



PROCEEDINGS

56th Plenary Meeting of the
International Cotton
Advisory Committee

Asunción, Paraguay
October, 1997

PROCES-VERBAL

56e Réunion Plénière du
Comité Consultatif
International du Coton

Asunción, Paraguay
Octobre, 1997

ACTAS

56a Reunión Plenaria del
Comité Consultivo
Internacional del Algodón

Asunción, Paraguay
Octubre, 1997

**PROCEEDINGS
OF THE
56TH PLENARY MEETING**



ICAC
Washington DC USA

© International Cotton Advisory Committee, 1997

Price: US\$50.00

FOREWORD

At the invitation of the Government of Paraguay, the 56th Plenary Meeting of the International Cotton Advisory Committee was held in Asunción, Paraguay from October 27 to 31, 1997.

The International Cotton Advisory Committee is an association of governments having an interest in the production, export, import and consumption of cotton. It is an organization designed to promote cooperation in the solution of cotton problems, particularly those of international scope and significance.

The functions of the International Cotton Advisory Committee, as defined in the Rules and Regulations, are

- To observe and keep in close touch with developments affecting the world cotton situation
- To collect and disseminate complete, authentic, and timely statistics on world cotton production, trade, consumption, stocks and prices
- To suggest, as and when advisable, to the governments represented, any measures the Advisory Committee considers suitable and practicable for the furtherance of international collaboration directed towards developing and maintaining a sound world cotton economy
- To be the forum of international discussions on matters related to cotton prices

PREFACE

Sur l'invitation du Gouvernement du Paraguay, le Comité consultatif international du coton a tenu sa 56e Réunion plénière à Asunción, Paraguay du 27 au 31 octobre 1997.

Le Comité consultatif international du coton (CCIC) est une association de gouvernements ayant un intérêt dans la production, l'exportation, l'importation et la consommation de coton. C'est une organisation créée dans le but d'encourager la coopération pour la solution des problèmes relatifs au coton qui présentent un caractère international.

Les fonctions du Comité consultatif international du coton, telles que les définit le Règlement statutaire, sont les suivantes :

- Observer et suivre de près l'évolution de la situation mondiale dans la mesure où elle intéresse le coton.
- Réunir et publier des statistiques complètes, officielles et à jour sur la production, le commerce, la consommation, les stocks et les prix du coton dans le monde.
- Proposer, s'il en est besoin, aux Etats membres du CCIC, toutes mesures que ce dernier juge appropriées et réalisables pour renforcer la collaboration internationale afin de développer et de maintenir une économie mondiale du coton qui repose sur des bases saines.
- Etre le forum international pour toutes discussions relatives aux prix du coton

PROLOGO

Por invitación del Gobierno del Paraguay, la 56a Reunión Plenaria del Comité Consultivo Internacional del Algodón se celebró en Asunción, Paraguay, del 27 al 31 de octubre de 1997.

El Comité Consultivo Internacional del Algodón es una asociación de gobiernos que se interesan en la producción, exportación, importación y consumo de algodón y tiene como finalidad promover la cooperación para solucionar los problemas algodóneros, en particular los de alcance y significación internacional.

Las funciones del Comité Consultivo Internacional del Algodón, según se definen en el Reglamento son las siguientes:

- Observar el desarrollo que afecta la situación algodónera internacional y mantenerse al corriente de la misma.
- Reunir información estadística completa, oportuna y auténtica sobre la producción, el comercio, las existencias y los precios mundiales del algodón y divulgar dicha información.
- Sugerir a los gobiernos representados, en la forma y oportunidad convenientes, cualquier medida que el Comité Consultivo estime adecuada y factible para el progreso de la colaboración internacional con la debida atención a la manutención y desarrollo de una economía mundial algodónera sana.
- Ser el foro de discusiones internacionales en materias relacionadas con los precios del algodón.

MEMBER GOVERNMENTS

ETATS MEMBRES

PAISES MIEMBROS

Argentina
Australia
Azerbaijan
Belgium
Bolivia
Brazil
Burkina Faso
Cameroon
Chad
China (Taiwan)
Colombia
Côte d'Ivoire
Egypt
Finland

France
Germany
Greece
India
Iran
Israel
Italy
Japan
Republic of Korea
Mali
Netherlands
Pakistan
Paraguay
Philippines

Poland
Russia
South Africa
Spain
Sudan
Switzerland
Syria
Tanzania
Turkey
Uganda
United Kingdom
USA
Uzbekistan
Zimbabwe

Office of the Secretariat

**1629 K Street NW Suite 702
Washington DC 20006 USA**

**Telephone: (202) 463-6660 Fax: (202) 463-6950 Telex: 408272789
E-mail: secretariat@icac.org Internet: <http://www.icac.org/>**

CONTENTS

FOREWORD—PREFACE—PROLOGO	3
MEMBER GOVERNMENTS—ETATS MEMBRES—GOBIERNOS MIEMBROS	5
البيان الصادر عن الاجتماع العام السادس والخمسين	113
STATEMENT OF THE 56TH PLENARY MEETING	8
DECLARATION DE LA 56E REUNION PLENIERE	11
Заявление 56-го пленарного заседания	13
DECLARACION DE LA 56A REUNION PLENARIA	17
MINUTES	
Inauguration	19
Inauguration	41
Inauguración	65
Plenary Sessions—Séances plénières—Sesiones Plenarias	
First Plenary Session	19
Première séance plénière	41
Primera Sesión Plenaria	66
Attachments	20
Pièces jointes	42
Anexos	66
Second Plenary Session	23
Deuxième séance plénière	45
Segunda Sesión Plenaria	69
Third Plenary Session	26
Troisième séance plénière	49
Tercera Sesión Plenaria	73
Fourth Plenary Session	28
Quatrième séance plénière	51
Cuarta Sesión Plenaria	76
Fifth Plenary Session	30
Cinquième séance plénière	54
Quinta Sesión Plenaria	78
Closing Plenary Session	32
Séance de clôture	56
Sesión Plenaria de Clausura	81
Steering Committee—Comité de direction—Comité Directivo	
First Meeting	33
Première réunion	57
Primera Reunión	82
Second Meeting	34
Deuxième réunion	57
Segunda Reunión	82
Third Meeting	36
Troisième réunion	60
Tercera Reunión	85
Attachment	38
Pièce jointe	62
Anexo	87
LIST OF DOCUMENTS AND WORKING PAPERS	90
REPRESENTATION	91

DECLARATION DE LA 56^e REUNION PLENIERE

Le Comité consultatif international du coton, forum intergouvernemental permettant la discussion des questions se rapportant au coton s'est réuni à Asunción au Paraguay du 27 au 31 octobre 1997 dans le cadre de la 56^e Réunion plénière depuis la création du Comité en 1939. Trente-deux pays membres étaient représentés. Les représentants de 4 pays non-membres et de 5 organisations internationales ont participé à titre d'observateurs. Plus de 300 personnes ont assisté à la réunion. Le Comité a approuvé la déclaration suivante :

1. En 1997/98, on assiste à une croissance de la production et de la consommation mondiales de coton. D'après les estimations, la production avoisine les 20 millions de tonnes et la consommation devrait atteindre un niveau record de 19,5 millions de tonnes (Annexe I). Les augmentations dans l'offre de coton dans de nombreux pays et la croissance économique mondiale relativement rapide sont à l'origine de la croissance dans la consommation de coton.

2. En 1997/98, le commerce mondial du coton s'élevait à six millions de tonnes, soit le même niveau qu'en 1995/96. Toutefois, on prévoit une diminution dans le commerce mondial en 1997/98. Un accroissement de 3 % dans la consommation mondiale en 1996/97 n'a pas permis d'accroître les échanges puisque l'essentiel du gain dans la consommation de coton s'est produit dans les pays producteurs de coton. On s'attend à un mode analogue lors de la présente campagne. Les importations mondiales de coton en tant que part de la consommation de coton devraient diminuer, passant de 32 % en 1996/97 à 29 % .

3. L'indice Cotlook A, indicateur des cours mondiaux du coton était stable lors de la campagne passée et restait supérieur à la moyenne dans le long terme de 74 cents la livre. Selon les estimations préparées par le Secrétariat, le marché cotonnier mondial devrait rester plus ou moins équilibré lors de la campagne actuelle et l'indice Cotlook A ne devrait pas s'écarter de beaucoup de la moyenne de 1996/97, à savoir 79 cents la livre. Mais, le grossissement des stocks et la réduction dans le commerce mondial pourraient mener par la suite à une baisse des cours cotonniers mondiaux.

4. Certains membres de l'industrie cotonnière se préoccupent du manque de progrès ces cinq dernières campagnes concernant les améliorations du rendement. Le rendement cotonnier mondial n'a pas augmenté entre 1991/92 et 1996/97, première période quinquennale depuis les années 40 pendant laquelle le rendement mondial n'a pas atteint un nouveau record.

5. Le Comité consultatif international du coton note que la part du coton dans le marché mondial des fibres a diminué de 0,5 % pour passer à 44,7 % en 1996 et qu'elle a baissé de plus de quatre points de pourcentage depuis 1990. Le Comité a décidé d'encourager tous les efforts faits pour accélérer la croissance de la consommation de coton. Afin de contribuer à ces efforts, le CCIC offrira les services de son Secrétariat comprenant les statistiques, les contacts avec le gouvernement, les analyses des pays, les équipements du bureau et toute autre initiative que le Secrétariat peut réaliser avec ses propres ressources.

Qui plus est, afin d'enrayer cette baisse dans la part du coton dans le marché, le Comité consultatif international du coton prendra les mesures suivantes aux fins de :

- Encourager le secteur privé à élaborer des plans pour augmenter la consommation mondiale de coton ainsi que les efforts faits par les gouvernements des pays membres, à leur discrétion, afin de soutenir de tels plans.
- Par le biais de la diffusion de l'information et de l'encouragement de la recherche, promouvoir
 - Tous les moyens possibles pour accroître les rendements de coton
 - Chercher à améliorer les variétés de coton et l'égrenage du coton afin de produire du coton avec des caractéristiques de fibre convenant davantage à l'industrie textile moderne.
 - Chercher à réduire la contamination du coton par des matières étrangères
 - Déployer des efforts pour réduire l'incidence et l'impact du coton collant pour la fibre
 - Déployer des efforts pour mettre en place des systèmes de filature et de tissage qui rendront le coton plus compétitif.
- Prier instamment les gouvernements d'améliorer l'accès au marché dans leur propre pays pour le coton et les produits à base de coton et travailler ensemble pour améliorer l'accès au marché dans le monde entier conformément aux accords internationaux pertinents en la matière.
- Suivre, discuter et diffuser l'information sur ces activités.

6. Pour aider les pays membres et les secteurs cotonniers dans leur pays respectif, le Comité distribue une liste de vérification avec les étapes pouvant être prises pour améliorer la compétitivité du coton (Annexe II). On invite les Etats Membres à faire le compte rendu de leurs efforts et des progrès réalisés lors de la 57^e Réunion plénière.

7. Le Comité a organisé des discussions sur les développements de la production, de la consommation et du commerce du coton dans le Mercosur et a noté l'intégration croissante des économies de la région. Le Comité a entendu des rapports sur le programme de relance du coton au Paraguay et les pronostics visant à de très nettes augmentations de la production en Argentine et au Brésil.

8. Les possibilités d'utiliser le commerce des contrats à terme et options en tant qu'outils de gestion des risques ont été expliquées. Le Comité a entendu des présentations concernant l'utilisation de ces outils en Australie et les possibilités d'utiliser un contrat à terme dans l'Hémisphère du Sud géré par la Bolsa de Mercadorias et Futuros à Sao Paulo.

9. Certains délégués ont noté que des subventions implicites ou explicites accordées par certains pays déformaient une production, une industrialisation et un commerce efficaces à l'échelle mondiale. Les membres ont demandé que soient éliminées les subventions et les prati-

Annex I
SUPPLY AND DISTRIBUTION OF COTTON
31 October 1997

Years Beginning August 1

	1993	1994	1995	1996 Est.	1997 Proj.	1998 Proj.
Million Metric Tons						
BEGINNING STOCKS						
WORLD TOTAL	8.598	6.909	7.270	8.683	9.30	9.82
CHINA (MAINLAND)	2.953	2.102	2.788	3.714	4.10	4.00
USA	1.015	0.769	0.577	0.568	0.86	1.05
NET EXPORTERS	3.906	3.194	2.898	3.399	3.76	4.40
NET IMPORTERS ¹	4.692	3.716	4.372	5.284	5.55	5.42
PRODUCTION						
WORLD TOTAL	16.889	18.701	20.267	19.566	20.03	19.77
CHINA (MAINLAND)	3.739	4.342	4.767	4.203	4.20	4.00
USA	3.513	4.281	3.897	4.124	4.01	3.97
INDIA	2.095	2.355	2.754	3.000	2.80	2.71
PAKISTAN	1.368	1.479	1.886	1.615	1.90	1.86
UZBEKISTAN	1.358	1.248	1.254	1.062	1.25	1.20
TURKEY	0.602	0.628	0.851	0.784	0.73	0.80
OTHERS	4.214	4.369	4.857	4.777	5.14	5.23
CONSUMPTION						
WORLD TOTAL	18.534	18.559	18.638	19.194	19.50	19.81
CHINA (MAINLAND)	4.600	4.500	4.500	4.600	4.70	4.70
INDIA	2.160	2.279	2.536	2.797	2.87	2.92
USA	2.268	2.438	2.318	2.422	2.43	2.43
EAST ASIA & AUSTRALIA	2.299	2.189	2.217	2.162	2.03	2.01
EU & TURKEY	1.898	2.050	2.036	2.102	2.12	2.22
PAKISTAN	1.583	1.508	1.602	1.530	1.60	1.65
E. EUR. & FORMER USSR	1.089	0.956	0.750	0.768	0.83	0.84
BRAZIL	0.834	0.818	0.817	0.800	0.75	0.78
OTHERS	1.802	1.821	1.862	2.012	2.17	2.27
EXPORTS						
WORLD TOTAL	5.917	6.305	6.029	5.958	5.65	5.85
USA	1.494	2.047	1.671	1.495	1.40	1.48
UZBEKISTAN	1.288	1.250	0.940	1.042	1.05	1.05
FRANCOPHONE AFRICA	0.520	0.614	0.618	0.735	0.82	0.79
AUSTRALIA	0.367	0.293	0.308	0.530	0.52	0.52
ARGENTINA	0.069	0.208	0.266	0.285	0.25	0.26
GREECE	0.175	0.265	0.325	0.192	0.19	0.22
CHINA (MAINLAND)	0.166	0.040	0.005	0.002	0.00	0.02
IMPORTS						
WORLD TOTAL	5.765	6.536	5.883	6.108	5.65	5.85
EAST ASIA & AUSTRALIA	2.225	2.140	2.181	2.063	1.95	1.94
EU & TURKEY	1.231	1.250	1.140	1.243	1.28	1.35
CHINA (MAINLAND)	0.176	0.884	0.663	0.787	0.40	0.25
E. EUR. & FORMER USSR	0.840	0.847	0.603	0.547	0.62	0.63
SOUTH AMERICA	0.542	0.477	0.512	0.573	0.50	0.51
TRADE IMBALANCE ²	-0.152	0.231	-0.147	0.150	0.00	0.00
STOCKS ADJUSTMENT ³	0.108	-0.012	-0.070	0.100	-0.01	-0.01
ENDING STOCKS						
WORLD TOTAL	6.909	7.270	8.683	9.305	9.82	9.76
CHINA (MAINLAND)	2.102	2.788	3.714	4.101	4.00	3.53
USA	0.769	0.577	0.568	0.865	1.05	1.12
NET EXPORTERS	3.194	2.898	3.399	3.755	4.40	4.82
NET IMPORTERS ¹	3.716	4.372	5.284	5.550	5.42	4.94
ENDING STOCKS/USE ⁴	0.35	0.38	0.40	0.41	0.42	0.43
COTLOOK A INDEX ⁵	70.60	94.30	85.61	78.60	79*	75*

¹ Includes Brazil, China (Mainland), Colombia, Mexico, Turkey and traditional importers except Greece

² The inclusion of linters and waste, changes in weight during transit, differences in reporting periods and measurement error account for differences between world imports and exports.

³ Difference between calculated stocks and actual; amounts for forward seasons are anticipatory

⁴ World-less-China (Mainland) ending stocks minus China net exports, quantity divided by world-less-China consumption

⁵ U.S. Cents per pound. The model result for 1997/98 is based on net China (Mainland) trade, ratios of world-less-China (Mainland) ending stocks to use, barter sales from Central Asia, and futures prices. The estimate for 1998/99 is based on net China (Mainland) trade and world-less-China (Mainland) ending stocks to use. The estimate for 1994/95 is adjusted for quotes during June and July.

* 95% confidence intervals extend 9 cents per pound for 1997/98 and 15 cents for 1998/99 above and below each point estimate.

ques commerciales déloyales tout au long de la chaîne de production, de transformation et de commercialisation du coton.

10. Le Comité a demandé à tous les Etats Membres d'intervenir pour que la FAO continue son enquête sur la consommation mondiale sur les fibres d'habillement car cette enquête est la seule source d'information sur la consommation de fibres au niveau de l'utilisateur final. Ces données sont de toute première importance pour mesurer la compétitivité du coton et juger de la taille du marché du coton. Les membres sont priés de contacter leur représentant à la FAO pour prier l'organisation de reprendre son enquête. Il convient également d'étudier toutes les autres possibilités de continuer le travail.

11. La seconde conférence mondiale sur la recherche cotonnière se tiendra du 6 au 12 septembre à Athènes en Grèce sous les auspices du Comité, du Conseil helvétique du coton, de la FAO, du CIRAD-CA, de l'Institut des ressources naturelles du Royaume-Uni, du Ministère de l'Agriculture de la Grèce et de la Fondation nationale de la recherche agricole de la Grèce. Le thème de la conférence portera sur les Nouvelles frontières dans la recherche en matière de production cotonnière. Normalement, plus de 500 chercheurs du coton devraient y assister.

12. Le Comité a reconnu l'assistance du Fonds commun des produits de base en vue de trouver une solution à un certain nombre de graves problèmes affectant le coton. Le Comité a organisé un séminaire technique pour diffuser les premiers résultats des projets actuels en cours en vue de lutter contre la mouche blanche, le charançon de la capsule, le virus de la frisolée et le coton collant. En 1998, le séminaire technique présentera un récapitulatif des conclusions de la deuxième conférence mondiale de recherche cotonnière et se concentrera sur le thème de la Lutte efficace contre la contamination du coton.

13. La 57^e Réunion plénière du Comité se tiendra à Santa Cruz de la Sierra en Bolivie lors de la semaine du 12 au 16 octobre 1998. Le Comité a accepté les invitations de l'Australie, du Zimbabwe et de l'Egypte pour tenir les réunions plénières en 2000, 2001 et 2002.

14. Le Comité est heureux de l'adhésion récente de l'Azerbaïdjan, du Burkina Faso et du Mali et leur participation au travail du Comité. D'autres pays ont été invités à se joindre au Comité et partager son travail pour que l'économie cotonnière mondiale reste robuste.

Annexe II

Les directives suivantes ont été offertes aux gouvernements et aux secteurs cotonniers dans les pays membres en tant que mesures possibles pouvant être adoptées pour récupérer la part du coton dans le marché des fibres.

1. Diminuer le coût de la production.

- a. Diminuer le coût de la nutrition en insistant davantage sur les engrais organiques et les engrais biologiques pour éviter au maximum la dégradation de l'environnement.
- b. raccourcir la durée de la période de végétation du coton et la faire passer à 4 mois et demi à 5 mois. Actuellement, elle est de 5 à 7 mois et demi.
- c. Développer des cotons résistant aux ravageurs et maladies par le biais de travaux de sélection classiques et en mettant au point un coton transgénique.
- d. Accélérer la diffusion des pratiques de gestion intégrée des ravageurs par le biais de programmes et campagnes spécifiques.
- e. Exploiter la technologie hybride.
- f. Améliorer le rendement de l'égrenage et le faire passer à une fourchette plus élevée (35% à 40%).

2. Renforcer la qualité pour qu'elle réponde à la qualité

Les caractéristiques des fibres de coton ne correspondent pas entièrement à celles des produits synthétiques. Par conséquent,

- a. Les caractéristiques des fibres de coton devraient être améliorées pour une meilleure résistance, uniformité et maturité.
- b. La cueillette, la manutention et la transformation du coton devraient être réalisées avec plus de soins en y prêtant une plus grande attention afin de minimiser les risques de contamination.

3. Fluctuations modérées des prix

Pour minimiser les fluctuations de prix qui nuisent aux producteurs et aux consommateurs.

- a. diffuser la technologie de production améliorée en insistant sur la gestion des sols et de l'eau afin de réduire au maximum l'influence des conditions climatiques adverses.
- b. Accroître la culture du coton irrigué lorsque les conditions agronomiques et écologiques le permettent.
- c. Appliquer les outils de gestion de risque.
- d. Eviter l'adoption de politiques qui déforment le marché.

4. Promotion du coton

- a. Organiser des campagnes promotionnelles pour le coton au niveau du détail
- b. Insister sur les avantages du coton face aux fibres fabriquées et influencer le choix du consommateur final en faveur du coton par le biais suivant:
 - 1) Mettre l'accent sur le confort des habits en coton
 - 2) Mettre l'accent sur l'absorption d'humidité
 - 3) Mettre l'accent sur le coton en tant que ressource renouvelable
- c. Profiter de l'expérience des autres pays qui font une promotion du coton
- d. Mettre au point des processus de fabrication qui rendent le coton plus compétitif.

Inauguration

Lundi 27 octobre 1997, 10h00

Les délégués souhaitent la bienvenue à M. Juan Carlos Wasmosy Monti, Président de la République du Paraguay. L'hymne national est chanté.

M. Robert Antebi s'adressant au Président du Paraguay et aux participants de la séance indique que CADELPA se trouve très honoré que le Paraguay soit le lieu pour la 56^e Réunion plénière. Depuis toujours, indique-t-il, le coton est un produit important ayant acquis une valeur stratégique élevée. Il note que les pays avec les meilleures capacités techniques comptent un secteur cotonnier plus développé que les pays en développement et qu'il existe moult différences entre les pays concernant leurs activités cotonnières. Mais, au fil des ans, ces différences se sont harmonisées et il fait mention du rôle que joue le CCIC à ce niveau. Il note également le caractère très fiable des règles du commerce international du coton.

M. Antebi fait référence à la production cotonnière au Paraguay qui a débuté dans les années 70 et qui a atteint un pic avec la production record de 1991 lorsque le coton faisait vivre 200 000 familles dans le pays avec des exportations dépassant 200 000 tonnes. Il fait mention de l'assistance du IRCT (actuellement CIRAD-CA) au niveau de l'accroissement des rendements qui sont passés de 650 kg de coton-graine à 1300 kg. Il fait savoir que le coton représente 35 % des exportations totales.

M. Antebi indique également que, depuis 1991, il existe des problèmes suite aux fortes pluies qui, lors des moissons de 1992, ont détruit les stocks de semences et ont ralenti les essais génétiques. La situation s'est empirée suite à l'apparition du charançon de la capsule et de la récession mondiale lors de la campagne de 1991/92. Et, ajoute-t-il, d'aucuns à cette époque pensaient que le coton marginalisait la population rurale.

Aujourd'hui, note M. Antebi, le pays entier comprend que le coton est un produit extrêmement important et le Gouvernement a préparé un programme visant à relancer la filière cotonnière et à faire progresser la position du Paraguay sur les marchés internationaux tout en apportant une assistance aux petits producteurs afin de diversifier leur production. Il indique que le ministre de l'Agriculture, CADELPA et CIRAD-CA sont en train de développer de nouvelles ressource

ces génétiques qui seront disponibles en 1999. CADELPA est également en train de définir les préalables de la mécanisation de la production cotonnière.

M. Antebi fait référence à la réunion récente des Ministres de l'Agriculture tenue au Chili pendant laquelle on a reconnu qu'aucun pays n'a su arriver à un niveau satisfaisant de développement en ignorant son secteur agricole. Il indique que l'Etat doit fournir l'éducation, les services de santé et le crédit nécessaires pour la population rurale afin de garantir une qualité de vie satisfaisante.

Il note que CADELPA, avec l'approbation du Gouvernement du Paraguay, a pris les mesures nécessaires pour que le pays adhère au CCIC en 1991 afin de pouvoir profiter des rapports sur les perspectives économiques et les statistiques publiés par le Comité. Il note que des prévisions peuvent être faites à l'égard du secteur cotonnier et que le Paraguay a besoin de cette information dans le cadre de ses activités de planification.

En guise de clôture, M. Antebi note que le secteur privé au Paraguay souhaite prendre part au programme public visant à relancer la production cotonnière, aux progrès techniques faits avec l'assistance du CIRAD et aux développements commerciaux dans le Mercosur. Il est heureux à l'idée de l'expansion de la production cotonnière au Paraguay qui profitera à toutes les parties concernées. La communication de M. Antebi est une Déclaration de la Réunion.

M. Luis A. Pellegrino, chef de la délégation argentine, prend ensuite la parole s'exprimant au nom de toutes les délégations dans le but de remercier le Paraguay de son hospitalité en accueillant les délégués de la 56^e Réunion plénière. Il remercie vivement les habitants et les autorités d'Asunción d'un accueil aussi chaleureux. Bien qu'il s'agisse de la première réunion du CCIC au Paraguay, le coton n'est pas nouveau dans la région. En effet, dans les temps anciens, ajoute-t-il, le coton était cultivé et des vêtements étaient fabriqués. Lorsque les Espagnols sont arrivés, ils ont rencontré des civilisations utilisant le coton. La production s'est élargie afin de pouvoir exporter vers l'Espagne. Après l'Indépendance, le coton a connu son âge d'or pendant la période allant de 1862 à 1865 continuant son expansion jusqu'au 20^e siècle. M. Pellegrino félicite le Président du Paraguay et son Gouver-

nement pour l'accueil fait aux délégués de la 56^e réunion du CCIC et les remercie de leurs efforts pouvant aboutir à des améliorations importantes de l'économie cotonnière. La communication de M. Pellegrino est une Déclaration de la Réunion.

Le dernier orateur est M. Cayo Franco, Ministre de l'Agriculture qui souhaite la bienvenue aux membres du CCIC et aux observateurs des pays non-membres et des organisations internationales. C'est un honneur, dit-il, pour son pays d'accueillir les experts mondiaux du coton au Paraguay. Il fait également savoir que la réunion coïncide avec les mesures prises par le gouvernement de M. Wasmosy en vue de relancer l'économie cotonnière du pays. En 1989/90, le coton était cultivé par 60 % des familles agricoles, soit près de 200 000 exploitations agricoles. Au regard des problèmes de ces dernières années, le nombre de familles cultivant du coton a diminué à 75 000. La production a baissé, passant de 642 000 tonnes de coton-graine à 139 096 tonnes uniquement récoltées lors de la dernière campagne sur 110 692 hectares. Le programme de relance vise à accroître la superficie à 380 000 hectares. Il indique que, d'après une enquête nationale, les producteurs avaient l'intention d'ensemencer 300 000 hectares lors de la présente campagne et que ces intentions devaient se traduire par des faits d'ici le 15 novembre.

M. Franco dit qu'il espère que cette 56^e Réunion plénière du CCIC qu'il déclare officiellement ouverte donnera lieu à un dialogue authentique et actif entre producteurs, négociants et représentants de l'industrie textile. Ce dialogue aidera à réaliser l'ambition du Gouvernement qui est d'accroître la production cotonnière. Il profite également de cette occasion pour remercier de leur assistance des pays amis tels que la France, la Grande-Bretagne et le Japon ainsi que des organisations internationales telles que la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

C'est au nom du Gouvernement national qu'il souhaite sincèrement aux délégués et observateurs une réunion constructive et un séjour agréable au Paraguay. La communication de M. Franco est une Déclaration de la Réunion.

Les Déclarations de la Réunion qui sont intégralement dans les comptes rendus de la Réunion sont publiées séparément.

Première séance plénière

Lundi 27 octobre 1997, 11h00

Sous la présidence de M. Félix A. Stiegwardt

M. Victoriano Leviste, Président de la Commission permanente, présente son rapport sur les

activités de la Commission permanente depuis la 55^e Réunion plénière. Le rapport de M. Leviste est joint au présent procès-verbal.

M. Lawrence Shaw, Directeur exécutif, a présenté son rapport. Le rapport du Directeur exécutif est joint au présent procès-verbal.

Le **PRESIDENT** note que les discussions de la situation cotonnière continueront lors des deuxième et troisième Réunions plénières du Comité de Direction. Il demande aux délégués s'ils ont des commentaires.

La déléguée des Etats-Unis fait référence aux propositions et commentaires faits par le Directeur exécutif dans son rapport concernant la Commission permanente. Elle dit qu'à son avis, cette présentation et discussion auraient dû se dérouler au sein du Comité de Direction. Le **PRESIDENT** indique qu'il y aura ample occasion de discuter de ces questions lors de la réunion du Comité de Direction.

Le **PRESIDENT** ajourne la séance à 11h45.

PIECES JOINTES

Rapport du Président de la Commission permanente

**Victoriano B. Leviste
Philippines**

C'est un plaisir pour moi, Monsieur le Président, de me trouver au Paraguay et de connaître personnellement l'hospitalité de votre pays qui accueille la 56^e Réunion plénière du Comité consultatif international du coton. Le coton est important pour tous les pays réunis ici. Au Paraguay, le coton est un pourvoyeur important de revenu et d'emploi pour des centaines de milliers de familles. Aujourd'hui, il est au centre du contexte commercial croissant du Mercosur. Nous sommes heureux à l'idée d'en apprendre davantage sur les développements futurs de l'industrie cotonnière au Paraguay et l'intégration du commerce entre le Paraguay et vos voisins du Cône austral.

Il incombe au Président de la Commission permanente de faire le compte rendu des activités de la Commission permanente pendant la période depuis la 55^e Réunion plénière, qui s'est terminée le 11 octobre 1996, à Tachkent, en Ouzbékistan. Depuis, j'ai assumé les fonctions de Président de la Commission permanente et M. Aluisio Lima-Campos du Brésil et M. Alaa Eldin Shalaby de l'Egypte ont été premier Vice-Président et second Vice-Président, respectivement.

La Commission permanente a le plaisir de confirmer que le Gouvernement de l'Azerbaïdjan est à présent membre du CCIC. J'aimerais à nouveau souhaiter la bienvenue aux représentants de l'Azerbaïdjan. J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux représentants des gouvernements qui ont assisté à cette Réunion plénière à titre d'observateurs, afin d'envisager l'adhésion au CCIC. Le Comité encourage tous les pays s'intéressant au coton à venir se joindre à son travail.

Cette dernière année, la Commission perma-

nente, répondant aux souhaits d'adhérer au CCIC, a fait parvenir une invitation au Gouvernement de la République populaire de Chine pour qu'il adhère au Comité, conformément au Règlement statutaire de celui-ci. Les délégués faisant référence à la représentation du Gouvernement de la Chine (Taiwan) ont noté que les deux gouvernements représentaient des intervenants importants dans le monde du coton et souhaitaient voir les deux devenir des membres du CCIC.

La Commission permanente s'est réunie à dix reprises de décembre 1996 à juillet 1997. Deux des réunions étaient de nature strictement administrative en vue de revoir les décisions de la 55^e Réunion plénière concernant le salaire du Directeur exécutif et d'envisager un budget pour l'année à venir. Lors des huit autres réunions, on a discuté différentes mesures que pouvait prendre le Comité pour enrayer la baisse dans la part du coton sur le marché.

Le Directeur exécutif a invité un certain nombre des experts de la lutte pour les marchés de la fibre à prendre la parole devant la Commission permanente. Celle-ci est reconnaissante aux personnes et aux organisations suivantes qui ont bien voulu partager leurs réflexions : M. Allen Terhaar, Cotton Council International, Etats-Unis ; M. Andrew Macdonald, Fédération internationale des industries textiles (ITMF) ; M. Francisco Dávila, Conalgodón, Colombie ; M. Mark Lange et Mme Debbie Vivien, National Cotton Council, Etats-Unis ; M. J. Nicholas Hahn, Cotton Incorporated, Etats-Unis ; M. Boeta Joubert, Cotton Board, Afrique du Sud et M. Peter Pereira, Directeur exécutif à la retraite de l'Institut international du coton. Le personnel du Secrétariat a également préparé un certain nombre de documents de synthèse dont il a discuté avec la Commission permanente.

En fonction des discussions pendant la période de décembre 1996 à juillet 1997, la Commission permanente a préparé une recommandation pour une série de mesures que peut prendre la Commission pour mettre fin à la baisse de la part du coton dans les marchés des fibres textiles. Les délégués de la Commission permanente connaissaient les souhaits de leur gouvernement de garder le budget des organisations internationales, dont le CCIC, constant en termes réels. Aussi, n'y a-t-il eu que peu de soutien au sein de la Commission permanente pour une proposition d'action pouvant avoir des conséquences financières pour le Comité. La recommandation de la Commission permanente sera présentée demain matin, lors de la deuxième séance plénière. Le Secrétariat a préparé un document accompagnant la recommandation qui fait le compte rendu des discussions de la Commission permanente et présente un certain nombre de communications que la Commission permanente a eu l'occasion de revoir. Ce document, tel que demandé lors de la 55^e Réunion plénière, a été

distribué aux Etats membres et placé sur l'Internet deux mois avant la présente Réunion.

S'agissant d'autres questions, la Commission permanente a été informée de la décision prise par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue d'arrêter son Enquête sur la consommation mondiale de fibres d'habillement. La Commission a adopté une résolution demandant à la FAO de continuer l'enquête étant donné l'importance pour les pays avec des industries cotonnières puisqu'elle leur permet de juger de la demande pour des produits textiles et au vu du rôle de la FAO en tant que collecteur international objectif d'information importante. Mais, malgré la résolution et les demandes exprimées par un certain nombre de gouvernements qui ont également demandé à titre indépendant à la FAO de rétablir l'Enquête, la Division des produits de base de la FAO a refusé de continuer l'Enquête pour des raisons budgétaires mais a offert une assistance à toute autre organisation prête à effectuer ce travail.

Il entre dans le rôle du Comité consultatif international du coton d'être le forum de discussions portant sur les prix du coton. De telles discussions doivent se dérouler régulièrement au sein de la Commission permanente. A toutes les réunions, sauf celles de nature administrative, en 1996/1997, la Commission permanente a reçu un compte rendu du Secrétariat concernant la situation cotonnière mondiale. De plus, les pays membres ont eu l'occasion de porter à l'attention de la Commission des questions préoccupantes pour leurs secteurs cotonniers.

La Commission permanente a traité d'un certain nombre de questions administratives tout au long de l'année. Il s'agissait notamment de l'approbation du rapport d'audit des finances de la Commission en 1995/1996, de la nomination des Associés de recherche qui sont venus à Washington en avril 1997 pour un séminaire de 10 jours sur les coûts cotonniers (visite dans les champs et les usines), de l'examen du processus décisionnel de la Commission permanente, de l'adoption de l'ordre du jour et de l'emploi du temps pour la présente Réunion, de l'approbation du budget et des contributions pour l'année à venir, de l'examen des questions soulevées par le gouvernement concernant le salaire du Directeur exécutif et de la préparation d'une recommandation pour la procédure à suivre lors de la sélection d'un Directeur exécutif.

Il est également de mon devoir de faire le compte rendu, devant le Comité consultatif, de la relation entre le CCIC et le Fonds commun des produits de base. Lors de la 50^e Réunion plénière à Montpellier, en France, le Comité consultatif a demandé à la Commission permanente de le maintenir au courant de l'évolution de cette relation au fur et à mesure que les projets sont proposés aux fins de financement au Fonds commun.

Le Fonds commun a financé six projets qui ont été parrainés par le Comité consultatif international du coton. Selon le rapport annuel de 1996 du Fonds commun, les projets parrainés par le CCIC représentaient 16 % du financement total du Fonds commun pour les projets affectant 20 produits. Un projet a été achevé. Il s'agit du projet cofinancé par la Banque mondiale sur les Perspectives de production cotonnière pour la décennie à venir. Les rapports d'activités sur les quatre autres projets seront présentés lors de la réunion de cette année du Comité des Recherches en matière de production cotonnière, prévue pour jeudi. En outre, en juillet, le Conseil exécutif du Fonds commun a approuvé le financement d'un projet sur le Développement du marché cotonnier et le Commerce du coton en Afrique australe et de l'Est. Ce projet se consacre à la mise en place d'un système de dépôt-réception qui devrait permettre un meilleur financement, une meilleure information sur le marché et une production de qualité dans la région. Un financement sur prêt et sur don sera accordé aux projets pilotes en Ouganda et en Tanzanie, réalisés dans le cadre de ce projet, et une formation sera donnée aux autres pays de la région. Le projet est l'un des premiers utilisant les ressources du premier Compte du Fonds commun ; les projets précédents ont été financés à partir du second Compte.

Le CCIC doit investir une partie du temps de son personnel ainsi que des dépenses dans les activités de suivi en tant qu'organe de supervision dans le cadre des projets approuvés par le Fonds commun, participant à l'examen des propositions de projet et faisant fonction d'entité internationale chargée des produits de base au sein du Fonds commun. La Commission permanente a consacré 1 % de son temps aux questions du Fonds commun en 1996/1997. Les coûts du Secrétariat concernant les activités du Fonds commun en 1996/1997 sont estimés à 24 000 \$ US, dont 5 075 \$ en dépenses de déplacement, 18 375 \$ pour le personnel et 550 \$ pour la manutention des documents. Ces dépenses représentaient 1,9 % du budget du CCIC en 1996/1997. Depuis 1990, les coûts des activités du Fonds commun s'élèvent à un total de 177 500 \$ US, soit 2,1 % du budget cumulatif du CCIC de 8,1 millions \$ sur une période de six ans. Pendant la même période, des projets s'élevant à 45,6 millions \$ US ont été approuvés par le Fonds commun. Les contributions totales du Fonds commun aux projets parrainés par le CCIC, dont les prêts et les dons, s'élèvent à présent à 17,5 millions \$. Le ratio de ces contributions aux fonds investis par le CCIC est presque de 100 pour 1.

En guise de clôture, j'aimerais exprimer ma reconnaissance au soutien que d'autres délégués auprès de la Commission permanente m'ont accordé tout au long de mon mandat. De fait, c'était un honneur et un plaisir de servir le CCIC.

Rapport du Directeur exécutif

Lawrence H. Shaw

J'aimerais partager avec vous mes vues sur la situation de l'industrie cotonnière et la manière dont le Comité consultatif international du coton exécute sa mission qui est d'encourager une collaboration internationale pour arriver à une robuste économie cotonnière mondiale. Tel que vous le savez, 1998 sera la dernière année de mon mandat de Directeur exécutif. J'espère que l'année à venir sera marquée par une préparation efficace afin que vous choisissiez votre nouveau Directeur exécutif l'année prochaine, en Bolivie, et que la transition sera brève, de sorte que le travail du Comité puisse se faire sans interruption.

A la surface, l'industrie cotonnière semble bien se porter. Lors de la campagne qui vient juste de commencer, la consommation cotonnière mondiale a grimpé à 19 millions de tonnes, après avoir connu presque 10 ans d'un niveau inchangé de 18,5 millions de tonnes.

La production cotonnière mondiale n'est que légèrement au-dessus du niveau de la consommation mondiale, à environ 19,3 millions de tonnes, et les stocks mondiaux de coton n'ont pas été trop encombrants pour le marché mondial puisque la Chine était prête à détenir en 1996 quasiment le double de la quantité de coton qu'elle détenait en 1993. Alors que la Chine continue à acheter du coton en quantités importantes malgré des besoins nationaux apparemment plus limités, le commerce mondial de coton a été stable ces deux dernières campagnes, se situant à environ 6 millions de tonnes.

Les prix, bien qu'ils aient été plus faibles qu'en 1994 et 1995, restent supérieures à 80 cents US la livre et devraient grimper à une moyenne de 82 cents en 1997/1998, soit plus de 10 % au-dessus de la moyenne des 20 dernières années.

La croissance de la consommation du coton se déroule dans un contexte de croissance économique mondiale relativement rapide. Le PIB a crû de 4 % en 1996 et devrait grimper à plus de 4 % en 1997 et en 1998, comparé à des taux moyens de croissance à long terme se situant aux alentours de 3 % par an. L'économie des États-Unis est robuste. L'économie japonaise est en train de reprendre. Les économies de l'Union européenne sont moins vibrantes car les consommateurs font encore face à un chômage élevé. Et surtout, le principal problème à la croissance économique mondiale ces dernières années, à savoir les baisses enregistrées en Europe de l'Est et dans l'ancienne URSS, semble terminé. Selon la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ces économies qui ont diminué chaque année, de 1990 à 1995, ont connu un revirement de situation puisque la croissance

économique a été positive en 1996.

Les accroissements dans la consommation mondiale de fibre textile sont étroitement reliés aux changements dans les économies mondiales et les gains de 1996 étaient associés à des gains significatifs de la consommation mondiale des fibres de textile. En 1996, la consommation totale de fibre textile s'est accrue de plus de 3 %, comparée aux prévisions à long terme qui étaient environ de 2 %.

C'est en regardant en dessous de la surface que l'on aperçoit les problèmes et les préoccupations.

Si la consommation mondiale de fibre textile s'est accrue de 3 % en 1996, la consommation mondiale de coton pendant l'année civile 1996, n'a par contre augmenté que de 2 %. Aussi, la part du coton sur le marché mondial des fibres textiles a baissé, passant de 45,2 % à 44,7 %.

La perte supplémentaire de la moitié d'un point dans la part fait suite à une perte de cinq points complets de pourcentage de 1986 à 1995. Pendant la même période, la laine a perdu un point de pourcentage dans sa part, passant de 5 % à 4 % et les fibres cellulosiques, trois points de pourcentage, passant de 8 % à 5 %. Ce sont les fibres synthétiques qui ont recueilli tous les gains puisqu'elles ont vu passer leur part du marché des fibres textiles de 45 % en 1986 à 52 % l'année dernière.

Tant que la consommation cotonnière mondiale continue à s'accroître dans une économie mondiale en essor, il ne semble pas y avoir de problèmes mais des diminutions dans la part du marché semblent signaler des problèmes à l'horizon, surtout si la tendance se maintient.

Au début de cette année, nous avons revu à la baisse nos estimations de la consommation cotonnière mondiale pour 2000 et pour 2005 vu les pertes de compétitivité du coton. La prévision pour 2000 a été revue à la baisse, à 20 millions de tonnes. En 1987, la consommation mondiale de coton en l'an 2000 avait été estimée à 25 millions de tonnes. Toutefois, si le coton réussissait à maintenir sa compétitivité au niveau de 1995, la consommation cotonnière mondiale pourrait quand même s'accroître.

Mais si les pertes de compétitivité de ces dernières années continuent à la même allure que pendant la période 1990-1995, les gains dans la consommation cotonnière mondiale ne seront plus possibles.

Pourquoi cette perte de vitesse dans la compétitivité du coton ?

Prenons d'abord les prix. Avant 1987, le coût du coton, par rapport aux fibres autres que le coton, a diminué, d'où une plus grande compétitivité du coton. Depuis 1987, le prix du coton a augmenté par rapport aux fibres autres que le coton.

L'écart est à présent prononcé entre les prix du coton et les prix des produits à base de polyester. Actuellement, 1,7 décitex de polyester se vend à 65 cents US la livre aux Etats-Unis, 57-59 cents en Europe et 41-73 en Asie. De plus, l'on prévoit des accroissements de l'ordre de 14 % par an dans la capacité de production du polyester en Asie et cela pourrait entraîner une production de fibres synthétiques dans la seule Asie en l'an 2000 supérieure à celle du reste du monde en 1995. Cet accroissement dans la capacité est susceptible d'entraîner un prix du polyester d'environ 50 cents.

Les prix du coton tendent à fluctuer avec les conditions de l'offre et de la demande et se sont situés au-dessus des prix du polyester à plusieurs reprises par le passé. Mais, lorsque l'écart est de 15 cents ou 20 cents la livre, les usines de textile, qui font toujours face à des pressions concurrentielles sont forcées d'envisager le remplacement du coton par des fibres synthétiques.

Pourquoi les prix du coton restent-ils plus élevés que ceux du polyester ?

Actuellement, les prix du coton sont supérieurs à 80 cents la livre à cause des coûts de production. La baisse dans les prix du coton, passant de 95 cents la livre en 1994/1995 à 86 cents en 1995/1996, a été accompagnée d'une contraction dans la superficie plantée. Aussi, le prix normal du coton déterminé par le coût de la production semble supérieure à 80 cents, tel que mesuré par l'Indice Cotlook A des prix à la livraison en Europe septentrionale. Aussi, l'écart continue-t-il à se creuser.

Les coûts et les prix du coton seraient plus faibles si les rendements cotonniers étaient plus élevés. Mais nous connaissons actuellement une période de stagnation sans précédent dans les rendements cotonniers mondiaux. Ces cinq dernières années, les rendements cotonniers mondiaux n'ont pas augmenté. Il s'agit de la première diminution de cinq ans depuis qu'on a commencé à collecter des statistiques sur le rendement cotonnier mondial.

Nous nous sommes penchés sur divers scénarios expliquant cette stagnation du rendement mondial et avons conclu que, au vu des limitations économiques, la plupart des pays semblent avoir atteint leur capacité d'accroissement de rendements en utilisant la technologie existante, telle que les engrais et les insecticides. Si l'on veut arriver à des gains supplémentaires dans les rendements cotonniers sur une base mondiale, il faudra de nouvelles découvertes dans les connaissances génétiques sur les facteurs permettant au cotonnier de produire les nombres et tailles de capsules.

Des facteurs autres que les prix entrent également dans la perte de la compétitivité et pourraient de fait être responsables pour les deux tiers de cette baisse. Les responsables des industries de filature du textile indiquent que le coton ne

possède pas les propriétés nécessaires pour être utilisé dans des machineries à haute vitesse que les filateurs sont obligés d'utiliser s'ils ne veulent pas être dépassés par la concurrence. D'après eux, il est important de mettre au point de meilleures variétés de coton, d'améliorer l'égrenage et la manutention pour éviter la contamination par les matériaux étrangers et la miellat.

Bien sûr, dans certains pays, l'industrie textile aurait abandonné le coton il y a longtemps si les consommateurs n'en avaient réclamé les propriétés que les fibres naturelles et filées confèrent à l'habillement et aux produits d'ameublement. Les activités promotionnelles déployées par les producteurs de coton aux Etats-Unis en vue d'informer les consommateurs sur les avantages du coton et de créer une demande pour le produit ont permis de doubler la consommation cotonnière par habitant aux Etats-Unis et ont entraîné de très nettes augmentations dans le pourcentage de coton utilisé dans le secteur de la filature et les importations d'habillement et de l'ameublement. De fait, en 1997/1998, l'accroissement dans la consommation cotonnière aux Etats-Unis devrait s'accroître à 350 000 tonnes, soit plus que l'accroissement mondial de 270 000 tonnes. Aussi, à l'extérieur des Etats-Unis, la consommation cotonnière diminue déjà.

Les activités promotionnelles déployées pour le coton existent dans certains autres pays mais, par rapport aux Etats-Unis, les dépenses ne sont guère importantes pour promouvoir le coton et ce manque d'effort n'est pas sans conséquence. Aux Etats-Unis, environ 14 \$ la tonne sont dépensés pour les efforts promotionnels et la consommation cotonnière est en train d'augmenter. Au Japon, environ 3 \$ la tonne sont dépensés et la part du coton reste inchangée. Dans les pays en développement, environ 30 cents la tonne sont dépensés et la part du coton est en train de chuter.

Le Comité a été créé en 1939 dans le but de développer une collaboration internationale en vue de maintenir une solide économie cotonnière mondiale. Par le passé, le Comité a traité les problèmes liés à des stocks de coton excessifs dans le monde, aux problèmes de qualité et aux premières menaces compétitives exercées par les fibres synthétiques dans les années 60. L'on espère que le Comité continuera à jouer un rôle pour relever le nouveau défi qui est celui de la compétitivité en baisse du coton alors que s'approche le 21^e siècle. La Commission permanente s'est réunie à huit reprises cette dernière année pour discuter des mesures spécifiques pouvant être prises pour enrayer la diminution dans la part du coton sur le marché et a préparé une recommandation aux fins d'action par la Commission dont nous discuterons demain.

Le moment est également opportun pour le Comité consultatif d'envisager si des changements peuvent être faits dans la structure du fonction-

nement du Comité alors que nous changeons de siècle et qu'un nouveau Directeur exécutif est sur le point d'être nommé. J'aimerais partager certaines de mes observations avec vous.

Le Règlement statutaire stipule que la fonction principale de la Commission permanente est "d'être un moyen d'échange de points de vue concernant les développements actuels et futurs de la situation cotonnière internationale." Et pourtant, l'histoire récente nous montre qu'il y a eu très peu de discussions sur la situation cotonnière au sein de la Commission permanente. Afin d'axer l'attention sur les questions cotonnières, il a été décidé, en 1987, de placer la discussion de la situation cotonnière au premier rang de l'ordre du jour de chaque réunion de la Commission permanente. Ces dernières années, des articles spécifiques ont été ajoutés à l'ordre du jour des réunions pour donner l'occasion aux pays membres de présenter des communications sur la situation cotonnière de leurs pays et de partager, avec les autres pays et le Comité, les questions importantes pour le secteur cotonnier de leurs pays. Toutefois, l'année dernière, lorsque le Secrétariat a présenté un compte rendu sur la situation cotonnière mondiale, les délégués auprès de la Commission permanente n'avaient des questions et des commentaires sur le compte rendu que lors de quatre des sept réunions. De fait, ces questions ou commentaires n'ont été soulevés que par trois délégués. Seul un pays, pendant l'année, a présenté une déclaration sur la situation cotonnière et cette déclaration a été présentée par un visiteur à Washington. Les délégués des Etats membres n'ont porté à l'attention de la Commission permanente aucune question revêtant une importance pour leur secteur cotonnier.

La participation limitée des délégués à la discussion de la situation cotonnière au sein de la Commission permanente pourrait être due à plusieurs raisons : premièrement, peu de pays assistent aux réunions. Si 41 pays appartiennent au Comité, la participation moyenne aux réunions de l'année dernière n'a pourtant été que de 18 (mais 34 pays étaient représentés à au moins une réunion). Deuxièmement, les délégués auprès de la Commission permanente risquent de ne pas être des experts du coton. A moins qu'ils ne soient soutenus par le personnel participant aux affaires du Comité dans les capitales, un grand nombre ne sont pas en mesure de faire un compte rendu sur les questions cotonnières. Troisièmement, les délégués des pays avec des petites représentations à Washington risquent de ne pas avoir le temps nécessaire pour suivre de près les affaires du CCIC. Pour un grand nombre de pays en développement, le personnel de l'ambassade risque d'être en nombre restreint et les affaires économiques des produits de base sont confiées à une seule personne qui doit assister aux réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ainsi que du CCIC.

La participation limitée à la discussion de la situation cotonnière pourrait également être symptomatique de l'engagement limité des délégués face à l'avenir de l'industrie cotonnière mondiale. L'on comprend certainement que les délégués doivent être réceptifs aux demandes de réduction de coûts venant de leur gouvernement ; mais il convient de mettre dans la balance la nécessité d'une prudence financière et la connaissance de l'impact financier entraîné par un manque d'action dans les questions cotonières qui pourraient entraîner un petit coût de la part des gouvernements. Les contributions actuelles que versent la plupart des gouvernements au CCIC ne s'élèvent qu'à quelques milliers de dollars. Un accroissement de 20 % dans le budget du CCIC pour soutenir un plan d'action spécifique coûterait au gouvernement moyen environ 5 000 \$. Je pense qu'une dépense de cet ordre mérite d'être soupesée face à sa valeur pour le secteur cotonnier, plutôt que d'être rejetée d'emblée parce que les budgets des organisations internationales ne doivent pas augmenter.

Enfin, tout au long de mon mandat de Directeur exécutif, j'ai essayé de diriger l'attention lors des délibérations budgétaires sur les activités spécifiques que le Secrétariat entend pour mener à bien ces fonctions. L'information est présentée et des comparaisons sont faites concernant les activités du Secrétariat et la propor-

tion des ressources du Comité consacrées à chaque fonction. Mais il y a très peu, voire aucune discussion lors des examens du budget sur la partie budgétaire qui devrait être dépensée pour l'économie et les statistiques ou l'information technique ou encore le rôle du Comité en tant que forum des affaires cotonières internationales.

La discussion se limite toujours à des questions administratives spécifiques telles que les salaires. A mon avis, je préférerais que la Commission permanente, lors de ses délibérations budgétaires, se concentre sur les fonctions que le Comité devrait effectuer et non sur les rouages administratifs du Secrétariat.

A mon avis, la seule solution est de confier davantage les opérations de la Commission au secteur cotonnier des pays membres. On a proposé à maintes reprises de confier des fonctions de la Commission permanente à un comité exécutif composé de personnes qui représenteraient leurs pays lors des réunions du Comité consultatif. Ce Comité exécutif serait ensuite responsable d'élaborer l'ordre du jour pour les réunions du Comité consultatif, d'adopter le budget et le taux des contributions, de superviser les finances du Comité, de proposer tout amendement aux Règlements et d'envisager les autres questions présentées au Comité. Un comité exécutif pourrait se rencontrer dans le pays ou aura lieu la pro-

chaine réunion de la Commission permanente ou à d'autres endroits, deux ou trois fois par an, selon le cas.

Un tel remaniement de la structure de la Commission devra probablement être envisagé dans le contexte d'une réunion du Comité consultatif puisque la Commission permanente, à l'instar de toute organisation bureaucratique, n'ira pas recommander son propre démantèlement. Les délégués pourront discuter de la réorganisation éventuelle de la structure du Comité lors de la présente Réunion ou l'année prochaine.

L'industrie cotonnière est robuste ; les prix ne sont pas à la baisse ; la consommation est en train de croître grâce à une solide économie mondiale. Mais l'industrie n'en est pas moins aux prises avec son plus grand défi depuis les années 60. Si l'on ne met pas un frein à cette perte de compétitivité du coton face aux fibres synthétiques, l'industrie cotonnière pourra connaître une stagnation de la croissance. Sans croissance dans la demande, les marchés d'exportation connaîtront des restrictions, notamment parce qu'une proportion croissante du coton est transformée dans les pays producteurs.

J'espère que le CCIC pourra jouer un rôle dans ce maintien de la croissance du coton. Je me réjouis à l'idée de travailler avec vous pour définir et exécuter ce rôle en un moment aussi important pour l'industrie.

Deuxième séance plénière

Lundi 27 octobre 1997, 14h10

Sous la présidence de M. Félix A. Stiegwardt

Le PRESIDENT déclare la séance ouverte et indique que, lors de la deuxième séance plénière, des rapports seront présentés sur les développements concernant l'offre, la demande et le commerce. Il donne la parole à M. Terry Townsend du Secrétariat, lui demandant de présenter le premier rapport. M. Townsend indique que, d'après les estimations, l'offre cotonnière mondiale s'élève à 29 millions de tonnes en 1997/1998, soit 4 % de plus qu'en 1996/1997. Des stocks de début de campagne plus élevés en Chine (continentale) sont l'une des principales raisons expliquant la hausse dans l'offre mondiale. M. Townsend estime que les stocks de production et de début pour 1997/1998 s'élèvent respectivement à 20 millions de tonnes et à 9,3 millions de tonnes. Parlant des prévisions sur la production faites par le Secrétariat du CCIC en octobre de chaque année, M. Townsend indique que les estimations se rapprochaient davantage de la production effective en Ouzbékistan et, par contre, étaient différentes de la production effective au Pakistan. Il présente les statistiques du Secrétariat sur la production de coton dans le monde et observe que le surplus pour la catégorie de coton extra-fin, par rapport

à l'indice Cotlook A, a diminué, passant de 56 % en 1996/1997 à 39 % pendant les dix premières semaines de la campagne actuelle. Le coton de gros numéro sera produit en quantité plus importante (300 000 tonnes de plus) en 1997/1998. Le rapport de M. Townsend sur les Perspectives de l'offre de coton en 1997/1998 est un document de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Carlos Valderrama du Secrétariat qui présente un rapport sur les perspectives de la demande. M. Valderrama indique que, si la consommation de produits textiles d'utilisation finale s'est accrue de 3,1 %, la part du coton par contre, dans le marché de toutes les fibres, a diminué et est passée à 44,7 % en 1996. L'économie mondiale a continué de croître pour une quatrième année consécutive et devrait continuer sa croissance à un taux de 4 % en 1997, 1998 et 1999. M. Valderrama indique que la consommation accrue de textile en Europe de l'Est et dans les pays de l'ancienne URSS est un signe de bonne augure pour la future consommation mondiale de textile. M. Valderrama prévoit une diminution des cours du textile en 1997. Mais la consommation cotonnière d'utilisation finale devrait s'accroître à un rythme plus lent que la consommation de fibres autres que le coton, affectant

ainsi la part du coton. La consommation de textile par habitant devrait se situer à 7,3 kg et à 7,37 kg en 1997 et en 1998, respectivement. Le rapport de M. Valderrama sur la Demande textile mondiale est un document de la Réunion.

Le PRESIDENT informe les participants que le troisième rapport sera également présenté par M. Townsend puisque M. Andrei Guitchounts n'a pas pu venir à la Réunion plénière. M. Townsend indique qu'en 1996/1997, le commerce mondial est resté à la barre de 6 millions de tonnes, soit le même niveau qu'en 1995/1996. Les prévisions commerciales pour 1997/1998 s'élèvent à 5,7 millions de tonnes, faible niveau dû essentiellement à la diminution des importations par la Chine (continentale). Selon les prévisions, la Chine n'importera que 400 000 tonnes pendant la campagne actuelle, tout en restant l'un des plus grands importateurs au monde. Les principaux fournisseurs de la Chine sont les Etats-Unis, l'Asie centrale, l'Australie et les pays de l'Afrique francophone. M. Townsend indique que le Brésil est devenu un des grands importateurs de coton ces dernières années. La production au Mexique est également à la baisse, poussant à des importations plus importantes afin de répondre aux besoins nationaux. La Turquie se range au cinquième rang mondial des

consommateurs de coton après la Chine (continentale), l'Inde, les Etats-Unis et le Pakistan. La consommation en Inde devrait continuer à s'accroître et celle au Pakistan devrait reprendre après les baisses de la consommation entraînées par une plus faible production. L'Ouzbékistan devrait exporter, d'après les estimations, 1,05 million de tonnes en 1997/1998. En 1997/1998, l'Indonésie devrait devenir le plus grand importateur de coton au monde. Le rapport de M. Guitchoums sur le Commerce mondial en matière de coton est un document de la Réunion.

Le PRESIDENT invite les Etats membres à faire des commentaires, observations et déclarations et donne la parole au délégué de l'EGYPTE.

Au nom de la délégation égyptienne, M. Hassan Ali Khedr remercie M. Juan Carlos Wasmosy, Président de la République du Paraguay, ainsi que le Gouvernement et les habitants du Paraguay pour l'accueil qu'ils ont fait à la 56^e Réunion plénière du CCIC. Il remercie les autorités paraguayennes de leur chaleureuse hospitalité et reconnaît les efforts logistiques et techniques déployés par le Directeur exécutif du CCIC et son personnel concernant les divers arrangements pris pour la réunion. Une communication détaillée du pays a été transmise par le biais du Secrétariat, donnant les fondements et directives qui permettront à l'économie égyptienne de faire face aux changements accompagnant le 21^e siècle. M. Khedr indique qu'en 1997/1998, 850 000 feddans ont été plantés avec du coton et que la production devrait s'élever à 6,5 millions de kantars. Le prix garanti minimum a été diminué en 1997/1998 mais les producteurs sont libres de vendre leur coton au gouvernement ou aux négociants privés. En 1995/1996, le prix était fixé à un niveau trop élevé, entravant ainsi la participation du secteur privé. Toutefois, en 1996/1997, on a assisté à une participation plus importante du secteur privé. M. Khedr indique que le gouvernement est engagé à couvrir les défauts de paiement par le biais du système actuel de commercialisation jusqu'à la création, l'année prochaine, d'un fonds de stabilisation des prix. Faisant référence au commerce du coton, M. Khedr indique que la politique d'exportation a fixé l'objectif, en matière d'exportation, à 1,5 million de kantars. L'Egypte a mis fin au système de fixation de prix en vigueur depuis 35 ans et a ouvert à nouveau la bourse de coton en annonçant parallèlement les prix hebdomadaires décidés par les forces régissant le marché international. M. Khedr note qu'une part plus importante dans le marché international pour l'Egypte exigera une participation accrue du secteur privé. La création d'un fonds de stabilisation aidera à diminuer la fluctuation des prix pour les producteurs. Il souhaite toute la réussite possible à la réunion du CCIC. Ses remarques et le rapport de l'Egypte sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du JAPON. Le délégué remercie, au nom du Gouvernement du Japon, le Gouvernement du Paraguay pour son hospitalité à la Réunion plénière et souhaite la bienvenue au Burkina Faso en tant que nouveau membre du Comité. Le délégué note que, ces dernières années, le Japon a connu un ralentissement de la croissance économique et que celle-ci reste dans une situation incertaine. Par conséquent, l'industrie de la filature a dû diminuer la capacité et le nombre de fuseaux a été réduit de moitié, passant à 3 millions en juin de cette année. En 1996, les importations de coton ont diminué de 7 % et les importations en 1997 risquent de diminuer de 12 % tombant à moins de 300 000 tonnes. Le délégué fait mention des préoccupations des responsables de l'industrie de la filature concernant la contamination, notamment la miellat. Il parle de l'importance de garantir une offre de coton de haute qualité et de respecter les contrats. Le délégué reconnaît les efforts faits par les pays producteurs en vue de traiter ces problèmes mais note qu'il faut continuer à faire des progrès, observant que la production d'un coton de haute qualité aidera à maintenir la part du coton dans l'économie mondiale. Ses remarques et le rapport du Japon sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TURQUIE. Le délégué remercie et félicite le Gouvernement du Paraguay d'avoir accueilli la Réunion plénière. Le délégué note que, lors de la présente campagne, l'on s'attend à un ralentissement de la production en Turquie mais que la superficie et la production de coton se sont accrues dans la région du GAP, à l'Est de la Turquie. La consommation cotonnière dans son pays se maintient aux alentours d'un million de tonnes et, puisque la consommation est supérieure à la production, l'industrie textile a été forcée d'acheter le coton à des coûts généralement plus élevés de 10 % à 20 % que l'indice Cotlook A du à la fluctuation des prix du coton national. Le délégué note, avec une certaine satisfaction, que le pourcentage de coton utilisé dans l'industrie textile se situe à 70, tant pour les produits nationaux que d'exportation. Ses remarques et le rapport de la Turquie sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE. Le délégué pose une question au Secrétariat concernant les présentations faites auparavant. Le délégué demande si le Secrétariat peut faire des commentaires sur la proportion d'utilisation industrielle de coton dans le monde qui bénéficie de subventions implicites ou explicites accordées au cours du coton et faisant partie de certaines incitations à l'exportation. Le délégué observe que certains pays offrent des subventions aux prix ou des garanties de crédit pour l'achat de coton. Il note que, depuis que l'Argentine a ouvert son économie aux importations, la consommation industrielle de coton a diminué, passant de 145 000 tonnes à

105 000 tonnes et que les mêmes articles vestimentaires semblent être offerts à la vente en Argentine à des prix inférieurs au coût de la production. Il se demande si cette situation n'est pas due aux subventions accordées à l'exportation de coton.

M. Carlos Valderrama, répondant au nom du Secrétariat, indique que les industries textiles, dans de nombreux pays, sont très compétitives vu les coûts de la main-d'œuvre et d'autres avantages, notamment des taux de change compétitifs. A son avis, il n'existe pas de subventions directes à la consommation industrielle de coton mais certains programmes bénéficient indirectement aux industries locales de textile de coton, aidant à relancer l'utilisation industrielle des fibres.

Le délégué de l'ARGENTINE indique que la superficie plantée dans son pays en 1996/1997 a diminué de 8 % pour passer à 890 000 hectares et, d'après les estimations, la production s'élève à 330 000 tonnes. L'Argentine est en train d'introduire deux nouveaux cultivars, PORA 3 INTA et ORO BLANCO INTA, qui devraient aider à relancer la production et la qualité à l'avenir. La structure de la production cotonnière en Argentine est en train de changer grâce à des investissements accrus dans les machines servant à la moisson et à la création d'importantes exploitations de coton. Le délégué note qu'on a découvert le charançon de la capsule en Argentine en 1993 mais que des mesures ont été prises pour isoler le ravageur dans une région. En outre, des efforts sont déployés pour éradiquer le charançon de la capsule. Il dit que l'Argentine travaille avec le Paraguay et le Brésil pour lutter contre ce ravageur. Le rapport de l'Argentine est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la BELGIQUE. Le délégué, s'exprimant au nom de son gouvernement et de l'Union européenne, remercie le Gouvernement du Paraguay d'avoir accueilli la Réunion plénière. Le délégué remercie également le Secrétariat de ses efforts concernant la préparation de documents pour la réunion et note que le CCIC est le forum international de premier plan pour le coton. Le délégué note que l'industrie du textile et de l'habillement reste un secteur vital pour l'économie européenne bien que le nombre d'employés ait diminué, suite aux ajustements structurels de ces 10 dernières années. En 1996, la consommation cotonnière dans l'Union européenne a diminué de 2 %, passant à juste un peu plus d'un million de tonnes mais les importations par l'UE représentaient quand même 17 % du commerce mondial du coton. Le délégué note que l'UE est le plus grand importateur de coton. En 1996/1997, la production a atteint 393 400 tonnes et l'on prévoit un accroissement de 13 % en 1997/1998. La production en 1996/1997 a permis de répondre à 40 % de la consommation au sein de l'Union européenne. Le délégué indique que l'UE note avec plaisir la suppression de normes

restrictives sur les exportations de coton brut du Pakistan suite aux négociations des Tables rondes en Uruguay. Mais, note-t-il, d'autres pays imposent encore des quotas très stricts sur les exportations. Le délégué note également que la concession de crédit avantageux déforme nettement la concurrence sur le marché et que ces déformations favorisent les filateurs des pays bénéficiaires. Ses remarques et le rapport de l'Union européenne sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué des PHILIPPINES. Le délégué exprime la reconnaissance de son gouvernement pour l'hospitalité avec laquelle le Gouvernement du Paraguay et la ville d'Asunción ont accueilli la Réunion plénière. Le délégué remercie à nouveau les pays membres du CCIC pour l'honneur qu'ils lui ont fait en lui demandant d'être le Président de la Commission permanente en 1996/1997. Le délégué réitère l'engagement du Gouvernement des Philippines de continuer ses efforts de développement d'une industrie locale de production cotonnière. Il note que le coton a retrouvé sa place aux Philippines mais qu'il faudra continuer à accroître la superficie. Le délégué décrit le plan de développement agricole à moyen terme, notamment les aspects concernant le coton et explique que le but est de permettre aux producteurs d'obtenir un revenu supplémentaire grâce à des rendements accrus en utilisant des semences de meilleure qualité et des mesures écologiques de lutte contre les ravageurs. Le rapport des Philippines est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE. Le délégué remercie le Gouvernement du Paraguay pour son hospitalité chaleureuse à l'égard de la délégation indienne. Le délégué note que la culture du coton en Inde emploie environ 7 millions d'exploitants agricoles et que le coton est l'une des cultures commerciales les plus importantes. Il explique qu'en Inde, le coton est cultivé dans trois zones distinctes. La consommation industrielle du coton est en train d'augmenter vu la croissance dans la capacité, surtout dans les Unités orientées sur les exportations. Environ 60 nouvelles unités de filature sont entrées en fonction l'année dernière et, en 1996/1997, la consommation cotonnière en Inde s'est accrue et a atteint 2,8 millions de tonnes. Le Gouvernement de l'Inde cherche à trouver un bon équilibre entre les intérêts des producteurs de coton et les usines de textile ainsi que les tisserands décentralisés travaillant avec des métiers à tisser manuels et mécanisés. En 1996/1997, le gouvernement a supprimé un quota d'exportation de 245 000 tonnes. En 1997/1998, le gouvernement a déjà supprimé un quota d'exportation de 120 000 tonnes. Les usines textiles en Inde sont libres d'importer le coton auprès de n'importe quelle source. Le Gouvernement de l'Inde reconnaît la nécessité d'augmenter les rendements cotonniers et envisage de mettre sur

pied une mission technologique du coton. La Cotton Corporation of India (CCI) aide à produire et à distribuer des semences certifiées, cultivant des zones non traditionnelles avec du coton. Elle participe au transfert de technologie et construit des hangars pour les producteurs. Le Gouvernement de l'Inde, la CCI, les organisations du commerce du coton et autres organismes s'occupant de coton reconnaissent la nécessité de produire un coton non contaminé. La mission technologique proposée pourrait prendre des mesures en vue de moderniser les usines d'égrenage et de pressage afin d'améliorer la transformation. Le Gouvernement de l'Inde a décidé de relancer le marché national à terme du coton lors de la prochaine campagne du coton. Le rapport de l'Inde est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN). Le délégué remercie le Paraguay de son hospitalité. Le délégué remercie également le Directeur exécutif pour les préparations de la réunion et souhaite la bienvenue au Burkina Faso en tant que nouveau membre du CCIC. En 1996, les importations de coton de la Chine (Taiwan) s'élevaient à un total de 350 000 tonnes, soit un accroissement de 21 % par rapport à 1995. Toutefois, l'industrie de la filature en Chine (Taiwan) se heurte à de graves problèmes et le nombre de fuseaux installés en juillet 1997 était inférieur de 6 % au chiffre de l'année précédente. Plusieurs mesures devront être prises pour que l'industrie de la filature du coton reste robuste. S'agissant d'efforts en vue de 1) restructurer les systèmes de gestion interne, 2) accroître les investissements étrangers, 3) renforcer la mise au point de produits à valeur ajoutée élevée, 4) forger des alliances stratégiques avec d'autres secteurs textiles, 5) promouvoir la marque de la Chine (Taiwan) sur les marchés internationaux, 6) explorer l'utilisation de l'Internet pour la commercialisation, et 7) diffuser une technologie de production automatisée. Si ces mesures sont mises en œuvre efficacement, l'industrie de la filature du coton en Chine (Taiwan) pourra croître et, partant, augmenter la quantité des importations de coton. Ses remarques et le rapport de la Chine (Taiwan) sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du ZIMBABWE. Le délégué observe que le Zimbabwe est l'un des plus grands producteurs de coton en Afrique. Le coton est cultivé dans le pays depuis les années 20. La production ne représente que 1,3 % de la production mondiale mais le coton du Zimbabwe est d'une qualité particulièrement élevée suite à un système unique de manutention préégrenage qui permet de s'assurer que le produit n'est pas contaminé et qu'il est d'un grade uniforme. Le Conseil de commercialisation du coton au Zimbabwe a été transformé en 1994 pour devenir une société privée aux mains de l'état appelée la Cotton Company of Zimbabwe. L'industrie agricole,

déréglementée dans son ensemble, y compris le coton, est régi à présent par la Loi des produits de la commercialisation agricole permettant au Ministère de l'Agriculture, en termes généraux, de fixer les normes des produits agricoles et d'imposer l'industrie agricole. Quatre grands intervenants achètent le coton-graine au Zimbabwe de nos jours, à savoir la Cotton Company of Zimbabwe, Cotpro Limited, Cargill Zimbabwe et Boka Cotton Auction Floor. La déréglementation de l'industrie cotonnière a eu un impact positif sur les tendances de production puisqu'elle a rendu l'enthousiasme aux producteurs et encouragé l'efficacité entre intervenants de l'industrie. Malgré des conditions climatiques laissant à désirer en 1996/1997, la culture du coton a été bonne et la moisson s'élève, d'après les estimations, à presque 100 000 tonnes de fibre. L'égrenage a commencé en avril et devrait se terminer à la fin de novembre. Le délégué a conclu en invitant le CCIC à organiser la Réunion plénière en 2001 au Zimbabwe.

Le PRESIDENT remercie le délégué du Zimbabwe pour l'invitation de son pays pour être l'hôte de la Réunion plénière. Le rapport de la Zimbabwe est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'UGANDA. Le délégué remercie le Gouvernement du Paraguay et le Secrétariat du CCIC pour les préparations de la Réunion plénière. Le délégué note que le Gouvernement de l'Ouganda s'est engagé face au développement de la filière cotonnière dans le cadre de sa politique de libéralisation adoptée en 1992/1993. La recherche a montré que les deux variétés de BPA et de SATU avaient des rendements plus élevés. L'on note une tendance à la hausse encourageante dans la production bien qu'en 1997/1998, elle puisse diminuer et passer à 10 000 tonnes, suite à une sécheresse au moment des plantations et à un système inadéquat de distribution de pesticides. Le délégué observe que l'industrie cherche à trouver une solution permanente au problème de la distribution d'intrants pour les producteurs. Cette distribution devrait se faire par le truchement du secteur privé puisque le gouvernement ne peut plus soutenir l'industrie libéralisée. La solution vise à accroître la production et à vérifier que chaque égreneur dispose du rendement adéquat pour justifier les investissements dans le secteur cotonnier. Le délégué conclut que la libéralisation de l'industrie cotonnière en Ouganda a contribué pour beaucoup à la réalisation de ses objectifs et que, dans les prochaines années, la production devrait atteindre à nouveau les niveaux des années 60. Le rapport de l'Ouganda est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TANZANIE. Le délégué remercie le Gouvernement du Paraguay pour sa chaleureuse hospitalité ainsi que le Secrétariat pour les arrangements pris pour la Réunion plénière. L'industrie cotonnière de la Tanzanie repose sur une

petite production non mécanisée, une faible utilisation d'intrants, un manque de variétés de semences à rendement élevé et une dépendance totale de la culture pluviale. Face à cette situation, le gouvernement a restructuré le Conseil du coton pour lui permettre d'assumer des fonctions réglementaires. La transformation et la commercialisation du coton ont été entièrement libéralisées. A présent, l'industrie elle-même finance certaines activités de recherche par le biais d'impôts sur la production et très petites de textile sont privatisées. Toutefois, le secteur privé n'a pas su remplir le vide créé par le démantèlement de l'ancien système centralisé d'approvisionnement en intrants. Les coopératives, les négociants et les responsables de l'égrenage fournissent des intrants sur crédit aux producteurs mais il s'agit d'activités à très petites échelles. D'après les prévisions, la production devrait s'accroître lors de la campagne prochaine, si toutefois les conditions climatiques sont favorables, puisque les producteurs ont été encouragés par la plus grande efficacité dans les opérations de commercialisation. Ses remarques et le rapport de la Tanzanie sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD. Le délégué fait part de la reconnaissance de sa délégation au Gouvernement et aux habitants du Paraguay et leur souhaite une vive réussite dans le cadre de leur programme quinquennal de relance. Le délégué remercie le Président et la Commission permanente pour l'effort déployé afin de faire progresser les buts du CCIC. Le délégué félicite également M. Shaw et le personnel de la bonne gestion des affaires du CCIC cette dernière année. Le délégué souhaite la bienvenue au Burkina Faso au sein du CCIC. Le délégué note que l'année dernière a été une année importante pour l'agriculture en Afrique du Sud et pour le programme de libéralisation. L'ancienne loi sur la commercialisation agricole datant de 1937 a été remplacée par une nouvelle loi. L'ancienne loi créait des conseils de contrôle qui fixaient les prix et mettaient en place un canal unique de distribution et de commercialisation. En revanche, la nouvelle loi repose sur le principe d'une intervention minimum dans les affaires du marché et ne comporte aucune disposition sur la fixation de prix ou la commercialisation basée sur des filières uniques. La loi stipule l'introduction de taxes pour la recherche, le développement du marché et la collecte obligatoire d'information ainsi que la réglementation des producteurs et des transformateurs. Les fonctions du Conseil du coton seront reprises par une société privée. L'industrie cotonnière de l'Afrique du Sud a toujours été exposée à la concurrence internationale et les nouveaux développements auront un impact positif sur l'industrie cotonnière puisque les cultures compétitives seront également exposées à l'incertitude des cours internationaux. Ses remarques et le rapport de l'Afrique du Sud sont des Déclarations de la

Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du SOUDAN. Le délégué remercie le Gouvernement et les habitants du Paraguay d'avoir accueilli la Réunion plénière. Le délégué souhaite la bienvenue au Burkina Faso en tant que nouveau membre du CCIC et remercie le Secrétaire. Le délégué note que le Soudan avait entièrement libéralisé la filière cotonnière mais qu'un manque de financement entraînait des problèmes pour les producteurs. Le gouvernement reconnaît les problèmes au niveau de la distribution des intrants et cherche des solutions pour venir à bout de ce problème. Le Gouvernement du Soudan cherche à maintenir la qualité du coton et à diminuer la contamination. Au Soudan, l'industrie travaille avec le Fonds commun des produits de base pour diminuer les problèmes liés au coton collant. Ses remarques et le rapport du Soudan sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ESPAGNE. Le délégué fait part de sa gratitude au gouvernement du Paraguay pour l'accueil chaleureux réservé aux délégués de la Réunion plénière et félicite le Secrétariat et la Commission permanente pour la qualité des présentations. Le délégué souhaite la bienvenue au Burkina Faso en tant que nouveau membre du Comité. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AUSTRALIE. Le délégué remercie le Secrétariat pour l'organisation de la Réunion ainsi que le Gouvernement du Paraguay qui est l'hôte de cette Réunion. Le délégué indique que la production de son pays a atteint lors de la dernière campagne un record de 613 000 tonnes, dont 90 % ont été exportés. Le délégué se montre préoccupé par les changements dans les taux de change en Asie pour l'industrie cotonnière et demande quel est l'avis du Secrétariat à cet égard. Le délégué note que les échanges de coton en Australie se font dans le cadre d'une économie ouverte et que l'assistance à l'industrie de l'habillement et des textiles est en train de diminuer. Toutefois, il dit que le gouvernement travaille avec l'industrie dans le cadre d'un programme actif de recherche et de développement. Il indique que certains changements se sont faits récemment dans la structure de l'industrie cotonnière en Australie. Un Conseil de l'industrie cotonnière a été créé pour représenter l'industrie et l'Australian Cotton Foundation s'appelle à présent Cotton Australia. Le délégué souhaite transmettre une invitation au nom de l'industrie cotonnière australienne et du Gouvernement de l'Australie afin de tenir la 59^e Réunion plénière du Comité en l'an 2000 dans la ville de Cairns en Australie. L'Australie sera également l'hôte des Jeux Olympiques d'été cette année et la Réunion plénière du CCIC pourrait être organisée de sorte à suivre immédiatement les Jeux. Ses remarques et le rapport de l'Australie sont

des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du BRÉSIL. Le délégué indique qu'il est heureux d'être au Paraguay, pays compagnon du Mercosur et voisin coopératif. Le délégué note que, dans son pays, la production a baissé, passant de 900 000 tonnes à 300 000 tonnes ces dix dernières années mais que l'on espère un revirement de cette tendance en 1997/1998. On assiste à une concentration de nouveaux investissements concernant des processus mécanisés et des semences améliorées. Le délégué invite d'autres personnes à venir au Brésil pour voir le potentiel d'accroissement de production. Le délégué insiste sur le fait que le gouvernement continue à se soucier des petits producteurs et qu'il existe des programmes pour soutenir la production cotonnière au Nord-Est. Le délégué note que le Brésil se préoccupe depuis longtemps de la perte de la part du coton dans le marché et que cette préoccupation est d'autant plus vive que l'utilisation industrielle du coton au Brésil est en train de diminuer lors de la présente campagne. Le délégué espère que cette Réunion adoptera des mesures concrètes pour améliorer la place du coton dans l'économie mondiale. Le rapport du Brésil est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à la déléguée du PARAGUAY. La déléguée indique que c'est un grand honneur que de recevoir les délégués et les observateurs du CCIC. La déléguée exprime sa reconnaissance au Directeur exécutif et au Secrétariat pour l'aide apportée à l'organisation de la Réunion. Et, bien que sa part dans la production et le commerce mondial soit petite, la production cotonnière est importante pour l'économie du Paraguay. La déléguée retrace l'histoire de la production cotonnière au Paraguay et note le déclin pendant les années 90 suite aux difficultés rencontrées par les petits producteurs, l'apparition du charançon de la capsule, les mauvaises conditions climatiques lors de certaines années et les difficultés rencontrées par les producteurs pour obtenir du crédit. Au vu de cette réduction de la production, seule une petite proportion de la capacité d'égrenage a été utilisée. Elle dit que, toutefois, le Ministère de l'Agriculture a démarré un plan quinquennal de développement du coton pour faciliter l'expansion de la production par les grands producteurs. Tout en continuant à aider les petits producteurs, le plan prévoit l'application d'une technologie efficace, l'accès au crédit et l'utilisation d'ensembles biologiques pour lutter contre les ravageurs et augmenter les rendements. Des techniciens spécialisés formeront les producteurs dans chaque région du Paraguay dans le cadre de la nouvelle technologie. Le nouveau plan devrait permettre d'étendre la superficie cotonnière et d'accroître la production de coton. Le rapport du Paraguay est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT ajourne la deuxième séance plénière à 18h15.

Troisième séance plénière

Mardi 28 octobre 1997, 9h00

Sous la présidence de M. Félix A. Stiegwardt

Le PRESIDENT avant de commencer l'ordre du jour de la troisième séance plénière donne la parole au délégué de l'EGYPTE.

Le délégué de l'EGYPTE indique qu'au nom de son gouvernement, il a le plaisir d'inviter le Comité consultatif international du coton à tenir la Réunion plénière au Caire en l'an 2002. Le délégué fait également savoir que son gouvernement reconnaît l'importance de ce forum international et espère que l'invitation sera acceptée. Ses paroles sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT remercie le délégué. Il note qu'avec l'invitation transmise par le délégué de l'Egypte, trois propositions ont été faites lors de la présente Réunion plénière en vue de l'organiser en Australie en 2000, au Zimbabwe en 2001 et, à présent en Egypte en l'an 2002.

M. Oscar Osvaldo Frick, Economiste senior, Bolsa de Mercadorias & Futuros, présente une communication par M. José Antonio Esteve du Conseil des Gouverneurs au sujet des problèmes de la production de coton en Amérique latine. M. Frick note que la région du Mercosur représente environ 5 % de la production cotonnière mondiale. La production de coton est en train d'augmenter en Argentine mais elle est à la baisse au Brésil et une comparaison des conditions dans les deux pays permettrait d'éclairer le choix de stratégies en vue d'augmenter la production sur l'ensemble de l'Amérique latine. En Argentine, 90 % de la superficie cotonnière est cultivée dans des conditions pluviales, 91 % de la production est réalisée sur des exploitations sur de plus de 100 hectares, 52,5 % des producteurs de coton possèdent plus de 1 000 hectares et 85 % de la récolte est moissonnée à la machine. Par contre, la plupart des exploitations au Paraguay et au Brésil font moins de 25 hectares. M. Frick observe que les arrangements commerciaux libéralisés pris suite à la table ronde de l'Uruguay ont tendance à favoriser les grands producteurs agricoles. Il note également qu'un grand nombre de sociétés de commercialisation de coton en Argentine participent au commerce d'autres produits de base et, par conséquent, réalisent des économies d'échelle leur permettant de financer les échanges internationaux.

M. Frick explique que les prix au comptant en Amérique du Sud et les prix à terme à New York ne vont pas toujours dans la même direction. Par conséquent, le contrat à terme BM&F est un instrument de protection nécessaire pour l'industrie cotonnière du Mercosur. Le BM&F compte 170 membres et a l'intention d'assumer la direction des marchés à terme agricoles au Brésil.

Les données du BM&F peuvent être obtenues sur l'Internet. La communication de M. Esteve est présentée par M. Frick et est une Déclaration de la Réunion. *(La communication qui était une partie du programme de la troisième séance plénière, était délivrée lors de la cinquième séance plénière.)*

Le PRESIDENT donne la parole à M. José Posse, du Secrétariat de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêcheries de l'Argentine qui présente les points de vue de son gouvernement sur le coton dans le Mercosur.

M. Posse décrit les changements économiques de ces deux dernières années dans la filière cotonnière en Argentine et les perspectives commerciales du pays avec le Mercosur et le reste du monde. Il indique que le secteur agricole dans son pays se concentre sur les plaines centrales, produisant des céréales et servant à l'élevage. Le coton est cultivé dans le Nord de l'Argentine. La province du Chaco, indique-t-il, est la principale région cotonnière du pays. Ces dernières années, l'opération cotonnière classique a changé de taille et de nouvelles opérations de grande envergure ainsi que de nouvelles provinces ont pénétré sur le marché. Il indique également que cette taille plus importante des exploitations cotonnières a permis de faire progresser la mécanisation, surtout dans les nouvelles provinces productrices du Nord-Ouest. Les recettes d'exportation tirées du coton s'élevaient à 500 millions de dollars US en 1996, comparées aux 900 millions de recettes réalisées par les exportations de bétail. Les accroissements dans les exportations du coton, indique-t-il, sont le résultat d'une augmentation tant dans la superficie cotonnière en 1992/1993 et 1996/1997 que dans la production de coton-graine, qui est passée de 430 000 tonnes à 1 million de tonnes. Il note que l'Argentine se situe actuellement au cinquième rang mondial des exportateurs et que cette position a été possible suite à des cours internationaux relativement élevés, à de bonnes conditions climatiques, à des politiques correctes mises en œuvre par l'organisme phytosanitaire du pays, Senasa, et à la technologie utilisée pour la production de coton. Il ajoute que certains nouveaux financements ont été faits dans la production cotonnière grâce à des fonds d'investissement agricole mais qu'il fallait encore trouver un financement convenant aux petites opérations cotonnières. Le financement des opérations d'égrenage était possible suite à un accès facile au crédit étranger. Il ajoute que les changements dans la filière cotonnière de l'Argentine étaient le résultat d'un nouveau contexte macroéconomique du pays et d'une libéralisation du commerce extérieur. Il note que la composition des exportations a changé pendant les années 90 et que les principales destinations des

exportations de coton en 1996 étaient le Brésil, les Etats-Unis, la Thaïlande, la Chine et l'Indonésie. Les ventes au Mercosur, surtout au Brésil, ont augmenté rapidement, passant de 5 % du total des exportations en 1990/1991 à 36 % en 1996/1997 suite à la baisse des barrières tarifaires à l'intérieur de la région et aux faibles niveaux de production cotonnière du Brésil. M. Posse conclut que les défis qui se présentent actuellement à l'Argentine consistent à créer de meilleures conditions pour une industrie textile compétitive, à résoudre le problème de financement des petites opérations de coton et à accroître les rendements en utilisant les nouvelles variétés que les chercheurs locaux ont déjà mis au point pour répondre aux besoins des petits producteurs. La présentation de M. Posse est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT demande aux Etats membres s'ils ont des commentaires et donne la parole au délégué du BRESIL, qui demande à M. Posse d'approfondir ses remarques à propos de la mécanisation en Argentine et des effets d'alignement de sa monnaie sur le dollar américain.

M. Posse répond que la mécanisation a pu se faire essentiellement parce que la parité avec le dollar a permis d'importer plus facilement les machines. La capacité de trouver un financement à l'étranger est un autre élément de la mécanisation des opérations d'égrenage. Il mentionne que, malgré la mécanisation, la qualité a été maintenue grâce à de meilleures techniques d'égrenage.

Le PRESIDENT donne la parole à Mme Andrea Saldanha da Gama Watson de la Division de l'agriculture et des produits de base du Ministère des Affaires étrangères du Brésil qui présente les perspectives de son gouvernement sur le coton dans le Mercosur.

Mme Gama Watson indique qu'en 1996/1997, la production cotonnière totale du Mercosur s'élevait à 835 000 tonnes et que la consommation était de l'ordre de 960 000 tonnes, laissant au Mercosur un déficit de 135 000 tonnes. Elle indique que le Brésil est le plus grand consommateur de coton dans le Mercosur et que le pays a bénéficié de la production cotonnière d'autres pays du Mercosur. Elle ajoute qu'en 1996/1997, les importations brésiliennes s'élevaient à 468 200 tonnes, dont 66 % provenaient du Mercosur. La production au Brésil, qui était de 350 000 tonnes en 1996/1997, devrait s'accroître à 425 000 tonnes en 1997/1998 et le pays devra probablement importer 400 000 tonnes, dont un pourcentage plus grand devrait venir du Mercosur. Mme Gama Watson mentionne que le coût de la production au Brésil est le plus élevé du Mercosur et que le pays améliorera la productivité dans les trois années à venir en intro-

duisant des techniques de culture plus modernes avec des semences hybrides et la mécanisation de l'ensemencement et de la récolte. Le Gouvernement du Brésil reconnaît la nécessité de diminuer les coûts pour que le coton puisse livrer concurrence dans une économie mondialisée. Par conséquent, de nouvelles zones de production ont été ajoutées dans les états de Mato Grosso au Nord et au Sud et dans les Goiás, avec des rendements de plus de 1 000 kilogrammes de coton fibre par hectare. En outre, dans les états de São Paulo et de Paraná, le gouvernement a lancé des programmes de relance vigoureuse de la production cotonnière visant la production à grande et à petite échelle. Elle ajoute que les tarifs externes communs, fixés au départ à 1 %, ont facilité les importations de l'extérieur du Mercosur et que la barrière tarifaire actuelle de 3 %, qui devrait s'élever à 6 % en l'an 2000, explique le pourcentage plus important des importations du Mercosur en 1996. Normalement, la part du Mercosur dans les importations totales au Brésil devrait continuer à s'accroître.

Mme Gama Watson indique également que le Brésil compte aujourd'hui une économie arrivant à maturité après la réussite du plan de stabilisation du pays, appelé Plano Real, démarré en 1994. Il existe un strict contrôle des taux de change jugulant l'inflation. Toutefois, la balance des paiements a entraîné des conditions défavorables et la concurrence plus resserrée de la part d'importations libéralisées a forcé une restructuration et une diminution des opérations de l'industrie textile. Elle ajoute que, du côté de la production, le plan de stabilisation a eu des effets bien plus prononcés puisque des taux d'intérêt élevés et l'évaluation de la monnaie se sont répercutés sur les coûts. Enfin, Mme Gama Watson indique que les perspectives pour l'industrie cotonnière au Brésil et pour ses partenaires du Mercosur sont extrêmement positives mais qu'il y a lieu de se préoccuper de la diminution dans la part que détient le coton dans la consommation de fibre. La communication de Mme Gama Watson est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Aristides Raidan et M. Pedro Daniel Roa des Divisions de la commercialisation et de la planification du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Paraguay qui présentent les perspectives de leur pays concernant les échanges cotonniers dans le Mercosur.

M. Raidan indique que le premier programme de coton au Paraguay a été lancé en 1972/1973 et que, depuis, l'on assiste à un accroissement rapide de la production cotonnière. En effet, dit-il, la production a augmenté, passant de 17 485 tonnes de coton-graine en 1970/1971 à 642 663 tonnes en 1989/1990. Mais, en 1996/1997, la production n'a atteint que 191 355 tonnes. Les diminutions dans la production cotonnière pen-

dant les années 90 sont dues à la fluctuation des cours internationaux, à la diminution dans la productivité des sols, aux mauvaises conditions climatiques qui ont limité la production de semences, à la petite échelle de la production, à l'incursion du charançon de la capsule et à l'insuffisance du crédit et de l'assistance technique. M. Raidan dit que, face à l'importance du coton pour le Paraguay et aux niveaux à la baisse dans la production, le Ministère de l'Agriculture a formulé un plan quinquennal dans la relance du coton qui doit être revu par M. Roa. M. Roa dit que les objectifs du plan visent à accroître la production cotonnière et à stabiliser la superficie. A cette fin, dit-il, les stratégies devaient créer des conditions nécessaires pour accroître la productivité et la rentabilité afin que les producteurs reprennent confiance dans la production de coton et développent des cultures complémentaires pour transformer les petites exploitations en unités économiques et ne nuisant pas à l'environnement. Il mentionne les mesures spécifiques qui seront prises, entre autres la lutte contre le charançon de la capsule avec le défrichage opportun des terres, la récupération des sols avec l'adjonction d'engrais verts et la rotation des cultures, l'utilisation de semences traitées avec 70 % ou plus de germination, le choix attentif et le contrôle qualité des insecticides, la distribution de crédit aux petits exploitants, de pair avec des ensembles technologiques de gestion des cultures et des intrants, l'assistance technique et le transfert rapide des résultats de la recherche. Le but du plan est d'intégrer jusqu'à 180 000 exploitants dans une zone de 320 000 hectares avec une production possible de 640 000 tonnes de coton-graine. Concernant le Mercosur, M. Roa indique que le marché commun est encore en train de se développer et que l'Union douanière a démarré en janvier 1995. Il indique que l'impact du Mercosur sur le secteur du coton est reflété par l'accroissement des exportations vers la région. Il ajoute que, dans la Commission commerciale du Mercosur, une seule consultation a été convoquée par l'Argentine, destinée au Paraguay, et que la question a été résolue mutuellement sans aboutir à une réclamation officielle. Il indique qu'une consultation s'est faite concernant les questions de restriction non tarifaire, en relation avec les mesures économiques adoptées récemment par le Brésil concernant le commerce externe et qui ont été à l'origine d'un certain conflit. Il indique également qu'un élément important du Mercosur concernant le commerce du coton concerne la réglementation phytosanitaire harmonisée.

En conclusion, M. Raidan indique qu'il est fort probable que le producteur de coton dans le cadre du Mercosur soit davantage préparé à travailler sur un marché libre parce qu'il n'a pas été protégé, comme c'est le cas dans d'autres pays. Il ajoute qu'en Amérique du Sud, la production agricole intégrera de nouveaux interve-

nants avec de nouvelles stratégies et demandes aboutissant à une plus grande stabilité des coûts.

Le Mercosur traverse une transition, passant d'une région productrice de coton avec des coûts relativement élevés à une région compétitive. La communication de M. Raidan et M. Roa est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT demande si les Etats membres ont des commentaires à faire et il donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui demande si le plan de relance comprend un volet de lutte contre le charançon de la capsule ou un programme d'éradication.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du PARAGUAY indique que, conformément aux accords internationaux, le Paraguay a adopté une stratégie double concernant le charançon de la capsule, à savoir une stratégie d'éradication le long des frontières et une stratégie de lutte dans le reste du pays.

La déléguée des ETATS-UNIS note que les discussions précédentes sur le MERCOSUR traitent des tarifs communs extérieurs et intérieurs pour le coton et des effets possibles du MERCOSUR sur le commerce du coton entre les pays membres. Elle demande des informations similaires concernant les textiles du coton.

Ensuite, le PRESIDENT donne la parole au délégué de la BOLIVIE, M. Carlos Correa, Président de l'Asociación Nacional de Productores de Algodón (ADEPA-Association nationale des producteurs de coton de la Bolivie) qui présente les perspectives de son pays concernant le coton dans le Mercosur.

M. Correa remercie le Gouvernement du Paraguay pour son hospitalité et invite les délégués et les observateurs à regarder, pendant le reste des pauses café, une vidéo sur le coton et le secteur agricole de la Bolivie où ils peuvent voir Santa Cruz de la Sierra, ville qui va accueillir la 57^e Réunion plénière en 1998. Il ajoute que, l'année prochaine, les délégués arriveront sur les terres du Marché des Andes, qu'il espère, sera plus proche du Mercosur à ce moment-là qu'il ne l'est aujourd'hui. Il indique que la date exacte de la Réunion plénière sera annoncée avant vendredi.

M. Correa indique que le modèle du marché libre adopté en 1985 par le Gouvernement de la Bolivie en vue d'une croissance économique durable, dynamique et intégrée, a permis de créer un contexte de stabilité économique, politique et sociale dans le pays. Un tel contexte favorable a permis une croissance très importante de l'économie du département de Santa Cruz qui est à présent le centre de gravité de l'économie nationale. La région contribue à 32 % du PIB du pays et à 43 % des exportations non traditionnelles. Vu son potentiel et son emplacement géographique au cœur de l'Amérique, la région est en train de devenir rapidement un centre in-

ternational connectant les pays de l'Atlantique et du Pacifique. Le coton est l'une des cultures qui convient le mieux à la région mais les marchés lui manquaient. En 1990, avec l'ouverture des marchés du Pacte des Andes, la production cotonnière a été relancée et la superficie a commencé à s'accroître, passant cette année de 1 215 hectares à 52 062 hectares en 1997. La superficie actuelle consacrée au coton ne représente que 5 % de la superficie cotonnière possible dans le pays. M. Correa indique que, de 1990 à 1996, les marchés traditionnels du coton de la Bolivie étaient les pays du Pacte des Andes, représentant 90 % des exportations, mais cette situation s'est modifiée radicalement en 1997 avec l'ouverture des marchés du Mercosur. En 1997, 50 % des exportations étaient destinées au Pérou et 40 % au Brésil. La Bolivie n'a pas de barrières tarifaires, ni dans le cadre du Pacte des Andes, ni dans celui du Mercosur, avec la seule exception du Paraguay où il existe une barrière tarifaire de 21 % sur le coton brut. En outre, le Chili a supprimé tous les tarifs imposés sur le coton bolivien. Vu cette rapide expansion des marchés, la production cotonnière, en 1997, n'a pas suffi pour répondre à la demande. Reconnaissant le potentiel du secteur cotonnier, l'ADEPA a formulé le Plan national du coton afin de faire bénéficier le secteur d'une technologie plus moderne, de diminuer les coûts des intrants pour la production cotonnière et d'élargir l'accès au crédit. Le Plan, qui permettra d'élargir la zone à 200 000 hectares en 2001, comprend un programme de semences, la lutte intégrée contre les ravageurs, la mécanisation de la récolte et l'amélioration des sources de financement, dont le crédit étranger. Enfin, M. Correa indique que la croissance économique rapide de la région accompagne les hausses dans la production cotonnière et que les perspectives économiques de la région de Santa Cruz, indiquent des accroissements encore plus rapides renforçant ainsi les chances d'achever, de ma-

nière réussie, le Plan national du coton. La communication de M. Correa est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Pat Apperson, de Rothschild Australia Limited, qui présente une communication sur ce que les producteurs de l'Amérique du Sud peuvent apprendre de l'expérience des opérations de couverture en Australie.

M. Apperson indique que l'Australie a connu une croissance très rapide de la production de coton ces 20 dernières années et qu'aujourd'hui, c'est l'un des producteurs de coton les plus efficaces au monde. Il ajoute que le secteur cotonnier dans son pays se compose de 1 200 producteurs, 12 organisations de commercialisation, 30 égreneuses et six filatures ; il n'existe pas d'intervention du gouvernement et pas de contrat à terme. Il note que l'eau représente la seule contrainte entravant la production de coton en Australie. Les prix nationaux en Australie sont corrélés de près avec les prix de la Bourse des instruments à terme de New York et sont aussi fluctuants que l'Indice Cotlook A. M. Apperson indique que les outils utilisés pour la couverture des opérations en Australie ont évolué, passant de services insuffisants à l'intention des producteurs dans les années 60 à des services excessifs de nos jours. Actuellement, un producteur australien peut utiliser les contrats à terme, les prix différés pour la couverture des opérations ainsi que les instruments à terme, les options et pools. Il indique que la stratégie vise à examiner les corrélations de prix, par exemple, entre les prix australiens et les Etats-Unis, à obtenir et à analyser autant d'information que possible. M. Apperson indique que le producteur de l'Amérique du Sud doit observer les prix australiens et des Etats-Unis mais qu'il doit également comprendre que ces marchés fonctionnent de manière différente. Il indique que la gestion du risque est de toute première importance vu que le

coton est cher à produire et que, partant, les bénéfices devraient être suffisants. Enfin, M. Apperson indique qu'un plan d'action visant à intégrer les opérations de couverture à la gestion de risque en Amérique du Sud demanderait que l'on éduque à propos du sujet et que l'on évalue continuellement l'emplacement et les spécifications du contrat. La présentation de M. Apperson est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT déclare la séance de questions et de commentaires ouverte et donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui remercie M. Apperson de sa présentation et indique qu'en Argentine, il n'existe pas d'institution qui soutienne les prix à un certain niveau de la production. Il ajoute que l'Argentine pense que le marché des instruments à terme est un outil très important pour la gestion de risque et que le pays réalise déjà un programme d'éducation, ayant invité M. Donald Conlin de la Bourse cotonnière de New York et un représentant de la Bourse des articles de base de Sao Paulo. Il indique qu'actuellement, l'on étudie la possibilité de mettre en place un marché d'instruments à terme dans le pays. Le délégué fait savoir qu'un marché à terme est particulièrement important pour les pays qui n'ont pas de prix plancher fixés par le biais d'un programme de prêt ou autre programme public.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TURQUIE qui demande le pourcentage de coton australien bénéficiant de couverture des opérations.

M. Apperson indique que pratiquement 100 % du coton australien bénéficie de couverture, qu'environ 95 % du coton est vendu par le biais de contrats à terme aux négociants qui, à leur tour, assurent sa protection à près de 100 %.

Il n'y a aucune autre question et le PRESIDENT ajourne la Réunion à midi.

Quatrième séance plénière

Mardi 28 octobre 1997, 14h00

Sous la présidence de M. Félix A. Stieghardt

Le PRESIDENT donne la parole à M. Carlos Valderrama, Economiste, Secrétariat du CCIC. M. Valderrama donne un aperçu général de la situation actuelle concernant la compétitivité du coton. Il note que la part du coton dans le marché mondial a baissé, passant de 45,2 % de la consommation de fibre textile en 1995 à 44,7 % en 1996, et que le coton a perdu plus de 4 points de pourcentage dans la part du marché depuis 1990. La perte dans la part du marché représentait une réduction cumulée dans l'utilisation cotonnière mondiale qui était de 6 millions de tonnes. Dans la région regroupant l'Europe de l'Est et l'ancienne URSS, la part du coton dans

l'utilisation de fibre a baissé, passant de 49,4 % en 1992 à 39,3 % en 1996. Dans les pays en développement pris ensemble, la part du coton dans l'utilisation de fibre a baissé de 0,5 %, passant à 46,6 % en 1996 et, dans les pays industrialisés, le coton a perdu 1 point de pourcentage dans la part du marché en 1996, chutant à 43,6 %. Dans les pays en développement, la part du coton dans le marché des fibres a diminué chaque année lors des années 90 et la diminution en 1996 n'était pas inhabituelle.

M. Valderrama indique qu'une évolution dans les prix des fibres favorisant les fibres compétitives n'explique qu'une partie de la perte dans la part de marché détenue par le coton ces dix dernières années. Il note que l'élasticité-prix de

la demande du coton diminue depuis 1990, signifiant que les achats de produits de coton de la part des consommateurs ne suivent pas les accroissements dans les revenus. On prévoit actuellement que la part détenue par le coton dans l'utilisation mondiale de fibre chutera à 44 % en 1998. Les statistiques présentées par M. Valderrama peuvent être trouvées dans la Demande textile mondiale, document de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Suresh A. Kotak, Président de l'East India Cotton Association. M. Kotak présente une communication sur «l'amélioration de la compétitivité du coton dans les pays en développement : le cas de l'Inde.» M. Kotak note que la diminution dans

la part du marché a surtout été prononcée dans les pays en développement. Les raisons de cette diminution dans la part du marché sont les suivantes : manque de compétitivité des prix et manque de compétitivité hors prix, dont des facteurs telles des caractéristiques de filature inférieures pour le coton et des caractéristiques souhaitables pour les fibres synthétiques dans les pays en développement, telles que l'aspect durable. Dans le cas de l'Inde, M. Kotak note que le gouvernement avait d'abord imposé des droits élevés à l'importation et des taxes sur les fibres chimiques lorsqu'elles sont introduites dans les années 60. Mais, lors des années 80, les consommateurs ont commencé à préférer les tissus mixtes et la capacité de production de fibre synthétique a augmenté en Inde, alors que la production de coton ne suivait pas la hausse de la demande. Par conséquent, le gouvernement a diminué les droits à l'importation sur les fibres synthétiques, de 165 % en 1981 à 35 % en 1996, et les prix à l'usine des fibres synthétiques et du coton en Inde sont à présent plus ou moins les mêmes. La part du coton dans l'utilisation industrielle de fibre a diminué, passant de 80 % en 1990/1991 à 68 % en 1995/1996.

Ensuite, M. Kotak demande comment l'on peut répondre à ce défi. Il propose que le coton exploite au maximum ses caractéristiques de confort, d'absorption et la production dans de nombreux pays ainsi que sa polyvalence tout en tenant compte de ses faiblesses, par exemple, les fluctuations des prix, la contamination et le caractère inférieur de la solidité et de l'uniformité. Il encourage les délégués à se rappeler que les fibres synthétiques ont également des points faibles, notamment le fait qu'elles ne soient pas confortables. M. Kotak encourage l'industrie cotonnière à diminuer le coût de la production en mettant au point des variétés à plus fort rendement et à saison plus courte en utilisant davantage les techniques de la lutte intégrée contre les ravageurs pour diminuer les coûts de la lutte contre les ravageurs et à protéger l'environnement en utilisant des engrais naturels, en améliorant les ratios d'égrenage et en augmentant le contenu oléagineux des graines de coton. Il propose que l'industrie développe de nouvelles technologies pour contrôler les fluctuations dans la production et les prix. Il indique qu'on peut renforcer l'efficacité de la commercialisation. Il encourage vivement les producteurs à répondre aux demandes de qualité des filateurs et à éliminer la contamination qui est le fléau de l'industrie textile. D'après lui, pour atteindre ces buts, il faudra coordonner les activités entre les divers segments de l'industrie. Et il insiste sur le fait que la promotion du marché est un volet important de toute stratégie d'amélioration générale. M. Kotak conclut en rappelant aux délégués l'importance de la production cotonnière pour des millions de personnes qui en dépendent pour vivre et souligne l'importance d'agir pour améliorer la part du coton dans l'écono-

mie mondiale. La présentation de M. Kotak est une Déclaration de la Réunion.

Le **PRESIDENT** donne la parole à M. Victoriano B. Leviste, Président de la Commission permanente. M. Leviste présente le Document de travail II de la Commission permanente sur les Propositions en vue d'enrayer la diminution dans la part du coton dans le marché. M. Leviste note que la 55^e Réunion plénière avait demandé au Secrétariat et à la Commission permanente, de pair avec des experts invités, de préparer des propositions spécifiques pour enrayer la perte dans la part que détient le coton dans le marché. En 1996/1997, la Commission permanente avait reçu un document synthétique du Secrétariat et avait organisé des auditions de spécialistes de pays membres ayant de l'expérience en ce qui concerne les programmes promotionnels. En fonction de l'information réunie à ces rencontres, la Commission permanente a recommandé les mesures suivantes au Comité consultatif international du coton :

1. Encourager les efforts faits par le secteur privé en vue d'élaborer des plans industriels pour accroître la consommation cotonnière mondiale et, à la discrétion des pays membres individuels, fournir un soutien à ces efforts.
2. Prier instamment les gouvernements d'encourager les efforts nationaux et internationaux en vue d'augmenter la consommation nationale et mondiale de coton.
3. Par le biais de la diffusion de l'information et de la promotion de la recherche, encourager :

Tous les moyens possibles pour accroître les rendements de coton ;

Améliorer les variétés de coton et l'égrenage du coton pour produire du coton avec des caractéristiques de fibre répondant mieux aux exigences de l'industrie textile moderne ;

Réduire la contamination des balles de coton par du matériel étranger ;

Diminuer l'incidence et l'impact du miellat dans la fibre de coton.

4. Prier instamment les gouvernements d'améliorer l'accès au marché dans leurs propres pays pour le coton et les produits à base de coton et travailler ensemble pour améliorer l'accès au marché dans le monde entier.

5. Suivre, discuter et diffuser l'information sur ces efforts, en tenant compte de l'action appropriée du CCIC à l'avenir.

Le **PRESIDENT** donne la parole à M. J. Nicholas Hahn, Président, Cotton Incorporated, USA. M. Hahn déclare que 1997 devrait être l'année où l'industrie mondiale du coton a compris qu'il lui fallait déployer une action coordonnée. Il se souvient du Procès-verbal de la conférence en mars 1997 sur l'avenir de la production coton-

nière où un grand nombre de présentateurs ont souligné la menace croissante que posait la capacité de production des fibres synthétiques. Lors d'une réunion de la Fédération internationale des fabricants d'articles d'habillement à Hong Kong en mai, plusieurs orateurs ont également souligné les progrès réalisés par les Fabricants de fibre synthétique qui ont amélioré les capacités techniques de leurs produits. Lors d'une réunion des Fabricants américains d'articles d'habillement, les producteurs de fibre chimique ont indiqué une hausse très sensible dans les ventes. Ils ont fait savoir qu'une technologie avait été mise au point pour diminuer de 15 % le coût de la production de polyester. Une réunion de la Fédération internationale des fabricants de textile qui se tenait en octobre semblait dominée par les fabricants de fibre synthétique qui ont présenté des communications décrivant la hausse continue dans la production de fibre synthétique et les gains prévus dans les trois années à venir dans la part du marché. Le thème des communications présentées lors des réunions internationales était le suivant : la production et les ventes de polyester et autres fibres synthétiques augmentent rapidement alors que l'utilisation du coton reste stable ou diminue. M. Hahn prie instamment les délégués de s'engager émotionnellement dans l'avenir du coton. Il remarque que la production de filaments de polyester pourrait augmenter plus rapidement que la production de fibre vu les progrès techniques dans les méthodes de finition.

M. Hahn demande si les producteurs mondiaux de coton doivent abandonner les ventes de fibre à 60 cents la livre, se concentrant à la place sur les marchés de fibre pouvant obtenir des prix plus élevés. Une telle stratégie entraînerait une perte dans la part du coton dans le marché et signifierait que le niveau actuel de production cotonnière mondiale d'environ 20 millions de tonnes ne peut pas être maintenu. Il note que les affaires cotonnières semblent adéquates pour le moment puisque la production et la consommation sont à la hausse et que les cours se situent au-dessus de la moyenne. Mais il demande aux délégués de se rappeler que la part du marché ne peut pas continuer à diminuer sans perte dans la demande absolue. Il reconnaît qu'il n'est pas facile pour les délégués de se concentrer sur un problème qui n'a pas encore commencé à avoir des répercussions.

M. Hahn note que la réussite du National Cotton Council of America (NCC) aux Etats-Unis qui a su regrouper les sept segments fondamentaux de l'industrie cotonnière, de pair avec les industries affiliées telles que les sociétés de camionnage et les fabricants de produits chimiques agricoles. Le NCC a su unir les divers groupes aux Etats-Unis pour qu'ils travaillent en collaboration afin de résoudre les problèmes de l'industrie cotonnière. M. Hahn note que la création d'un World Cotton Council (WCC) pour représenter les intérêts de tous les segments de

l'industrie cotonnière pourrait aboutir aux mêmes résultats au niveau international. Il propose que le WCC se compose de représentants de l'industrie privée, non pas de gouvernement, et que l'organisation cherche à diminuer le coût de la production de l'égrenage et de la manutention de coton au niveau mondial, rendant l'infrastructure cotonnière mondiale plus compétitive et efficace. Il propose que le WCC supervise un programme mondial de recherche et de promotion et que la Cotton Incorporated des Etats-Unis serve de modèle à un tel programme. M. Hahn note que le budget de Cotton Incorporated en 1998 s'élève à 70 millions US \$, provenant uniquement d'une taxe sur le coton produit aux Etats-Unis et sur le coton importé aux Etats-Unis au niveau du textile et de l'habillement. Si les Etats-Unis peuvent, à eux seuls, recouvrer 70 millions \$, M. Hahn pense que d'autres pays peuvent également mobiliser des montants importants pour la recherche et la promotion en matière de coton.

Le délégué du BRESIL indique que, tel qu'indiqué par la Commission permanente, sa délégation continue à penser que la proposition recommandée en vue d'enrayer la diminution de la part du coton dans le marché peut encore être améliorée. Il dit que sa délégation est convaincue que le CCIC doit participer à tout effort organisé du secteur privé, sinon le CCIC perdrait de son influence, de ses contacts et de toute contribution de telles initiatives. Le délégué propose de laisser les cinq articles de la recommandation tels quels mais d'inclure, en tant que premier article, un paragraphe indiquant que le CCIC mettrait gratuitement toute ressource du Secrétariat et autre ressource administrative à la disposition d'une organisation approuvée, mise en place par le secteur privé. Les remarques du délégué sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui soutient la proposition du Brésil. Le délégué rappelle aux autres délégations la discontinuation de l'enquête du textile réalisée et publiée par la FAO. Le délégué prie instamment les autres délégués de trouver des manières qui permettraient de reprendre cette enquête et les encourage à nouveau à exprimer ce besoin par le biais des canaux appropriés dans leur pays directement à la FAO. L'absence de l'enquête, dit-il, diminue de beaucoup les efforts permettant de visualiser la compétitivité du coton et sa part dans le marché d'un grand nombre de pays consommateurs.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la BELGIQUE qui, au nom de l'Union européenne, indique que rien ne vient prouver la nécessité d'adopter les recommandations de la Commission permanente ; aussi n'y a-t-il pas d'urgence en ce cas. Il indique que la production et la consommation de coton dans le monde sont équilibrées et que, partant, l'Union euro-

péenne émet une réserve de principe concernant la recommandation. Toutefois, ajoute-t-il, si la majorité favorise l'adoption, il faut insister sur le fait que l'initiative de la promotion doit venir du secteur privé qui prendra la responsabilité de développer et de financer de tels efforts et qu'aucun soutien ne sera accordé aux efforts promotionnels pouvant avoir des implications budgétaires pour le CCIC et que les efforts des gouvernements devraient, le cas échéant, consister à encourager les activités nationales et internationales en vue d'élargir la consommation de coton nationale et mondiale. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TURQUIE qui remercie les trois derniers orateurs de leur présentation et qui note que la présentation de M. J. Nicholas Hahn traitait de la question des prix et qu'il mettait une limite à la barre des 60 cents la livre. Il ajoute qu'il n'est pas certain que, si les prix du coton diminuent en-dessous des niveaux du polyester, la part du coton dans le marché s'accroîtrait. Le délégué indique que la plupart des pays n'ont pas de subventions et ne seraient pas en mesure de produire à des niveaux de prix plus faibles. Il note également que, tel que le montre la vidéo présentée par M. Hahn, le coton est un ingrédient d'un produit fini et que son prix ne représente qu'une petite proportion du coût total et que, par conséquent, une diminution de 50 % dans les cours du coton ne représenterait qu'une petite différence dans les prix payés par les consommateurs. Il ajoute que la proposition de M. Hahn en vue de créer un Conseil mondial du coton demande un examen détaillé et des réponses à un certain nombre de questions. Le délégué indique que l'industrie cotonnière cherchera à venir à bout des faiblesses techniques dont fait mention la présentation de M. Kotak. Enfin, le délégué soutient pleinement la proposition faite par le Brésil et indique que le CCIC devrait jouer un rôle dans tout plan d'action lié aux initiatives en vue d'enrayer la diminution de la part du coton dans le marché. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ALLEMAGNE qui exprime sa profonde gratitude au Gouvernement et aux habitants du Paraguay pour leur chaleureuse hospitalité à sa délégation. Le délégué indique qu'un examen de la situation cotonnière actuelle montre que, pour le moment, il n'existe pas de diminution dans la consommation de coton, que le prix du coton est élevé, que la demande du coton en tant que fibre naturelle n'est pas en péril et que le monde du coton se maintient bien et qu'il n'y a pas besoin de promotion publique du coton. Il dit que les activités promotionnelles font partie des activités de vente d'un marché et qu'elles n'entrent pas dans les affaires publiques. Le délégué indique que le CCIC devrait défendre le coton mais qu'il contribue puisqu'il fournit

une information à ceux responsables des activités promotionnelles. Le délégué soutient les propositions faites par le Brésil et les vues de la Belgique.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du ROYAUME-UNI qui remercie le Gouvernement du Paraguay au nom de la délégation britannique pour avoir accueilli la Réunion plénière. Il note l'accueil chaleureux, le caractère amical du peuple du Paraguay et le charme de la capitale qui resteront gravés dans la mémoire des délégués. Il remercie également le Gouvernement du Paraguay et le Secrétariat pour les arrangements qu'ils ont pris pour la Réunion plénière, notamment le travail des interprètes. Le délégué soutient la suggestion du Brésil en vue de fournir des statistiques et d'autres informations à une organisation approuvée et dit, concernant la présentation de M. Kotak qui a parlé de la nécessité d'améliorer les technologies de production du coton et la qualité des fibres, qu'il souhaite mentionner une intervention britannique qui pourrait probablement transformer l'égrenage tout en maintenant la qualité du coton brut et, partant, pourrait aider les filateurs du coton. Il dit que la technologie de l'égrenage n'a guère changé au fil des ans et que, récemment, deux inventeurs britanniques, M. Keith Thompson et M. Trevor Payne, ont fabriqué une machine qui utilise un processus rotatif pour séparer la fibre des graines enlevée par courant d'air. Le délégué note que le plan et le développement d'un prototype ont été possibles grâce à un don du Département du Commerce et de l'Industrie du Royaume-Uni et que, jusqu'à présent, l'invention a été très bien reçue par l'industrie cotonnière. Il note enfin que 1997 marque le 50^e anniversaire de l'adhésion du Royaume-Uni au CCIC et que son pays continue à soutenir le travail du Comité et espère pouvoir continuer à faire des contributions, telles que l'invention mentionnée, afin d'améliorer la position compétitive du coton. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui remercie les trois derniers orateurs et qui indique qu'ils ont tellement sensibilisé les délégués à la situation concernant la diminution dans la part du coton qu'il n'était plus possible de penser rationnellement à la compétition des fibres. Il ajoute que rien ne vient prouver que le coton est mis en péril par la concurrence et que, dans le cas de l'Egypte, le secteur du coton améliore la qualité, ce qui évitera probablement aux pays de connaître le type de situation décrite. Le délégué note que les suggestions faites sont probablement bonnes mais qu'il faut les étudier et en discuter davantage.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ESPAGNE qui, au nom de sa délégation, soutient en général les opinions des délégués du Brésil, d'Allemagne et de la Belgique. Il ajoute qu'une autre forme de soutien à la consumma-

tion et à la compétitivité du coton par le biais du CCIC consisterait à élaborer des projets dans le cadre du second Compte du Fonds commun des produits de base.

Le PRESIDENT donne la parole à la déléguée des ETATS-UNIS qui soutient les efforts déployés dans le monde entier pour accroître la part du coton dans le marché. Elle note que, si l'on en juge d'après l'expérience, ces efforts sont surtout efficaces s'ils sont entrepris par le secteur privé. Ils ne sauraient réussir que si les pays sont prêts à promouvoir la consommation de coton sur leur propre marché. La déléguée est d'accord avec le délégué du Brésil pour dire que le CCIC pourrait faciliter les efforts du secteur privé en fournissant une information statistique et un forum de discussion pour ces initiatives. Elle est également d'accord avec la mise en garde, à savoir que ces services de soutien ne doivent pas avoir d'impact sur le budget ou les coûts du Secrétariat. Elle réitère que la position des Etats-Unis est de ne pas utiliser des fonds du CCIC pour un tel soutien.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD qui soutient la proposition du Brésil et qui dit que sa délégation ferait un pas de plus pour participer plus activement. Le délégué demande, du point de vue pratique, ce que le CCIC pourrait faire en particulier.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du BRESIL qui répond à la question du délégué de l'Afrique du Sud et qui indique que les activités seraient déterminées à la discrétion des pays membres et que les mécanismes spécifiques pourraient être discutés entre les délégués et le Directeur exécutif.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AUSTRALIE, qui soutient la proposition du Brésil en vue d'utiliser l'infrastructure et les ressources du CCIC pour catalyser l'accroissement de la demande du coton avec des fonds venant de sources privées.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du PARAGUAY qui soutient la proposition du Bré-

sil et qui ajoute que le CCIC devrait intégrer les divers aspects se rapportant à l'évolution récente de l'industrie mondiale du textile. Il dit que la modernisation de l'industrie textile a créé des besoins qui ne sont pas satisfaits par le coton, notamment la résistance du coton par rapport à la vitesse de la machinerie. Il note que toute préoccupation à propos de la part du coton dans le marché est déformée si l'on ne tient pas compte de ce qui se passe au niveau de l'industrie textile.

Récapitulant la discussion, le PRESIDENT note que la proposition du Brésil a été soutenue par une majorité de pays pour aider des activités financées par le secteur privé avec les ressources et l'infrastructure du CCIC. Il note que la proposition dont on a convenu prévoit notamment la coordination de tels efforts par le Directeur exécutif.

Le PRESIDENT ajourne la Réunion à 18h00.

Cinquième séance plénière

Mercredi 28 octobre, 14h15

Sous la présidence de M. Félix A. Stiegwardt

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du ROYAUME-UNI. Le délégué annonce qu'un article de journal sur une égreneuse de coton nouvellement mise au point par Templeton a été photocopié et a été distribué aux délégués.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du BURKINA FASO. Le délégué exprime sa reconnaissance aux membres qui ont ratifié l'adhésion du Burkina Faso au CCIC. Il remercie également le Gouvernement du Paraguay pour son hospitalité. Il indique que la production au Burkina Faso devrait s'accroître de 40 % et passer à 100 000 tonnes lors de la présente campagne. Le coton représente 55 % des recettes du commerce étranger au Burkina Faso. Il soutient les propositions en vue de défendre la part du coton dans l'utilisation mondiale de fibre et prie d'autres pays de se joindre à l'effort en vue d'améliorer l'économie cotonnière mondiale. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du MALI. Le délégué remercie le Gouvernement du Paraguay pour son accueil chaleureux et son hospitalité. Il est très heureux de souhaiter la bienvenue au pays voisin, le Burkina Faso, qui est devenu maintenant membre du Comité. Le délégué observe que le coton est un important produit d'exportation du Mali et que la production a doublé entre 1990/1991 et la présente campagne. Elle devrait dépasser la barre des 200 000 tonnes pour une superficie de 475 000 hectares lors de la présente campagne, avec des rende-

ments moyens de coton-graine se situant entre 1 100 et 1 200 kilogrammes par hectare. Le secteur cotonnier au Mali emploie trois millions de personnes. Le gouvernement a créé une organisation partenaire qui travaille avec le secteur du coton. Il existe des perspectives optimistes pour l'avenir de la production de coton. Les objectifs de la campagne cotonnière visent à stimuler la production d'autres cultures et à protéger les terres arables. Le Mali soutient les efforts en vue de protéger la part du coton dans le marché. Ses remarques et le rapport du Mali sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du PARAGUAY. Le délégué félicite M. Frick du BM&F pour sa présentation (reportée à la troisième séance plénière). Le délégué demande à M. Frick quelle est la proportion de coton brésilien contrôlée par les coopératives et quelle est la proportion écoulée par les intervenants privés. Le PRESIDENT demande à la délégation brésilienne de réfléchir à la question et d'y répondre en temps opportun.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Alberto Campeas, Directeur, Division textiles, Organisation mondiale du commerce (WTO). M. Campeas remercie le Gouvernement du Paraguay et le Secrétariat pour l'invitation à venir assister à la Réunion plénière. Il indique que les exportations mondiales de textile et d'articles d'habillement se sont accrues de 47 %, pour passer à 313 milliards \$ entre 1990 et 1996, à savoir le même rythme d'expansion que le commerce mondial général de marchandises. Il observe que la période actuelle est une période de

transition prévoyant la suppression, en 2005, du réseau de contingentements bilatéraux affectant les échanges textiles et d'articles d'habillement. Le processus d'intégration aux règles de la WTO est exécuté en trois étapes et il commence en 1995.

M. Campeas note l'importance accrue des accords commerciaux régionaux, tels que le Mercosur. Il rappelle aux délégués que les personnes qui ont rédigé les accords du GATT avaient prévu des accords régionaux constructifs pour libéraliser le commerce mondial mais il a observé que les accords régionaux ne peuvent pas être remplacés par un système commercial multilatéral. Il indique que la Chine (continentale), la Russie, la Chine (Taiwan) et l'Ouzbékistan ont demandé à faire partie de la WTO. Il indique également que le système d'arbitrage est souvent utilisé et que deux litiges en matière de textile ont été présentés à cet arbitrage. Il conclut en indiquant que la WTO continuera son travail en vue d'arriver à une libéralisation mondiale du commerce. La présentation de la WTO est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Michael Fok, CIRAD. M. Fok remercie le Gouvernement du Paraguay pour son hospitalité. Il parle du lien entre le coton et le développement économique observant que la seule connaissance technique ne suffit pas à faire augmenter les rendements cotonniers et qu'il faut également tenir compte d'autres facteurs. Il note que, dans la plupart des cas où le coton a joué un rôle significatif dans le développement économique, il existait également une participation publique importante dans

le secteur. Le rôle le plus efficace qui incombe au gouvernement consiste à améliorer la manière dont fonctionnent les marchés et, puisque les conditions du marché varient d'un pays à l'autre et d'une époque à une autre, la participation publique dans la filière cotonnière devrait varier face à ces conditions. Selon M. Fok, il est à regretter qu'un grand nombre des changements dans les politiques cotonnières mises en œuvre actuellement ne profitent pas de l'analyse des impacts des imperfections du marché. La présentation du CIRAD est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Andrew Macdonald, Président du Comité des filateurs d'ITMF. M. Macdonald remercie le Gouvernement du Paraguay et le CCIC de lui donner l'occasion d'exprimer ses vues. Il note que la diminution de la part du coton dans le marché préoccupe le Comité des filateurs de l'ITMF et il appuie les efforts faits en vue de promouvoir la consommation de coton. Il ajoute qu'il est nécessaire d'améliorer la qualité et la commercialisation si l'on veut faire progresser la place du coton sur la scène mondiale. Il rappelle les publications de l'ITMF sur la contamination et observe que la contamination est un problème persistant qui ne s'est guère amélioré ces dernières années. Il prie instamment tous les membres du CCIC d'affronter les problèmes du coton et de réaliser que le client a toujours raison. M. Macdonald pense qu'un produit cotonnier de bonne qualité restera toujours attirant pour les consommateurs, si tant est qu'il existe une promotion efficace.

M. Macdonald recommande que le Comité adopte les vues exprimées par M. Kotak dans sa présentation lors de la deuxième séance plénière et indique qu'une version récapitulative des recommandations de M. Kotak devrait être utilisée comme liste de vérification pour les améliorations dans les pays producteurs de coton. M. Macdonald suggère également que le Comité utilise un langage énergique dans le document en vue d'améliorer la part du coton dans le marché et encourage l'industrie cotonnière à prendre des mesures spécifiques. La présentation de l'ITMF est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT demande à M. Townsend, du Secrétariat, de répondre à une question posée plus tôt par le délégué de l'Australie concernant l'impact de la dévaluation monétaire en Asie du Sud-Est sur la consommation industrielle et les importations de coton. M. Townsend indique que la consommation industrielle dans les quatre pays a surtout été affectée par la dévaluation de la monnaie depuis juin en Indonésie, en Thaïlande, en Malaisie et aux Philippines, s'élevant à un total d'un million de tonnes. La consommation nationale de coton au niveau détail dans les quatre pays est estimée à 400 000 tonnes. Les dévaluations de la monnaie ont fait baisser temporairement les revenus des consumma-

teurs et la croissance économique réelle. Il est probable que les achats de produits cotonniers chez les consommateurs des quatre pays diminuent, peut-être de moitié pendant la campagne actuelle. Mais les industries d'exportation des quatre pays producteurs de textile deviendront plus compétitives suite aux dévaluations et l'accroissement dans la production de textile aux fins d'exportation pourrait compenser la baisse dans la demande nationale. Le Secrétariat ne pense pas que la consommation industrielle de coton et les importations diminuent en 1997/1998 suite aux changements dans les valeurs des monnaies.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui demande si les conséquences à long terme entraînées par la dévaluation des monnaies en Asie du Sud-Est sur l'économie mondiale et suivie par la forte baisse de la Bourse de New York le 27 octobre pourraient avoir un impact négatif sur la consommation de coton.

Le PRESIDENT demande à M. Townsend de répondre. M. Townsend note que les fluctuations dans les valeurs de la Bourse ne se traduisent pas toujours par des changements dans la croissance économique en termes réels. Pour le moment, il dit que les prévisions continuent à être en faveur d'une solide croissance économique mondiale et la consommation de coton devrait continuer à croître.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TURQUIE. Le délégué remercie M. Macdonald de sa présentation. Le délégué propose que le Comité énumère les directives mentionnées dans le discours de M. Kotak en vue d'encourager les pays à faire des progrès pour améliorer la qualité du coton.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD. Le délégué soutient la proposition de la Turquie en vue d'utiliser les directives mentionnées dans le discours de M. Kotak en tant que base d'un plan d'action tangible pouvant être adopté par chaque pays. Le délégué propose de garder du temps lors des futures Réunions plénières pour revoir les progrès en fonction du document.

Le PRESIDENT, s'exprimant en tant que délégué du PARAGUAY, avalise les suggestions des délégués de la Turquie et de l'Afrique du Sud et demande au Secrétariat de préparer une liste de recommandations aux fins de distribution à tous les membres. Il pense que le Comité devrait revoir la liste lors de la Réunion plénière de l'année prochaine.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AUSTRALIE qui remercie le Secrétariat pour la réponse à sa question. Le délégué demande si la baisse dans les valeurs des monnaies de l'Asie du Sud-Est ne risque pas de rendre le coton plus cher pour les pays importateurs et, partant, diminuerait la quantité importée.

Le PRESIDENT demande au Secrétariat de répondre. M. Townsend note que l'achat de coton pour les ventes nationales au détail dans plusieurs pays ne diminuerait pas mais que les recettes des produits exportés dépasseraient le renchérissement du coût du coton en monnaie locale. Vu que plus de la moitié de la consommation industrielle de coton en Indonésie, en Thaïlande, en Malaisie et aux Philippines est utilisée pour des produits destinés à l'exportation, l'effet net de la dévaluation de la monnaie ne devrait pas être négatif.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE, qui introduit M. Agustín Simonella d'INTA. M. Simonella indique que l'industrie cotonnière en Argentine a organisé une foire annuelle du coton, connue sous le nom de Expo Algodón, qui donne aux producteurs l'occasion de voir le nouveau matériel et les nouvelles méthodes culturales utilisées pour la production de coton. Il introduit une vidéo documentant l'Expo Algodón de 1997. La vidéo est montrée aux délégués.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Michel Fok du CIRAD-CA, France. M. Fok fait une démonstration d'un CD-ROM réalisé par le CIRAD. Le CD-ROM contient des informations sur le coton, les ravageurs du coton, les pays producteurs de coton en Afrique francophone ainsi que d'autres informations sur le coton. Le CD-ROM est rédigé en français.

Le PRESIDENT donne la parole M. Jonathan Spenser d'ISRAEL. M. Spenser remercie le CCIC et la Section d'information technique du Secrétariat pour son engagement face à la recherche cotonnière. Il note qu'Israël est un petit pays producteur de coton mais qu'il cherche à se mettre aux premières places du point de vue excellence de la production et meilleure qualité possible. Le délégué présente une vidéo traitant de l'industrie cotonnière en Israël. La vidéo est montrée aux délégués. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT introduit M. S. F. Chiu de la CHINE (TAIWAN). M. Chiu présente une communication de S. F. Chiu and J.C. Li du Ministère des Affaires économiques, Taïpeh sur l'industrie de la filature du coton en Chine (Taiwan). Le nombre de fuseaux en Chine (Taiwan) a augmenté, passant de 8 300 en 1949 à 4,5 millions en 1989, avant de diminuer et de passer à 3,1 millions en 1997. Le nombre de fuseaux en Chine (Taiwan) est en train de diminuer vu la concurrence des fibres chimiques, la pénurie de main-d'œuvre estimée à 100 000 personnes, le coût accru du coton, une hausse dans les importations de textile et les problèmes concernant la qualité du filé. La part du coton dans la consommation industrielle de fibre dans la Chine (Taiwan) a diminué, passant de 24 % en 1987 à 11 % en 1995. Le délégué mentionne certaines stratégies qu'utilise l'industrie de la filature du coton en Chine (Taiwan) pour survivre. L'indus-

trie prévoit les mesures suivantes : accroître l'automatisation des opérations et améliorer la qualité, importer la main-d'œuvre et diminuer les coûts, insister sur la mise au point de produits à valeur élevée, améliorer la vitesse de conception, de fabrication et de livraison aux clients, chercher à obtenir des investissements de l'étranger et viser à des produits différenciés. Le délégué conclut en indiquant que l'industrie de la filature du coton dans la Chine (Taiwan) a de l'avenir du moment que l'industrie saura se faire une place face à la concurrence serrée en différenciant sa production et en diminuant les temps de livraison pour maintenir l'avantage du processus de finition. La communication de M. Chiu et M. Li est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à la déléguée de la GRECE. La déléguée invite les participants de la seconde Conférence mondiale sur la re-

cherche cotonnière qui se tiendra du 6 au 12 septembre 1998 à Athènes. La Conférence aura pour thème les nouvelles frontières de la recherche cotonnière. La déléguée remercie le CCIC pour l'organisation de la Réunion plénière et elle remercie également le Paraguay pour son hospitalité. Elle souhaite la bienvenue au Burkina Faso en tant que nouveau membre du Comité. La déléguée introduit une vidéo montrant l'industrie cotonnière en Grèce. La vidéo est montrée aux délégués.

Le PRESIDENT donne la parole à la déléguée des ETATS-UNIS. La déléguée indique qu'elle est reconnaissante au Gouvernement du Paraguay d'avoir accueilli et remercie les autres délégués participant d'avoir partagé leurs opinions et vues. Elle souhaite la bienvenue au Burkina Faso en tant que nouveau membre du Comité. La déléguée récapitule les situations concernant le coton upland et soies extra-longues (ELS) aux

Etats-Unis. D'importantes cultures d'upland et d'ELS sont prévues cette année. La consommation industrielle de coton upland aux Etats-Unis pourrait augmenter mais l'on s'attend à une baisse des exportations suite à l'accroissement de la production dans d'autres pays exportateurs. Par conséquent, les stocks de clôture du coton upland aux Etats-Unis pourraient augmenter lors de la présente campagne. La consommation industrielle de coton ELS aux Etats-Unis devrait rester environ la même que lors de la campagne passée. Les exportations resteront probablement importantes. Toutefois, les stocks de clôture du coton ELS pourraient augmenter en 1997/1998. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT remercie tous les délégués d'avoir partagé leurs points de vue et ajourne la séance à 18h00.

Séance de clôture

Vendredi 31 octobre 1997, 10h20

Sous la présidence de M. Félix A. Stiegwardt

Le PRESIDENT informe les délégués et les observateurs que le Comité de direction a déjà approuvé la déclaration finale de la Réunion qui sera distribuée à la fin de la séance.

Il informe en outre les délégués que la 57^e Réunion plénière se tiendra à Santa Cruz de la Sierra en Bolivie du 12 au 16 octobre 1998 à l'invitation du Gouvernement de la Bolivie.

Il remercie tous les délégués et observateurs de leur travail qui a permis de faire de cette réunion une réussite. Il demande au Ministre de l'Agriculture s'il a des commentaires à faire.

Le Ministre, M. Cayo Franco remercie les représentants des pays d'avoir donné au Paraguay l'occasion d'accueillir la Réunion. Il espère que les délégués se souviendront longtemps du côté chaleureux des gens du Paraguay. Il dit qu'il est heureux que les représentants du monde entier aient pu se rencontrer au Paraguay avec pour mission d'améliorer la situation cotonnière mondiale. Ces derniers jours, mentionne-t-il, ont permis de renforcer les liens entre les personnes et les organisations qui sont venues assister à la Réunion. Il souhaite qu'ils aient tous eu une impression positive des habitants et du gouvernement du Paraguay et demandent aux délégués de bien vouloir pardonner s'il y a eu des erreurs ou oublis.

Le PRESIDENT déclare ouverte la séance des remarques de clôture.

Le délégué de l'ARGENTINE remercie le Gouvernement du Paraguay pour son organisation de la Réunion et sa contribution lors de ces jour-

nées que les délégués ont passées en terre guarani. Il souhaite sincèrement que le gouvernement et les habitants du Paraguay réussissent dans leurs efforts de relance de la production de coton. Il remercie le personnel et le Directeur exécutif du CCIC ainsi que les interprètes qui ont fait un très bon travail, surtout l'excellente interprétation en espagnol qui fut d'une grande aide pour sa délégation. Il remercie tous les employés du Ministère de l'Agriculture notamment le Ministre et le Vice-Ministre qui ont concouru aux tâches de la réunion et qui ont incarné l'esprit du peuple paraguayen. Il se réjouit à l'idée de se rendre l'année prochaine en Bolivie, pays qui vient juste de commencer sa production cotonnière.

Le délégué de l'EGYPTE remercie le gouvernement et les habitants du Paraguay et apprécie l'excellent travail fait par le Directeur exécutif et le Secrétariat. Il remercie également les interprètes de leurs excellents efforts. Il reconnaît les contributions des délégués et les remercie pour leurs contributions à la Réunion. Il souhaite une vive réussite au Comité et un bon voyage aux délégués qui rentrent chez eux.

Le délégué de la TURQUIE aime à montrer combien sa délégation a apprécié l'hospitalité du gouvernement et d'habitants du Paraguay. Il rassure le Ministre lui indiquant qu'il n'y a eu ni oubli ni erreurs. Il remercie également le Secrétariat du CCIC pour son travail efficace avant et pendant la Réunion. Le délégué souhaite à tous une campagne cotonnière productive. Il remercie le Président pour son excellente conduite de la Réunion.

Le délégué du SOUDAN exprime reconnais-

sance et gratitude au gouvernement et aux habitants du Paraguay pour leur accueil chaleureux et hospitalité ainsi que pour l'excellent traitement qu'ont reçu les délégués lors de la 56^e Réunion plénière. Il remercie le gouvernement du Paraguay pour son invitation qui a permis à sa délégation de connaître cette partie du monde. Le délégué remercie également le Directeur exécutif et le Secrétariat pour la préparation excellente de la Réunion et leurs efforts, remerciements qu'il adresse au Ministère de l'Agriculture et à son Secrétariat, aux interprètes et à toutes les personnes qui ont contribué à la Réunion. Il souhaite à tout le monde un bon voyage et espère que le travail accompli lors de la Réunion permettra de renforcer l'efficacité de l'industrie cotonnière.

Le délégué de l'INDE remercie le Président et les vice-présidents de la Réunion, le personnel du CCIC et toutes les personnes qui ont participé ainsi que le gouvernement du Paraguay pour une réunion réussie.

Le délégué de la BOLIVIE remercie le Paraguay pour la brillante organisation de la Réunion et son hospitalité et amabilité. Il dit qu'il se réjouit de revoir tous les participants en Bolivie l'année prochaine du 12 au 16 octobre.

La CHINE (TAIWAN) se joint aux autres délégations pour remercier le Président, les Vice-présidents ainsi que le Gouvernement et les habitants du Paraguay pour leur hospitalité. Il reconnaît l'excellent travail de M. Shaw, Directeur exécutif et de tous les professionnels du Secrétariat et les remercie de leur travail dévoué pendant l'année. Il espère que l'harmonie exprimée lors de cette réunion pourra se maintenir

à l'avenir. Il note que la Chine (Taiwan) est fière de faire partie de l'organisation.

La déléguée des ETATS-UNIS réitère la profonde gratitude de sa délégation au Gouvernement du Paraguay, au Ministère de l'Agriculture et aux habitants du Paraguay pour l'excellente organisation de la 56^e Réunion plénière. Elle remercie le Président de sa direction et ajoute qu'aucune Réunion plénière ne saurait réussir sans les efforts ardues et le dévouement du Directeur exécutif et du personnel du Secrétariat. Elle indique que ce groupe de professionnels hautement chevronnés mérite la profonde appréciation des délégués. Elle indique l'appréciation de sa délégation pour les contributions des autres délégations. En guise de clôture, la déléguée indique qu'elle trouve les thèmes et discussions de la Réunion tournées vers l'avenir et pavant le chemin des futures réussites de l'organisation.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD remercie le gouvernement et les habitants du Paraguay d'avoir accueilli la conférence et d'avoir été des hôtes aussi parfaits. Sa délégation, dit-il, emportera de très bons souvenirs. Il remercie également Weil Brothers, Baumann Hinde, Ecom/ Esteve Bros, CADELPA et Dunavant Entreprises pour les soirées très réussies. Il remercie les délégués et espère que cette réflexion tournée vers l'avenir qui a été mentionnée par la déléguée des Etats-Unis continuera à l'avenir. Il remercie également le Président pour son excel-

lente conduite de la Réunion.

Le délégué de la BELGIQUE, au nom de l'Union européenne, exprime sa reconnaissance aux autorités du Paraguay pour leur accueil et bonne organisation de la Réunion. Il remercie le Secrétariat de son travail efficace et les interprètes de leur excellent travail. Il remercie les délégations de leurs contributions qui ont enrichi la Réunion. Il dit que les membres de l'Union européenne souhaitent participer efficacement au travail de la Commission permanente pour renforcer cette organisation importante. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le délégué du ROYAUME-UNI est heureux de pouvoir au nom de son gouvernement avaliser les commentaires des autres délégations concernant l'accueil chaleureux des habitants et du gouvernement du Paraguay. Il remercie le Secrétariat du CCIC pour ses efforts.

Le délégué de l'ALLEMAGNE remercie à nouveau le gouvernement et les habitants du Paraguay pour leur chaleureuse hospitalité. Il indique au Ministre de l'Agriculture que, s'il a eu des problèmes au niveau de la Réunion, il ne s'en est pas rendu compte. Il remercie le Directeur exécutif et son personnel ainsi que les interprètes de leur excellent travail. Il remercie tout particulièrement M. Stiegwardt pour son travail compétent.

Le délégué du BRESIL remercie le Ministre de l'Agriculture, le Président, le Directeur exécu-

tif, le personnel du CCIC et les représentants des pays membres tant des gouvernements que du secteur privé pour ce qui a été une réunion très réussie. Il indique que cette réussite était surtout due aux arrangements pris par le pays hôte, le Paraguay. Il ajoute que sa délégation souhaite que le CCIC devienne une organisation plus solide et une institution plus efficace pour l'amélioration du coton. Il se réjouit à l'idée de tenir la prochaine réunion dans une région aussi jolie que celle de Santa Cruz de la Sierra où, dit-il, les délégués peuvent s'attendre à la même qualité de l'accueil que celle du Paraguay.

Le délégué de l'ESPAGNE est d'accord avec tout ce qui a été dit par les délégations et remercie le Paraguay pour la Réunion.

La déléguée du PARAGUAY remercie toutes les délégations pour leur participation à la réunion. Elle dit que le Paraguay espère accroître sa production dans le contexte du Mercosur. Elle exprime sa reconnaissance à toutes les délégations pour leurs contributions et leurs remerciements au Paraguay. La déléguée espère que le CCIC continuera à travailler pour accroître la consommation de coton.

Sur ces commentaires, le PRESIDENT remercie toutes les délégations de leur participation active à la réunion sans laquelle la réussite de cette Réunion n'aurait pas été possible.

La Réunion est ajournée à 11h15.

Comité de direction

Première réunion

Lundi 27 octobre 1997, 9h30

Le SECRETAIRE GENERAL souhaite la bienvenue aux délégués à la 56^e Réunion plénière au nom du Secrétariat. Il remarque que le Paraguay a confié la présidence de la séance à M. Cayo Franco, Ministre de l'Agriculture. Les vice-présidents de la séance sont les personnes suivantes : M. Gerardo López, Vice-Ministre de l'Agriculture, M. Roberto Antebi, Président de la Cámara Algodonera del Paraguay (CADELPA) et M. Félix Stiegwardt, membre de la CADELPA. Le SECRETAIRE GENERAL donne la parole à Messieurs Lopez et Stiegwardt présents lors de la séance. Il invite M. Stiegwardt à assumer la présidence.

Sous la présidence de M. Félix A. Stiegwardt

Le PRESIDENT remarque que les délégués ont un exemplaire de l'Ordre du jour proposé. Celui-ci, indique-t-il, a été légèrement modifié lors des discussions de mardi par rapport à l'Ordre du jour approuvé au départ par la Commission permanente à Washington afin de tenir compte des besoins des orateurs. Il demande aux délégués s'ils ont des commentaires à faire.

La déléguée des ETATS-UNIS note que 30 minutes seulement ont été prévues pour la seconde Réunion du Comité de Direction. Le PRESIDENT indique qu'à l'évidence l'Ordre du jour n'est pas suffisamment clair puisque la visite à la Station d'essais de Caacupé ne concerne que les chercheurs qui normalement ne participent pas au Comité de direction. Il indique que le Comité de Direction se réunira tout le matin.

Le délégué des PHILIPPINES propose de commencer la seconde Réunion du Comité de Direction à 8h00 pour permettre aux personnes participant à la Réunion de se rendre à Caacupé. Le PRESIDENT indique que sa proposition sera envisagée.

Aucun autre commentaire n'est fait et, par conséquent, l'Ordre du jour est approuvé tel que présenté, sachant toutefois que des changements peuvent être faits lorsque débute la seconde Réunion du Comité de Direction.

Le PRESIDENT note que le Burkina Faso a répondu aux conditions d'adhésion nécessaires et demande aux délégués de confirmer son statut de membre et la contribution initiale du Burkina Faso de 7 950\$.

Le délégué de l'ARGENTINE indique qu'il est heureux de souhaiter la bienvenue à un nouveau membre du CCIC. Tel qu'il l'a indiqué lors de réunions précédentes, son pays pense que les problèmes budgétaires devraient être résolus en augmentant le nombre de membres du Comité plutôt qu'en réduisant les services fournis par le Secrétariat. Il existe bien plus que 42 pays producteurs et consommateurs de coton au monde, dit-il, et il convient de faire tous les efforts possibles pour encourager les pays non-membres à se joindre au Comité.

Le PRESIDENT souhaite ensuite officiellement la bienvenue au Burkina Faso. Les délégués applaudissent.

Le PRESIDENT ajourne la première réunion du Comité de direction à 9h45 et indique que la séance d'inauguration commencera à 10h00.

Deuxième réunion

Mercredi 29 octobre 1997, 8h30

Sous la présidence de M. Félix A. Stiegwardt

Le PRESIDENT annonce que la délégation du Soudan, bien qu'elle soit tout à fait prête pour

accueillir la Réunion plénière en 1999, a demandé que soit suspendue son invitation.

Le **PRESIDENT** demande au Secrétaire général de faire le compte rendu du programme de travail du Comité. Le **SECRETARE GENERAL** présente le Document de travail III.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui prie instamment les délégués de communiquer avec leurs représentants auprès de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies (FAO) pour que celle-ci change sa décision visant à discontinuer l'enquête sur la consommation de fibre textile. Le délégué indique également que le programme de travail du Secrétariat ne devrait pas être diminué et qu'aucun service ne devrait être éliminé. Il insiste sur la nécessité d'augmenter le nombre de membres du CCIC pour permettre d'accroître le travail du Comité sans augmenter les contributions des pays.

La déléguée soutient la motion de l'Argentine en vue d'encourager la FAO à continuer l'enquête. Elle est également en faveur d'un accroissement du nombre de membres du CCIC car cela encouragerait un dialogue plus étendu et aiderait à renforcer la situation financière du CCIC. Elle traite des réductions budgétaires et dit qu'elles n'ont aucun effet sur la capacité du CCIC à réaliser efficacement ses activités. Elle note que les réductions budgétaires ont été faites pour de bonnes raisons. Elle indique également que le budget de l'année dernière comportait environ 48 500\$ au cas où les Etats-Unis ne s'acquittaient du remboursement des impôts, ce qu'ils ont fait, et comportait d'autres éléments comprenant ce qu'elle appelle une majoration salariale non autorisée du Directeur exécutif qui ne fait pas partie du budget de cette année.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de la TURQUIE. Le délégué note que l'Enquête des textiles faite par la FAO est de toute première importance pour l'industrie cotonnière. Il est d'accord avec le délégué de l'Argentine pour encourager vivement les délégués à essayer de persuader la FAO de continuer l'enquête. Le délégué demande si le Secrétariat a des plans de recours dans le cas où l'on ne pourrait pas persuader la FAO de continuer à réunir l'information.

Le **PRESIDENT** demande au Secrétaire général de répondre. Le **SECRETARE GENERAL** note que l'enquête a été éliminée suite à des problèmes budgétaires au sein de la FAO et indique que cette organisation serait prête à continuer le travail si d'autres organisations pouvaient payer pour les activités. La FAO est également prête à collaborer avec d'autres organisations pour réaliser l'enquête. Toutefois, le Secrétariat pense que la FAO est l'organisation qui convient le mieux pour réaliser l'enquête sur la consommation de fibre textile vu sa capacité supérieure de collecte de données dans plus de 150 pays et sa

réputation d'impartialité au niveau de la collecte des données sur les fibres. Le **SECRETARE GENERAL** explique que le Secrétariat est en train d'étudier les possibilités de collaboration avec d'autres organisations pour continuer l'enquête. Toutefois, les discussions n'ont mené à aucun accord pour le moment. Il dit que le Secrétariat a fait savoir à d'autres parties intéressées qu'il ne serait pas en mesure de contribuer financièrement à l'effort mais qu'il contribuerait sous forme de service.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui insiste sur la nécessité d'encourager la FAO pour qu'elle continue l'enquête. Le délégué recommande que le CCIC demande également aux membres de l'ITMF et aux membres des associations des fibres synthétiques d'encourager leurs délégués auprès de la FAO pour qu'ils soutiennent la continuation de l'enquête sur les fibres textiles.

Le **PRESIDENT** donne la parole à M. Victoriano Leviste, Président de la Commission permanente, qui présente la recommandation de la Commission permanente pour l'élection du bureau de l'année prochaine. M. Leviste présente le Document de travail IV.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'ARGENTINE. Le délégué félicite les personnes nommées et leur souhaite une bonne réussite. Il propose à la Réunion d'approuver les nominations.

Le **PRESIDENT** donne la parole à la déléguée des ETATS-UNIS. La déléguée note que les Etats-Unis désirent exprimer leur appréciation à M. Leviste et le complimentent pour son travail en tant que Président de la Commission permanente pendant l'année passée et la déléguée appuie la proposition de l'Argentine en vue d'accepter les nominations.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui soutient également la proposition de l'Argentine.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'ALLEMAGNE qui remercie M. Leviste de sa contribution l'année passée et qui soutient les remarques des autres pays en vue de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de la Commission.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN) qui exprime son appréciation des efforts faits par M. Leviste et qui avalise la nomination du bureau.

Le **PRESIDENT** et les **DELEGUES** applaudissent les contributions de M. Leviste lors de l'année passée en tant que Président de la Commission permanente.

Le **PRESIDENT** observe qu'il existe un consensus soutenant l'élection de M. Aluisio Lima-Campos en tant que Président, de M. Alaa Eldin Shalaby en tant que premier Vice-Président et de M. Paul Morris en tant que second Vice-Pré-

sident de la Commission permanente. Le **PRESIDENT** et les **DELEGUES** applaudissent l'élection du nouveau bureau.

Le **PRESIDENT** donne la parole à M. Lima-Campos. M. Lima-Campos remercie la Commission permanente de son soutien ainsi que M. Leviste pour ses services durant l'année passée. M. Lima-Campos fait certaines suggestions en vue d'améliorer le travail de la Commission permanente. Il dit qu'il est extrêmement important que les délégués de la Commission permanente viennent aux Réunions plénières. Il indique que la Commission permanente pourrait être plus productive si les membres étaient davantage en contact avec les représentants de l'industrie. M. Lima-Campos propose également que les représentants des capitales des pays membres viennent au moins une fois par an aux réunions de la Commission permanente. Il demande à tous les pays d'être des participants actifs de la Commission permanente.

Le **PRESIDENT** note que l'actuel Directeur exécutif du Secrétariat termine son mandat à la fin de 1998. Le **PRESIDENT** donne la parole à M. Leviste qui présente le Document de travail V sur les procédures en vue de choisir un nouveau Directeur exécutif.

Le **PRESIDENT** observe qu'aucun délégué n'a objecté aux recommandations de la Commission permanente contenues dans le Document de travail V et déclare les recommandations approuvées.

Certains délégués indiquent que le nouveau Directeur exécutif aura besoin d'un temps qui se recoupe avec l'ancien Directeur exécutif afin d'assurer une bonne transition dans la gestion du Secrétariat et qu'une telle période de chevauchement aura des implications budgétaires. La déléguée des ETATS-UNIS note les implications budgétaires en cas de chevauchement des mandats de deux directeurs exécutifs faisant que les Etats-Unis ne peuvent pas accepter la proposition. Elle ajoute qu'elle a entière confiance dans les capacités du Secrétariat qui saura sans nul doute aider le nouveau Directeur exécutif dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions. Le **PRESIDENT** observe que cette question pourrait être traitée plus tard par la Commission permanente.

Le **PRESIDENT** note que la Commission a reçu une invitation pour tenir sa Réunion plénière en l'an 2000 en Australie et demande si les délégués ont des commentaires à faire.

Les délégués du BRESIL et de l'ARGENTINE sont d'accord avec la proposition en vue d'aller en Australie en l'an 2000.

Le **PRESIDENT** observe qu'il existe un consensus en vue d'accepter l'offre de l'Australie d'organiser, en l'an 2000, la Réunion plénière dans ce pays.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de

l'Australie qui remercie les délégués du Brésil et de l'Argentine pour leur soutien et qui souhaite la bienvenue à tous les délégués en l'an 2000.

Le PRESIDENT note que la Commission a reçu des invitations du Zimbabwe pour tenir la Réunion plénière en l'an 2001 dans ce pays ainsi que de l'Egypte pour y tenir la Réunion en l'an 2002. Le PRESIDENT demande quelles sont les opinions des délégués.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du SOUDAN. Le délégué avale les invitations de l'Egypte et du Zimbabwe, notant que c'est une merveilleuse occasion pour les délégués de connaître ces pays.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE. Le délégué observe que le CCIC est l'une des rares organisations internationales qui organise ses réunions annuelles dans les pays membres, donnant ainsi aux délégués l'occasion d'apprendre davantage à propos des industries du coton du monde entier. Le délégué remercie le Zimbabwe et l'Egypte de bien vouloir accueillir les réunions en l'an 2001 et l'an 2002.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du MALI qui soutient les invitations du Zimbabwe et de l'Egypte.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui remercie les délégués du Soudan, de l'Argentine et du Mali pour leur soutien.

Le PRESIDENT observe qu'il existe un consensus en vue d'accepter l'invitation du Zimbabwe pour 2001 et de l'Egypte pour 2002 en vue d'accueillir les Réunions plénières.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du ZIMBABWE qui remercie les autres délégués de leur soutien et qui souhaite la bienvenue aux délégations au Zimbabwe en l'an 2001.

Le PRESIDENT note que la 55^e Réunion plénière avait demandé qu'un petit groupe soit créé pour étudier une participation plus importante de la part du secteur privé au CCIC. Une réunion informelle s'est tenue mardi, dit-il, et il demande à M. Brock d'Afrique du Sud de faire le compte rendu de la réunion. M. Brock, de l'AFRIQUE DU SUD, indique qu'un grand nombre de délégués et de représentants du secteur privé se sont réunis pour discuter de la question de la participation du secteur privé au CCIC. Lors de la réunion, les participants ont reconnu l'importance croissante du secteur privé dans les affaires internationales de produits de base. Les participants ont également reconnu que le CCIC devait continuer à observer la situation mondiale du coton, à offrir des conseils aux gouvernements concernant les politiques du coton et à être un forum de discussion internationale des affaires cotonnières. Les participants à la réunion provenant du secteur privé ont indiqué qu'ils étaient

d'accord pour accroître leur participation aux affaires du CCIC. Un grand nombre des représentants des gouvernements de la réunion tenaient à ce que soit maintenue la nature du CCIC en tant qu'organisation intergouvernementale. Les participants ont discuté des cadres organisationnels possibles pour accroître la participation du secteur privé.

M. Brock indique qu'un petit groupe de représentants du secteur privé et du secteur public ont convenu de continuer à se rencontrer pour essayer de concevoir une structure en vue d'une participation accrue du secteur privé au CCIC sans changer significativement la nature de l'organisation. Le petit groupe préparera un rapport à temps pour les discussions de la Réunion plénière de 1998. Une note du gouvernement et de la représentation du secteur privé sur les discussions tenues lors de la première réunion et également un document général présenté par le Secrétaire général à la réunion sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à la déléguée des ETATS-UNIS. La déléguée se montre préoccupée par la création d'un groupe de travail du secteur privé et note qu'il faut demander les opinions d'une gamme représentative de personnes pour élaborer une proposition réaliste. Elle demande qui participera, comment le groupe fonctionnera et dans quelle mesure il est pratique d'avoir des discussions continues. Elle dit que le groupe devrait rattacher son travail et ses discussions à la Commission permanente.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Brock, de l'Afrique du Sud, qui répond à la déléguée des Etats-Unis en indiquant que quatre délégués de gouvernement et trois représentants du secteur privé ont convenu de discuter de la meilleure manière de structurer un petit groupe sur la participation du secteur privé et que ce groupe serait représentatif et pratique. M. Brock promet de maintenir au courant les délégués.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui indique qu'il est nécessaire d'étudier de manière approfondie la proposition concernant un petit groupe sur la participation du secteur privé puisqu'il est important de ne pas changer la nature du CCIC. Le délégué indique que l'Argentine est consciente de l'importance du secteur privé dans les affaires cotonnières mais que ce concept avait déjà été discuté lors de la Commission permanente. Ces discussions devraient être revues.

Le PRESIDENT donne la parole au SECRETAIRE GENERAL qui note que la 55^e Réunion plénière avait accepté la recommandation de la Commission permanente de ne pas changer, pour le moment, le niveau de participation du secteur privé dans le CCIC. Toutefois, il dit que la Réunion plénière avait également déterminé que la question de la participation du secteur privé au CCIC méritait un examen complémentaire et a

demandé de créer un petit groupe avec des représentants du gouvernement et du secteur privé.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui est d'accord pour dire que le secteur privé est un intervenant important de l'industrie cotonnière mais, lui aussi, craint, en accord avec la déléguée des Etats-Unis, que le petit groupe ne représente pas suffisamment tous les pays membres.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN) qui se montre intéressé par le thème et souhaite participer aux discussions. Le délégué est d'accord avec le délégué de l'Argentine pour dire que le CCIC devrait maintenir sa nature d'organisation intergouvernementale.

Le PRESIDENT, s'exprimant en tant que délégué du PARAGUAY, note que, dans son pays, les secteurs privé et public collaborent depuis longtemps. Il indique que des contributions positives pourraient être faites par le secteur public travaillant conjointement avec les gouvernements au sein du CCIC.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'Australie. Le délégué fait mention de l'étroite relation entre les secteurs public et privé en Australie. Il pense que seul un petit groupe qui se rencontre de façon informelle pourrait traiter des questions complexes liées à la participation accrue du secteur privé au CCIC. Il propose que la Commission permanente mette en place le petit groupe avec des termes de référence pour leurs discussions.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TURQUIE. Le délégué soutient la création d'un petit groupe en vue d'examiner une participation supplémentaire du secteur privé au CCIC. Il dit qu'il existe un certain nombre de propositions concernant le niveau de participation et sa nature. Il indique que le CCIC pourrait bénéficier des conseils du secteur privé.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE. Le délégué note que, depuis plusieurs années, les délégations de la plupart des pays qui se rendent aux Réunions plénières incluent des représentants du secteur privé. Il dit qu'en Argentine, les représentants du secteur privé ont collaboré à la rédaction des déclarations nationales des pays pour chaque réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE. Le délégué soutient la proposition de créer un petit groupe pour discuter de la participation du secteur privé. Le délégué insiste sur la nécessité de maintenir la nature intergouvernementale du CCIC.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TANZANIE. Le délégué reconnaît que le secteur privé est important pour l'industrie cotonnière mais il reste sceptique quant à la participation accrue au CCIC. Il note que chaque délé-

gation comprend déjà des membres du secteur privé. Il note également que le secteur privé se compose de personnes à la recherche de profits alors que les intérêts des gouvernements sont plus larges. Il observe que les experts du secteur privé exercent déjà une influence puissante sur les gouvernements par le biais des groupes de soutien et craint que le CCIC ne soit repris par le secteur privé.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué du ROYAUME-UNI. Le délégué observe que le CCIC a 58 ans ; il est normal qu'on étudie de nouvelles propositions. Il indique que la Commission permanente aura l'occasion de revoir et de commenter les propositions et que la Réunion plénière aura l'autorité finale sur toutes les suggestions. Il recommande que le petit groupe puisse continuer son travail et que les propositions soient envisagées lors de la Réunion plénière de l'an prochain.

La déléguée des ETATS-UNIS encourage toutes les délégations à soumettre leurs préoccupations, idées et propositions aux membres du groupe de travail.

Le **PRESIDENT** indique que tout le monde est d'accord pour qu'un petit groupe continue ses efforts en vue de déterminer comme accroître la participation du secteur privé aux affaires du CCIC.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'INDE. Le délégué propose que la Commission permanente se rencontre moins souvent, peut-être une fois par trimestre et que les spécialistes des capitaux assistent aux réunions pour renforcer le contenu des discussions à Washington.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'AUSTRALIE. Le délégué approuve les remarques du délégué de l'Inde et les commentaires faits auparavant par M. Lima-Campos concernant la participation accrue aux réunions de la Commission permanente.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD. Le délégué remercie la Commission permanente du travail qu'elle a effectué cette dernière année. Mais, à l'avis du délégué, la Commission permanente passe trop de temps au niveau de la micro-gestion du Secrétariat. Il propose que la Commission permanente adopte des plans budgétaires de trois ans. Chaque année, le budget pourrait être ratifié ou changé selon les conditions mais l'existence d'un plan triennal aiderait à diminuer le temps consacré aux affaires budgétaires.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'ARGENTINE. Le délégué craint que des réunions trimestrielles ne suffisent pas et recommande que la Commission permanente ne se limite pas à une seule réunion par trimestre. Il recommande que les organismes de coordination renvoient l'ordre du jour de chaque réunion et envoient le cas échéant des spécialistes aux réunions de la Commission permanente.

Le **PRESIDENT** donne la parole à la déléguée des ETATS-UNIS. La déléguée indique qu'il est peut-être possible de diminuer le nombre des réunions de la Commission permanente. Elle indique que 6 à 8 réunions ou des réunions tous les deux mois peuvent suffire mais que des réunions trimestrielles ne sont pas assez fréquentes. Elle note que les réunions de la Commission permanente sont un forum de discussion de l'information présentée par le Secrétariat et que cela est utile. S'agissant des questions administratives, elle note que la Commission permanente a des responsabilités de supervision dont certaines seraient mieux exécutées en dehors des réunions de la Commission permanente en créant un sous-comité des finances qui rendrait compte à la Commission permanente et traiterait le problème mentionné selon lequel trop de temps est consacré aux questions administratives lors des réunions de la Commission permanente. Elle note qu'il existe toujours des problèmes de transparence au niveau du budget du CCIC qui pourraient être résolus en présentant l'information d'une autre manière. Un sous-comité des finances pourrait travailler à la question. Elle dit qu'un plan de travail de 3 ans est une bonne idée mais, par contre, elle n'est pas d'accord avec le budget de trois ans. Elle explique que la contribution des Etats-Unis dépend des octrois annuels du Congrès des Etats-Unis et que, par conséquent, les engagements des Etats-Unis ne peuvent pas être faits au-delà d'un exercice fiscal. Toutefois, dit-elle, cela n'empêche pas de fixer des priorités par le biais d'un plan de trois ans.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué des PHILIPPINES. Le délégué remercie le Secrétaire de la mise à jour donnée de la situation mondiale cotonnière présentée lors des réunions de la Commission permanente et indique qu'il souhaite que ses comptes rendus soient présentés avec la même fréquence. Le délégué est d'accord avec les Etats-Unis pour dire qu'il faudrait des réunions séparées pour les questions administratives et de fond. Il indique qu'il a toute confiance en la gestion que fera M. Lima-Campos des commentaires proposés par les délégués.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'ALLEMAGNE qui indique qu'il soutient la proposition des Etats-Unis.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de la BOLIVIE. Le délégué observe que l'on pourrait raccourcir la Réunion plénière et l'organiser sur trois jours.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN). Le délégué indique que les comptes rendus sur la situation cotonnière mondiale ont été utiles. Il est en faveur de la proposition en vue de soutenir le rétablissement du sous-comité des finances.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'ESPAGNE. Le délégué soutient la proposition en vue de diminuer à six ou huit par an le nom-

bre des réunions de la Commission permanente et l'idée des Etats-Unis d'avoir un sous-comité des finances. Il soutient la proposition de l'Afrique du Sud en vue d'établir un budget sur une base triennale.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué de l'ARGENTINE. Le délégué fait savoir qu'il ne serait pas approprié de réduire le nombre de réunions de la Commission permanente.

Les questions administratives devraient être traitées dans le cadre de réunions séparées ouvertes à tous les membres plutôt que dans le cadre d'un sous-comité.

Le **PRESIDENT** donne la parole au délégué du BRESIL. Le délégué observe que, lors de l'année passée, la Commission permanente a séparé les questions administratives des questions de fond dans les réunions et que cette procédure a contribué au travail de la Commission.

Le **PRESIDENT** donne la parole à la déléguée des ETATS-UNIS. Elle clarifie sa proposition de créer un sous-comité des finances et note que ce dernier ne serait pas composé de délégués choisis. Elle dit que tout pays s'intéressant à ces questions serait en mesure de participer. Elle note qu'une meilleure présentation budgétaire éviterait le besoin de ces longues discussions concernant les questions budgétaires au sein de la Commission permanente. Elle explique que rien n'empêchera les délégués de faire des commentaires sur le travail du sous-comité lors des réunions de la Commission permanente.

Le **PRESIDENT** observe que tous les délégués ont eu l'occasion d'exprimer leurs vues. Il ajourne la réunion à 11h00 notant que la troisième réunion de la Commission permanente se tiendrait vendredi à 8h00.

Troisième réunion

Vendredi 31 octobre 1997, 8h00

Sous la présidence de M. Félix A. Stieghardt

Le **PRESIDENT** donne la parole à Mme Graciela Gómez, Présidente du Comité des recherches en matière de production cotonnière en la priant de présenter son rapport sur la réunion et le séminaire technique du Comité des recherches en matière de production cotonnière qui s'est tenu jeudi le 30 octobre. Le rapport de Mme Gómez est joint au présent procès verbal.

Le **PRESIDENT** la remercie pour son rapport et demande s'il y a des commentaires concernant le rapport. Dans la négative, le **PRESIDENT** déclare que le rapport est approuvé.

Ensuite, le **PRESIDENT** note que le Groupe de rédaction s'est réuni jeudi soir pour préparer une déclaration de la réunion. De 16h30 à 20h00, il demande que Mme Lana Bennett des Etats-Unis, qui en qualité de Présidente du Groupe de rédaction, ne lise pas le texte de la déclaration rédigée par le Groupe de rédaction afin d'écono-

miser du temps et demande aux délégués s'ils ont des commentaires à faire. Le délégué de l'ARGENTINE fait allusion à deux commentaires qu'il a faits concernant l'Annexe II de la Déclaration. Il dit qu'un des commentaires concernant une recommandation en vue d'accroître les superficies irriguées a bien été incorporé mais tel n'est pas le cas pour l'autre commentaire concernant l'impact des politiques qui sont la cause de la fluctuations des prix. Il demande que son second commentaire soit intégré en ajoutant le point 3d à l'Annexe D qui dit «Éviter l'adoption de politiques qui déforment le marché». Vu qu'il n'y a pas d'objection, le PRESIDENT constate que tout le monde est d'accord pour ajouter le point en question.

Le délégué de l'EGYPTE note que la référence aux discussions sur la coopération du secteur privé n'est pas incluse dans la Déclaration telle qu'elle est distribuée et se demande si cette référence ne devrait pas être incluse.

Le délégué du ROYAUME-UNI propose d'ajouter un deux-points (:) après l'expression «aux fins de» à la fin du second paragraphe de l'article 5. En ce qui concerne le commentaire du délégué de l'Égypte, il propose que la Déclaration note que le Président de la 55^e Réunion plénière a obtenu un consensus en vue de créer un petit groupe dont la tâche implicite était d'explorer les différentes formes dont le secteur privé pouvait participer au CCIC. Il propose d'inviter le Groupe à présenter un rapport lors de la 57^e Réunion plénière et indique qu'il est important que le Groupe bénéficie du plein soutien du Comité avant qu'il ne commence son travail. Ses remarques sont une déclaration de la Réunion.

L'Australie et l'Égypte soutiennent la proposition du Royaume-Uni. Le délégué de l'Égypte indique qu'il aimerait obtenir le consensus du Groupe de direction concernant la composition du Groupe.

Le délégué de l'ARGENTINE se demande si le Groupe sera un groupe fermé. Le PRESIDENT indique qu'à son avis, tous les groupes au sein du CCIC sont ouverts à la participation de toutes les délégations. Le délégué de la TANZANIE indique que le groupe du secteur privé est composé d'un grand d'intervenants différents et il souhaite que tous les éléments soient représentés au sein du Groupe. Le délégué de la TURQUIE propose que les volontaires présents qui participent au Groupe soient annoncés. La CHINE (TAIWAN) appuie la proposition de l'Égypte concernant la composition du Groupe.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD indique que, lors de la réunion mardi le 28 octobre, un petit groupe a été créé avec quatre représentants du gouvernement (les chefs des délégations de l'Afrique du Sud, des Etats-Unis, du Brésil et de l'Australie) et trois représentants du secteur privé (M. Macdonald du Brésil, M. Craven du Royaume-Uni et M. Gillen des Etats-Unis, tous

des membres du secteur privé au sein de leur propre délégation). Suivant les discussions, dit-il, le Groupe a suggéré que M. Stiegwardt du Paraguay vienne se joindre au groupe en tant que représentant du secteur privé au même titre que Mme Sabune de l'Ouganda. Il indique que la première tâche du groupe est de consulter tous les gouvernements et le secteur privé. Une note sur les discussions tenues par le Groupe suivant la seconde Réunion du Comité de direction est incluse en tant que Déclaration de la Réunion.

Le délégué de l'EGYPTE demande qu'un article 15 soit ajouté à la Déclaration stipulant que «un petit groupe composé de représentants de l'Australie, du Brésil, de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda et des Etats-Unis et une représentation diversifiée du secteur privé présenteront une communication à la 57^e Réunion plénière traitant de la question d'une participation accrue du secteur privé au CCIC.»

Le délégué de l'ARGENTINE indique que la question devrait être traitée dans le procès-verbal du Comité de direction et non dans la Déclaration. Cette position est appuyée par les PHILIPPINES et la TURQUIE. Les deux délégations notent que le procès-verbal de toutes les réunions du Groupe a été distribué. Le délégué de la TURQUIE a porté une correction à l'Aide Mémoire de la première réunion concernant les dangers de certaines formes de coopération privée-publique.

Le délégué de l'EGYPTE indique qu'il n'est pas important que la question soit mentionnée dans le procès-verbal du Comité de direction ou dans la Déclaration. Par contre, dit-il, il est important qu'elle soit effectivement mentionnée, sinon on aurait l'impression que la 56^e Réunion plénière n'a pas traité la question tel que le demandait la 55^e Réunion plénière. Cette position a été appuyée par l'ALLEMAGNE.

La déléguée des ETATS-UNIS a dit que, quel que soit le mécanisme, il était de toute première importance que chaque pays membre présente ses préoccupations, recommandations et idées parce qu'une recommandation ne peut être élaborée que par la contribution des pays membres, recommandation qui en règle générale, sera acceptée par l'organisation.

Le délégué du MALI souhaite que le groupe permette une participation ouverte. Le PRESIDENT note, à partir des suggestions des délégués, que le Secrétariat devrait garder toutes les délégations informées du travail du Groupe.

Le délégué de l'ESPAGNE ne voit aucune difficulté à faire référence du Groupe dans la Déclaration ou à inviter celui-ci à présenter une déclaration de ses résultats à la prochaine Réunion plénière.

Le délégué de l'ARGENTINE pense avoir raison en disant que la déclaration de la 55^e Réunion plénière ne faisait pas référence au créa-

tion du Groupe et que, par conséquent, il fallait traiter la question du travail du Groupe dans le procès-verbal du Comité de direction en expliquant notamment la participation du Groupe et la possibilité pour tous les membres de participer au travail du Groupe. Cette position a été appuyée par l'Australie, le ROYAUME-UNI et les ETATS-UNIS.

Le PRESIDENT constate qu'il existe un consensus en vue d'inclure la référence au Groupe sur la collaboration entre le secteur privé et le gouvernement au sein du CCIC dans le procès-verbal du Comité de direction plutôt que dans la Déclaration. Il constate par ailleurs que les délégués approuvent la Déclaration telle qu'amendée par la réunion.

Le PRESIDENT note que, conformément au Règlement statutaire du CCIC, il souhaite noter que la 57^e Réunion du Comité se tiendra du 12 au 16 octobre 1998 à Santa Cruz de la Sierra en Bolivie. Le délégué de la BOLIVIE indique que c'est avec grand plaisir qu'il a confirmé et ratifié l'invitation pour tenir la 57^e Réunion en Bolivie. Il dit que la délégation bolivienne se réjouit de souhaiter la bienvenue à la Bolivie l'année prochaine.

Soulevant une autre question, le délégué de l'ARGENTINE propose que le Secrétariat et la Commission permanente étudient la possibilité de l'intégration de nouveaux membres du Comité qui occuperaient un statut de non-vote. Ces membres, dit-il, pourraient adhérer au Comité en payant des frais modiques sans droit de vote, notant que le droit de vote leur serait conféré s'ils s'acquittaient de l'intégralité de la contribution. Les ETATS-UNIS pensaient que cette question avait été discutée par le Groupe qui se penche sur la collaboration entre le secteur privé et le gouvernement. Le PRESIDENT remarque que l'Argentine parle d'Etats Membres et l'Australie est d'avis que la proposition pourrait être envisagée par la Commission permanente qui ferait un compte rendu au Comité consultatif sur les différents types de membres.

Le délégué de l'Australie fait deux commentaires en vue de renforcer l'efficacité de l'organisation. En guise d'introduction, il indique que l'Australie prendrait un rôle bien plus proactif dans le travail de la Commission permanente. Le premier commentaire concerne le rôle du Président de la Commission permanente. Il propose que le Président soit le Premier Vice-Président des réunions du Comité consultatif et note qu'il est nécessaire d'amender le Règlement statutaire pour effectuer ce changement. Le second commentaire concerne les directions et les opérations du CCIC. Il émet certaines réserves quant au manque d'une déclaration indiquant clairement les objectifs du CCIC ; au rôle de la Commission permanente comparé au Comité consultatif ; au rôle de la Commission permanente au niveau de la préparation du programme de travail ; à l'établissement et à l'approbation

du budget, dont la présentation budgétaire et l'élaboration des documents de travail et de l'ordre du jour des réunions du Comité consultatif. Il propose que le Comité consultatif demande à la Commission permanente d'étudier ces questions sous forme d'avant-projet de propositions et de donner des conseils concernant les éventuelles implications pour le Règlement statutaire à l'intention des Etats membres, d'ici le 30 juin 1998 afin que la Commission permanente présente une proposition finale à la 57^e Réunion plénière. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT note que toutes les questions se rapportant au Règlement statutaire sont généralement envisagées en premier lieu par la Commission permanente. Il invite les autres délégués à faire des commentaires.

La position de l'Australie est appuyée par les PHILIPPINES, les ETATS-UNIS (qui proposent un langage spécifique pour amender le Règlement afin d'inclure le Président de la Commission permanente en tant que Premier Vice-Président du Comité consultatif) et l'EGYPTE. Relatif au second aspect de la proposition australienne, la déléguée des ETATS-UNIS indique que le travail du CCIC devrait être vu comme un continuum qui fonctionne par le biais de la Commission permanente tout au long de l'année entre les réunions du Comité consultatif.

Les PHILIPPINES s'alignent sur la position de l'Egypte qui soutient la proposition américaine en vue de procéder aux changements appropriés dans le Règlement statutaire et réitèrent leur soutien à la proposition australienne. En tant que Président partant, le délégué des PHILIPPINES dit qu'il voit que la proposition de l'Australie et des Etats-Unis est nécessaire pour le contrôle équitable de l'opération efficace du Comité.

Le délégué de la TURQUIE note que le Règlement statutaire des organisations internationales ne demande pas des changements fréquents. De plus, les changements devraient être portés à l'Ordre du jour bien avant la Réunion. Il indique que l'organisation ne devrait pas établir le précédent consistant à faire des changements de dernière minute dans le Règlement statutaire. Il propose que les commentaires de l'Australie soient envisagés par la Commission permanente bien avant la prochaine Réunion plénière.

Le délégué du SOUDAN indique que son pays trouve que le CCIC est une organisation efficace. Il pense qu'il est normal que des propositions soient faites en vue de changement mais qu'il n'est pas approprié que ces questions soient discutées lors des dernières minutes de la Réunion. A son avis, si ces questions doivent être envisagées, il faudrait les porter à l'Ordre du jour bien à l'avance.

Le délégué de l'ARGENTINE indique que les changements dans le Règlement statutaire devraient d'abord être envisagés par la Commis-

sion permanente et ensuite dans le cadre d'une Réunion plénière. Il dit que l'organisation a déjà fait l'expérience de tels changements décidés à la hâte qui ont dû être re-changés par la suite.

Le délégué de l'Australie indique que le deuxième aspect concernant les directions et opérations du CCIC n'implique pas un changement dans le Règlement statutaire ; la proposition avancée par l'Australie correspondait à ce que la Commission permanente enquête sur ces questions et les reporte sous la forme de conseils au Comité consultatif. Dans tous les cas, le CCIC devrait être souple et ne pas être lié par le Règlement statutaire en garantissant que c'est une organisation efficace. Les ETATS-UNIS soutiennent la position de l'Australie.

Le SECRETAIRE GENERAL observe que les objectifs du CCIC sont clairement insérés dans le premier Article du Règlement statutaire. Il note que de nouvelles déclarations de ces objectifs impliqueraient un amendement du Règlement.

La déléguée des ETATS-UNIS réaffirme le soutien de sa délégation pour le second aspect de la proposition australienne concernant la direction et les activités du CCIC. Elle note que peu de temps est prévu lors des Réunions plénières pour traiter sérieusement le programme de travail et autres questions importantes. Elle ne se rappelle pas qu'un programme de travail a été décidé lors de la Réunion plénière. Elle dit qu'il est important que la Commission permanente soit pleinement engagée dans la formulation des recommandations pour la direction et les activités du CCIC, lequel participe pleinement à l'élaboration et à l'examen des documents de travail mis au point pour les réunions du Comité consultatif et qu'elle prenne part aux décisions lors des réunions du Comité consultatif.

Le délégué de la CHINE (TAIWAN) est d'accord pour dire que l'amendement du Règlement statutaire est une question importante. Il est d'accord avec la proposition des Etats-Unis concernant le langage pour amender le Règlement statutaire et inclure le Vice-Président de la Commission permanente en tant que Premier Vice-Président du Comité consultatif.

Le délégué du ROYAUME-UNI propose le compromis suivant : le premier article de l'Ordre du jour de la 57^e Réunion plénière concernera une proposition de la Commission permanente relative au statut du président de la Commission permanente au moment de la Réunion plénière. Cette proposition est soutenue par la CHINE (TAIWAN), l'Australie, la TURQUIE, les ETATS-UNIS et l'ARGENTINE. Le soutien de l'Australie est sujet à clarifier que tout changement nécessaire au Règlement statutaire serait à préparer avant la 57^e Réunion plénière afin que ces changements puissent être considérés à temps. Le PRESIDENT constate un consensus pour adopter la proposition du Royaume-Uni.

Le délégué de la BOLIVIE indique que son pays souhaite la bienvenue au Président de la Commission permanente en tant que Premier Vice-Président.

Le délégué de l'Australie cherche des clarifications concernant le statut de la seconde proposition proposée au Comité de direction sur les directions et opérations du CCIC.

Le PRESIDENT demande si les délégués ont des remarques à faire sur les remarques de l'Australie.

Le délégué de la TURQUIE indique que la deuxième proposition de l'Australie n'implique pas, à ce niveau, des changements dans le Règlement statutaire. Il indique que par conséquent, la délégation turque ne voit pas d'inconvénient à ce que la Commission permanente considère cette proposition.

Etant donné qu'aucune objection n'est faite, le PRESIDENT conclut que cette question pourrait être traitée par la Commission permanente.

Le PRESIDENT ajourne la réunion du Comité de direction à 10h00.

PIECE JOINTE

Rapport du Président du Comité des recherches en matière de production cotonnière

Graciela Gómez Bogado

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le Comité des recherches en matière de production cotonnière du CCIC, lors de la réunion tenue hier, vous avez revu les progrès faits par les projets du CCIC financés par le Fonds commun, envisagé les thèmes possibles pour le séminaire technique de 1998 et écouté un compte rendu de la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières.

Onze communications ont été présentées sur quatre projets en cours. Le séminaire technique a commencé par une déclaration du Fonds commun des produits de base (CFC) faite par M. Sieste van der Werff au nom du Directeur par intérim. Le CFC comporte trois fonctions : le financement des stocks régulateurs internationaux et coordonnés au niveau international ; le financement des projets de produits et la promotion de la coordination et de la consultation dans le domaine des produits de base. Le Fonds collabore avec 23 entités internationales de produits de base et a pris des engagements financiers de l'ordre de 130 millions de dollars dont environ la moitié ont été financés par le CFC. M. van der Werff a parlé des étroites relations de travail entre le CFC et le CCIC et a indiqué qu'environ 15 % des engagements totaux du CFC sont consacrés au coton et que le coton est le produit le plus important du portefeuille de projet du Fonds.

Le projet écologique de lutte intégrée contre les ravageurs pour un coton non collant de haute qualité concerne l'Égypte, l'Éthiopie, Israël et le Zimbabwe. M. Jonathan Spenser du Conseil de production et de commercialisation du coton en Israël indique les objectifs du projet consistent à mettre au point des pesticides compatibles avec l'environnement, des machines à pulvérisation et d'encourager la lutte contre la mouche blanche et les aphides. La formule numéro 4 (le nom est gardé secret) a été trouvée la plus efficace en fonction de la stabilité, du comportement et des effets de toxicité, l'efficacité et les effets de phytotoxicité sur la plante. Le but final de la mise au point de la nouvelle machinerie de pulvérisation est d'appliquer les insecticides sur la surface inférieure des feuilles. Ces trois dernières années, un «pulvérisateur à égouttement sur la plante» a été mis au point par le projet. L'année dernière, un prototype à une rangée a été essayé, et lors de la campagne actuelle, un prototype de six rangées a été conçu et testé sur des plantes de 120 cm. La fluorescence est utilisée pour détecter les dépôts des pulvérisations et la dimension des gouttelettes sur les feuilles. Des progrès ont été faits concernant le même principe pour mettre au point un pulvérisateur manuel pour les petits exploitants. M. Spenser indique que des directives seront préparées par le projet à l'intention des exploitants agricoles portant sur l'utilisation des insecticides sans risques, le nouveau type de machinerie à pulvérisation et les populations renforcées d'insectes utiles.

A la question posée par le délégué du Royaume-Uni, M. Spenser répond que la mouche blanche est tuée par suffocation et résistance physique.

M. Galal Moawad de l'Institut de recherche pour la protection des plantes au Caire présente les travaux effectués par l'Égypte. L'huile de graine de coton, l'huile de soja et les huiles de tournesol ont diminué la population de mouches blanches la faisant passer de 18 % à 53 % lors du contrôle administré après trois jours d'application. L'effet était plus prononcé après 7 jours et 14 jours de traitement. On a également testé l'huile de carthame et l'huile de ricin mais aucune de ces huiles n'avait un effet sur la population de larves et de nymphes après trois jours d'application. Par contre, après sept jours de traitement, on a constaté un bon taux de mortalité dans le cas de tous les traitements sauf avec l'huile de carthame et de ricin. Après 14 jours d'application, il n'y avait pratiquement aucun effet du traitement. M. Moawad indique que l'huile de graines de coton, l'huile stabilisée de graines de coton, l'huile de soja et l'huile de tournesol ne comportaient pas d'effet phytotoxique sur le cotonnier.

Dans le cadre du projet, les formules à base d'huiles et les machines de pulvérisation nouvellement mises au point ont fait l'objet de tests en Éthiopie et au Zimbabwe. M. Douglas Pascoe

du Zimbabwe a fait un bref compte rendu des activités entreprises par les associations de producteurs commerciaux de coton au Zimbabwe. Cinq formules à base d'huile ont été testées à trois emplacements dans trois régions en 1996 et on a constaté que les trois étaient efficaces contre la mouche blanche. Trois pulvérisateurs manuels ont été essayés et le pulvérisateur porté sur le dos avec une tige de sortie a été le plus efficace pour couvrir les deux côtés de la feuille à différentes hauteurs de la plante. M. Pascoe décrit également le programme pour 1997/98.

Le délégué de l'Égypte indique qu'un grand nombre d'autres volets importants de la lutte intégrée contre les ravageurs n'ont pas été inclus au projet de lutte contre la mouche blanche. Le Secrétariat l'a informé que tous les projets du CCI/CFC devaient avoir des objectifs spécifiques visant des buts spécifiques. Tout aspect ne concernant pas les objectifs définis ne sera pas jugé pertinent pour les projets.

A la question soulevée par le délégué de l'Ouganda, le Secrétariat informe les participants que, à la fin des projets, les résultats seront diffusés dans les pays membres et des ateliers et réunions seront organisés pour faire connaître les résultats de la recherche dans les pays autres que ceux où ont été réalisés les activités du projet. M. Ralph Schulz propose d'utiliser la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières pour faire connaître les résultats des projets.

Le projet sur la lutte intégrée contre les ravageurs, notamment le charançon de la capsule, en Argentine, au Brésil et au Paraguay fait appel à 13 différentes institutions dans les trois pays. Le projet est géré par une unité de coordination dirigée par M. Teodoro Stadler. Le coût total du projet s'élève à 8,2 millions de dollars dont la contribution du Fonds commun atteint environ 2 millions. Selon M. Stadler, l'unité de coordination a bien réussi à planifier les projets de recherche conjointe et à fournir une coopération multi-institutionnelle pour atteindre les buts du projet.

Le projet compte divers groupes de travail pour coordonner les activités concernant tel ou tel aspect spécifique. M. Carlos Lehmacher de l'Argentine se concentre dans le cadre de sa présentation sur l'utilisation du Système d'information géographique et l'utilisation d'insecticides pour lutter contre le charançon de la capsule. Il mentionne les mesures prises par les autres groupes de travail et la méthodologie de transfert d'information aux agents de vulgarisation et aux exploitants agricoles aux fins d'une adoption simultanée. M. Lehmacher a conclu en indiquant que la détection précoce du charançon de la capsule en Argentine a aidé à enrayer l'avancée du ravageur et que, suite à l'arrivée fréquente de coton du Paraguay, l'Argentine n'aurait pas pu avoir un système de contrôle parfait sans la coopération des autorités paraguayennes.

M. Walter Jorge dos Santos a présenté les activités du projet au Brésil. Selon M. dos Santos, il est difficile de lutter contre ce ravageur en dehors de la campagne cotonnière suite à un taux de reproduction élevé, à une grande mobilité et à la disponibilité suffisante d'autres hôtes. Il décrit le rôle des divers volets de la lutte intégrée contre les ravageurs correspondant aux conditions brésiliennes, notamment la destruction du chaume de la plante 40 jours avant la plantation, la culture, les variétés à maturation précoce, les plantations uniformes, la plantation des cultures-pièges près des endroits d'hibernation, la collecte et la destruction des boutons floraux, l'utilisation des régulateurs de croissance et des défolians ainsi que la lutte chimique uniquement après reconnaissance du ravageur. M. dos Santos fait également le compte rendu des travaux en vue de comprendre le comportement du charançon de la capsule et de l'utilisation des agents de la lutte biologique et des phéromones.

Au Paraguay, le charançon de la capsule a été détecté pour la première fois en avril 1991 dans les pièges à phéromones le long de la frontière du Brésil. A présent, une superficie importante dans les régions productrices de coton est affectée par le charançon de la capsule mais les régions au sud et à l'ouest restent encore protégées. A l'aide de graphiques, M. Víctor Gómez du Paraguay décrit les zones affectées par le charançon de la capsule et la dynamique de la population de ce ravageur dans les diverses régions productrices de coton au Paraguay. Le délégué de la Colombie pose une question à propos du champignon qui tue les charançons de la capsule au Paraguay. M. Gómez indique qu'en effet, on a constaté qu'il existait un champignon qui tue les charançons de la capsule mais que pour le moment on essayait d'identifier le champignon et de voir comment on pouvait le reproduire et l'utiliser à large échelle.

M. Iván Gallo du Paraguay trace également l'histoire du charançon de la capsule au Paraguay. Il indique que, depuis que ce ravageur a fait son entrée au Paraguay, il s'est répandu à la vitesse moyenne de 66 km par an. Les coûts de la lutte contre les insectes ont nettement augmenté, affectant les économies des producteurs de coton dans les régions affectées par le charançon de la capsule. M. Gallo décrit les travaux réalisés pendant 1995 et 1996. Il dit que 2,22 % seulement des œufs déposés deviendront des charançons et que le taux de mortalité de 97,8% est dû au fait que 27,2% des œufs ne produisent pas des larves et que 70,6% des larves ou nymphes étaient détruites par les parasites. Les conclusions indiquent que le Paraguay dispose d'un bon programme de lutte biologique contre ce charançon et qu'il ne faut pas le changer.

Trois pays participent au projet de lutte contre le virus de la frisolée. S'agissant du Pakistan, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Deux rapports ont été présentés, l'un par M. Yusuf Zafar

du National Institute for Biotechnology and Genetic Engineering (NIBGE) du Pakistan et Mme Judith Brown de l'Université de l'Arizona, Tucson.

La frisolée a entraîné des pertes de l'ordre de 7 millions de balles au Pakistan. Le NIBGE a étudié les caractéristiques biologiques et moléculaires du virus de la frisolée du coton (CLCuV). On a constaté que le CLCuV pouvait être transmis d'une plante à une plante mais non par voie mécanique. Il faut un vecteur et seule la mouche blanche est capable de transmettre l'organisme causatif. Selon M. Zafar, le NIBGE a réussi à mettre au point une procédure optimale visant à isoler le CLCuV des feuilles du coton. Il s'agit là d'un accomplissement important. La maladie fait que les feuilles se recroquevillent vers le haut ou le bas et les raisons à cela sont étudiées bien que pour le moment l'étude n'ait pas été concluante. Toutefois, il existe de solides faits montrant que deux espèces de gémivirus infectent le coton au Pakistan. Les souches appelées Pak 1 et Pak 2 diffèrent du point de vue taille du génome et séquence de l'acide aminé des gènes de sens complémentaires. Trois approches sont essayées pour développer une résistance transgénique aux gémivirus.

L'Université de l'Arizona se concentre sur la compréhension de la diversité génétique du CLCuV à l'origine des gémivirus et sur leur relation avec la mouche blanche vecteur. Selon Mme Judith Brown, les gémivirus n'ont été que peu étudiés et il n'est pas possible de mettre au point une défense faisable à l'égard de tels virus sans d'abord bien les comprendre. L'Université de l'Arizona a collecté des isolats de nombreux pays pour préparer une carte mondiale de la distribution des génotypes de gémivirus du coton. L'Université a mis au point des compositions préalables à base de PCR aux fins d'amplifier le gène de protéine du revêtement du gémivirus qui peut être cloné et la séquence de l'ADN a été déterminée. Elle travaille également à l'inoculation de jeunes plants avec des clones de virus infectieux provenant des plants affectés par le virus en utilisant pour cela la méthode biolistique.

Le quatrième projet concerne «l'amélioration des possibilités de commercialisation du coton produit dans les zones affectées par le problème du coton collant». En l'espace de trois ans, le projet mettra au point une méthode en vue d'iso-

ler le coton collant du coton non collant et déterminera quels sont les niveaux de coton collant qu'on peut mélanger au coton non collant sans qu'il y ait pour autant des conséquences pour le processus de filature. Le projet a démarré ses activités en janvier 1997. M. Ahmed Salih Fadlalla du Soudan explique les objectifs du projet et indique que 8000 échantillons de coton égrené avec une égreneuse à rouleaux et 8000 échantillons de coton égrené à la scie ont été collectés aux fins d'analyse par le Thermodétecteur du coton non collant à haute vitesse (H2SD). Six thermodétecteurs viennent d'arriver pour les tests de petits échantillons. Soixante balles ont été analysées par Minicard et des échantillons ont été envoyés au CIRAD-CA en France aux fins de confirmation des résultats obtenus par le H2SD et les balles sont en train d'être expédiées à l'Institut du textile en France pour les tests de filature.

Suivant le séminaire technique, le Comité des recherches en matière de production cotonnière a envisagé les thèmes pour le séminaire technique de 1998. Le document de travail VI a été présenté par le Secrétariat qui a offert les possibilités suivantes : espèces sauvages de coton, génie génétique, maturité des fibres et principes de la protection phytosanitaire. Le délégué des Etats-Unis indique qu'en général, les consommateurs n'acceptent pas bien les produits fabriqués génétiquement et il soutient l'idée de discuter des divers aspects de la fabrication génétique lors du séminaire technique de 1998. Le délégué de l'Ouganda se montre en faveur du thème lié à l'utilisation des espèces sauvages. Le délégué de l'Australie évoque la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières (WCRC-2) et propose de discuter d'un sujet qui n'est pas couvert dans le détail par cette conférence. Il propose que la contamination du coton soit à l'ordre du jour lors du prochain séminaire technique. Une proposition faite par le délégué du Royaume-Uni demandant que le séminaire technique soit un récapitulatif des conclusions des communications de la WCRC-2 pour les thèmes proposés par le Secrétariat (dont la contamination du coton) a été acceptée comme thème du Séminaire technique de 1998. Il a également été décidé de recommander que, lors d'une séance plénière, l'on discute des barrières non tarifaires pour les organismes modifiés génétiquement.

La conclusion du séminaire technique a été sui-

vie d'un rapport du Secrétariat sur la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières. Cette Conférence se tiendra en septembre 1998 en Grèce et 363 chercheurs de 46 pays sont déjà inscrits en vue d'obtenir des informations détaillées sur la Conférence. Le Comité international de la WCRC-2 s'est rencontré le 26 octobre afin de choisir les présentateurs des séances plénières, d'envisager les finances et de discuter des grandes lignes du programme de la Conférence. Outre la FAO, le CIRAD-CA de la France, l'Institut des ressources naturelles du Royaume-Uni et la Fondation nationale de la recherche agricole de la Grèce ainsi que le Ministère de l'Agriculture en Grèce font également partie des organismes parrainant la conférence. On s'attend à ce que 500 chercheurs assistent à la conférence.

M. Aldo Ricciardi de l'Argentine, chargé de coordonner la sixième Réunion de latino-américaine pour la recherche et le développement en matière de coton (ALIDA) fait le point des préparations de la réunion pour le Comité. La sixième réunion de l'ALIDA se tiendra à Saenz Peña dans le Chaco du 1 au 5 décembre 1997. M. Ricciardi mentionne que la deuxième symposium international du projet de lutte contre le charançon de la capsule se tiendra conjointement avec la réunion de l'ALIDA. Il invite tous les pays membres du CCIC et notamment les chercheurs de la région de l'Amérique latine à venir assister à la réunion de l'ALIDA.

A la fin de la Réunion, le délégué de l'Australie offre l'aide de la Cotton Research and Development Corporation de l'Australie aux chercheurs intéressés par des propositions sur les boutons et le contenu de fibres courtes dans le cadre de la collaboration internationale.

M. le Président, ce fut pour moi un grand privilège que de présider la réunion du Comité des recherches en matière de production cotonnière. Si l'on en juge d'après les rapports présentés hier, je peux vous assurer que des recherches très intéressantes sont en train d'être réalisées dans le cadre de la collaboration CCIC/CFC et nous devons apprécier les efforts faits par le Directeur exécutif et son personnel pour avoir forgé une telle coopération avec le Fonds commun.

Le texte intégral des communications présentées lors du séminaire technique des recherches en matière de production cotonnière est publié séparément.

DOCUMENTS

- | | |
|--|---|
| 1. ² Agenda | 7. WORLD TEXTILE DEMAND - October 1997 |
| 2. ¹ Report of the Chairman of the Standing Committee | 8. WORLD COTTON TRADE - October 1997 |
| 3. ¹ Report of the Executive Director | 9. ² THE ICAC RECORDER - September 1997 |
| 4. ¹ COTTON: Review of the World Situation - September/October 1997 | 10. Current Research Projects in Cotton - October 1997 |
| 5. COTTON: WORLD STATISTICS - October 1997 | 11. ² Directory |
| 6. THE OUTLOOK FOR COTTON SUPPLY IN 1997/98 | |
| | |
| 1. ² Ordre du jour | 7. LA DEMANDE TEXTILE MONDIALE - Octobre 1997 |
| 2. ¹ Rapport du Président de la Commission permanente | 8. LE COMMERCE MONDIAL DU COTON - Octobre 1997 |
| 3. ¹ Rapport du Directeur exécutif | 9. ² THE ICAC RECORDER - Septembre 1997 |
| 4. ¹ COTON : Examen de la situation mondiale-Septembre/Octobre 1997 | 10. Les recherches cotonnières actuelles - Octobre 1997 |
| 5. COTON : STATISTIQUES MONDIALES - Octobre 1997 | 11. ² Répertoire |
| 6. PERSPECTIVES DE L'OFFRE DE COTON EN 1997/98 | |
| | |
| 1. ² Agenda | 7. LA DEMANDA MUNDIAL DE TEXTILES - Octubre 1997 |
| 2. ¹ Informe del Presidente del Comité Permanente | 8. EL COMERCIO ALGODONERO MUNDIAL - Octubre 1997 |
| 3. ¹ Informe del Director Ejecutivo | 9. ² THE ICAC RECORDER - Septiembre 1997 |
| 4. ¹ ALGODON: Revista de la Situación Mundial-Septiembre/Octubre 1997 | 10. Proyectos Actuales de Investigación sobre el Algodón - Oct 1997 |
| 5. ALGODON: ESTADISTICAS MUNDIALES - Octubre 1997 | 11. ² Directorio |
| 6. PERSPECTIVAS DE LA OFERTA ALGODONERA EN 1997/98 | |

WORKING PAPERS

I Procedural Matters ²	Déroulement de la 56e Réunion plénière ²	Asuntos de procedimiento ²
II Proposals to Arrest the Decline in Cotton's Market Share	Propositions en vue d'enrayer la baisse dans la part du coton sur le marché	Propuestas para impedir el descenso de la participación del algodón en el mercado
III Work Program	Programme de travail	Programa de trabajo y presupuesto
IV Election of Officers of the Standing Committee	Election du bureau de la Commission permanente	Elección de los funcionarios del Comité Permanente
V Procedure for the Selection of an Executive Director	Procédure de sélection d'un Directeur exécutif	Proceso para la elección de un nuevo director ejecutivo
VI Topic of the 1998 Technical Seminar	Sujet du Séminaire technique de 1998	Tema del Seminario Técnico de 1998

¹ Available in Arabic, English, French, Russian and Spanish.
Disponibles en anglais, arabe, espagnol, français et russe.
Disponibles en árabe, español, francés, inglés y ruso.

² Available in English, French and Spanish.
Disponibles en anglais, espagnol et français.
Disponibles en español, francés e inglés.

REPRESENTATION

CHAIR

Ing. Cayo A. Franco

FIRST VICE CHAIR

Ing. Gérardo López

SECOND VICE CHAIR

Ing. Roberto L. Antebi

THIRD VICE CHAIR

Mr. Félix A. Stiegwardt

CHAIRMAN, COMMITTEE ON COTTON PRODUCTION RESEARCH

Ing. Graciela Gómez Bogado

CHAIR, DRAFTING COMMITTEE

Ms. Lana Bennett

Ing. Oscar Martínez
Coordinador Técnico
Consejo Provincial Algodonero
Provincia Santa Fe Argentina

Dr. Amadeo Nicora
Ministro de la Producción
Formosa Argentina

Ing. Luis Pasich
Tecnología Algodón
INTA EEA Sáenz Peña
Resistencia Roque Sáenz Peña
CC 164
Chaco Argentina
Tel: (54-732) 217-22
Fax: (54-732) 217-22

DELEGATES, MEMBER COUNTRIES

ARGENTINA

Mr. Luis A. Pellegrino
Asesor
Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca y Alimentación
Calle General Vedia, 465
Dpto. 4
Resistencia Chaco 3500 Argentina
Tel: (54-722) 27-464
Fax: (54-722) 43-970

Mr. Rubén Agretti
Representante
Consejo Asesor Algodonero
Provincia Santa Fe Argentina

Ing. Luis Basterra
Subsecretario de Empleo
Gobierno de la Provincia de Formosa
Formosa Argentina

Mr. Raul González Arcelus
Presidente
Cámara Algodonera Argentina
Lavalle 381, piso 8 Oficina 30
Buenos Aires 1047 Argentina
Tel: (54-1) 314-0321
Fax: (54-1) 314-2492

Mr. Pablo Karnatz
Presidente
Asociaciones Agropecuarias Santiagueñas
Santiago del Estero Argentina

Ing. Juan A. Poissón
Jefe del Departamento Genética
Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA)
EEA Sáenz Peña - C.C. 164
P.R. Sáenz Peña Chaco 3700 Argentina
Tel: (54-732) 21-781
Fax: (54-732) 21-722
Email: esaenzpe@inta.gov.ar

Mr. S. Reche
Gerente General
Unión de Cooperativas Agrícolas Algodonera Ltd.
P.R. Sáenz Peña Argentina

Ing. Aldo A. Ricciardi
Coordinador Programa Nacional Algodón
Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA)
EEA. Sáenz Peña - C.C. 164
P.R. Sáenz Peña Chaco 3700 Argentina
Tel: (54-732) 21-781/21-7
Fax: (54-732) 21-722
Email: esaenzpe@inta.gov.ar

Ing. Enrique Saita
Subsecretario de Agricultura
Gobierno de la Provincia de Formosa
Belgrano 878, piso 6
Casa de Gobierno
Formosa Argentina
Tel: (54-717) 26-465
Fax: (54-717) 26-465

Ing. Guillermo Semproni
 Coordinador de la EEA
 Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA)
 Jujuy, 850
 Santiago del Estero 4200 Argentina
 Tel: (54-85) 224-430
 Fax: (54-85) 224-596
 Email: esantia@inta.gov.ar

Ing. Agustín Simonella
 Agente Extensión
 Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA)
 EEA Sáenz Peña - C.C. 164
 P.R. Sáenz Peña Chaco 3700 Argentina
 Tel: (54-732) 21-781
 Fax: (54-732) 21-722

Ing. José Storani
 Subsecretario de Agricultura
 Resistencia Chaco Argentina

Mr. Omar Villalba
 Ministerio de Agricultura y Ganadería del Chaco
 355 Marcelo T. de Alvear, 155, piso 7
 Casa Gobierno
 Resistencia Chaco 3500 Argentina

Mr. Domingo Zancoff
 Productor
 Delegado Regional F.A.A.
 Federación Agraria Argentina
 Independencia, 737
 San Bernardo Chaco Argentina
 Tel: (54-735) 964-73
 Fax: (54-722) 237-72

AUSTRALIA

Mr. Ray Jeffery
 Assistant Secretary
 Industrial Crops Branch
 Department of Primary Industries and Energy
 GPO Box 858
 Canberra ACT 2601 Australia
 Tel: (61-26) 272-5686
 Fax: (61-26) 272-5672
 Email: ray.jeffery@cpie.gov.au

Mr. John Blood
 Chairman
 Cotton Research & Development Corporation
 c/o Locked Bag 18
 Hawthorn PO 3122 Australia
 Tel: (61-39) 282-9685
 Fax: (61-39) 282-9683

Mr. John Howes
 Managing Director
 Cotton Trading Corporation Pty. Ltd.
 139 Marshall Street
 Goondiwindi Queensland Australia
 Tel: (61-76) 712-800
 Fax: (61-76) 712-544

Mr. Ralph Schulzé
 Executive Director
 Cotton Research & Development Corporation
 P.O. Box 282
 Narrabri NSW 2390 Australia
 Tel: (61-67) 924-088
 Fax: (61-67) 924-400
 Email: crdc@mpx.com.au

BELGIUM

Dr. Raoul Delcorde
 Minister-Counselor
 Embassy of Belgium
 3330 Garfield St. NW
 Washington DC 20008 USA
 Tel: (202) 625-5868
 Fax: (202) 625-7567
 Email: usa@belgium-emb.org

BOLIVIA

Mr. Carlos Correa Salvatierra
 President
 Asociación Nacional de Productores de Algodón-ADEPA
 Av. Cumani, # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@cadex.org

Mr. Walter Justiniano Aguilera
 Director
 Asociación Nacional de Productores de Algodón-ADEPA
 Av. Cumavi # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@cadex.org

Mr. Oscar Busch Barbery
 Gerente General
 Asociación Nacional de Productores de Algodón-ADEPA
 Av. Cumavi # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@cadex.org

Mr. Ronald Campbell
 Director
 Asociación Nacional de Productores de Algodón-ADEPA
 Av. Cumavi # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@cadex.org

Mr. Merle Espinoza Villa
 Director
 Asociación Nacional de Productores de Algodón-ADEPA
 Av. Cumavi # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@cadex.org

BRAZIL

Mr. Aluisio Lima-Campos
 Economic Advisor
 Embassy of Brazil
 3006 Massachusetts Ave. NW
 Washington DC 20008 USA
 Tel: (202) 238-2767
 Fax: (202) 238-2827
 Email: acampos@brasil.emb.nw.dc.us

Mr. Joao Ferreira
 Gerente da Camara Setorial do Algodao
 Ministerio da Agricultura
 Esplanada dos ministerios, bloco D, 7 andar, sala 720
 Brasilia 70.043-900 Brazil
 Tel: (55-61) 218-2231
 Fax: (55-61) 225-4200
 Email: stamm@ivia.com.br

Mr. Andrew Macdonald
 Director
 Alpargatas Santista Textil, SA
 Av. Maria Coelho Aguiar 215, Bloco A, 2
 Jardim Sao Luis - Santo Amaro
 Sao Paulo CEP 05804-900 Brazil
 Tel: (55-11) 848-0021
 Fax: (55-11) 848-0787
 Email: macdonald@astextil.com.br

Mr. Marcos Antonio Stamm
 Coordenador da Camara Algodao
 Ministerio da Agricultura
 Esplanada dos ministerios, bloco D, 7 andar, sala 720
 Brasilia 7.043-900 Brazil
 Tel: (55-61) 218-2231
 Fax: (55-61) 225-4200
 Email: stamm@ivia.com.br

Ms. Andrea Saldanha da Gama Watson
 Diplomat
 Ministry of External Relations
 Esplanada dos Ministerios
 Palacio do Itamaraty, Anexo 1, Sala 506
 Sao Paulo Brazil
 Tel: (55-61) 211-6373
 Fax: (55-61) 226-3255

BURKINA FASO

Mr. Jonas Bayoulou
 Directeur Commercial
 Soci  t   Burkinab   des Fibres Textiles
 (SOFITEX)
 BP 147, Rue du Buc
 Bobo-Dioulasso Burkina Faso
 Tel: (226) 970-024
 Fax: (226) 970-023
 Telex: 8208 BrF

CHINA (TAIWAN)

Mr. John C.C. Deng
 Director
 Economic Division
 Taipei Economic and Cultural Representative in USA
 4301 Connecticut Ave. NW
 Suite 420
 Washington DC 20008 USA
 Tel: (202) 686-6400
 Fax: (202) 363-6294
 Email: ecodivdc@erols.com

Ms. Shu-hua Chen
 Desk Officer
 Department of Central and South American Affairs
 Ministry of Foreign Affairs
 2, Kaitakelan Blvd.
 Taipei China (Taiwan)
 Tel: (86-2) 348-2971
 Fax: (86-2) 389-9695

Dr. Sheng-Fu Chiu
 Vice Manager
 Department of Yarn Formation
 China Textile Institute
 No. 6, Chen-Tian Rd.
 Tu-Chen City Taipei China (Taiwan)
 Tel: (886-2) 267-0321
 Fax: (886-2) 267-5110

Mr. Chung-Hsia Feng
Deputy Director
International Cooperation Department
Ministry of Economic Affairs
5F. no. 15 Fa Chow Street
Taipei China (Taiwan)
Tel: (886-2) 391-8198
Fax: (886-2) 321-3275

Mr. Jun-Chien Li
Researcher
41-3 Sinyi Road, Sec. 3
Taipei China (Taiwan)
Tel: (886-2) 754-1255
Fax: (886-2) 702-0406

Mr. Chih-Fa Wang
Section Chief
Dept. of International Organizations
Ministry of Foreign Affairs
2, Kaitakalan Blvd.
Taipei China (Taiwan)
Tel: (86-2) 348-2527
Fax: (86-2) 361-7694

Mr. Frank H.L. Wu
Executive Assistant
TECRO, Economic Division
Taipei Economic and Cultural Representative Office in USA
4301 Connecticut Ave. NW, Suite 420
Washington DC 20008 USA
Tel: (202) 686-6400
Fax: (202) 363-6294
Email: ecodivdc@erols.com

COLOMBIA

Mr. Francisco Dávila
Presidente Ejecutivo
Confederación Colombiana del Algodón
CONALGODON
Calle 87, # 20-27, Oficina 502
Bogotá Colombia
Tel: (57-1) 622-8845
Fax: (57-1) 621-1209
Email: conalgod@colomsat.net.co

Mr. Jorge Castillo
Secretario Ejecutivo
Fondo de Estabilización de Precios del Algodón
Calle 87 #20-27, Oficina 502
Bogotá Colombia
Tel: (57-1) 622-8845
Fax: (57-1) 621-1209

Mr. Augusto Mejía
Gerente
ASALGODON
Calle 10 #4-47, piso 27
Cali Colombia
Tel: (57-92) 882-3277
Fax: (57-92) 882-5724

Mr. Andrés Mejía
Subgerente
ASALGODON
Calle 10 #4-47, piso 27
Cali Colombia
Tel: (57-2) 882-3277
Fax: (57-2) 825-724

Mr. Armando Morales
Gerente
COLDESMOTES
Carrera 12 # 7-60
Cerete Colombia
Tel: (57-47) 747-250
Fax: (57-47) 746-061

Mr. Luis Carlos Morales
Secretario Ejecutivo
Confederación Colombiana del Algodón
CONALGODON
Calle 87, # 20-27, Oficina 502
Bogotá Colombia
Tel: (57-1) 622-8845-46
Fax: (57-1) 621-1209
Email: conalgod@colamsat.net.co

Mr. Luis Fernando Murgueitio
Gerente
DESMOTOLIMA
Edificio Banco de la República, Oficina 404
Ibague Colombia
Tel: (57-82) 611-048
Fax: (57-82) 630-126

Mr. Mario Rodríguez
Gerente
COALCESAR
Calle 90 # 18-35, Oficina 308
Bogotá Colombia
Tel: (57-1) 616-6890
Fax: (57-1) 616-6890

Mr. Alejandro Rojas
Miembro Junta Directiva
ASALGODON
Calle 10 #4-47, piso 27
Cali Colombia
Tel: (57-2) 882-3277
Fax: (57-2) 825-724

EGYPT

Dr. Hassan Aly Khedr
Chairman
Principal Bank for Development and Agric. Credit
110 Kasr El Ainy St.
Cairo Egypt
Tel: (20-2) 355-1204/7589
Fax: (20-2) 354-8337
Telex: 92043 UN

Mr. Alaa Eldin Shalaby
Minister Plenipotentiary
Economic and Commercial Affairs
Embassy of Egypt
2232 Massachusetts Ave. NW
Washington DC 20008 USA
Tel: (202) 265-9111
Fax: (202) 328-4517

Dr. Ahmed El Gohari
Director
Institute for Cotton Research
Agricultural Research Center
Gamaa Street
Giza Egypt
Tel: (20-2) 572-5035
Fax: (20-2) 572-3442

Mr. Nabil Abd El Hallim El Marsafawy
Board Chairman
Cotton and International Trade Company
Egyptian Holding S.A. Co.
25, El Horria Avenue
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 491-9811
Fax: (20-3) 491-9811

Dr. Mohamed El Moghazi
Counselor
Institute for Cotton Research
Agricultural Research Center
Gamaa Street
Giza Egypt
Tel: (20-2) 572-3442
Fax: (20-2) 572-3442

Dr. Mohamed Abbas Elkalla
First Undersecretary & Agricultural Counselor
Ministry of Agriculture
Embassy of Egypt
3521 International Court, NW
Washington DC 20008 USA
Tel: (202) 966-2080
Fax: (202) 895-5493

H.E. Ekram M. Zaafarany
Ambassador
Embassy of Egypt
c/ Montevideo
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 681 553

FRANCE

Ms. Marie-Luce Arles
Attaché Commercial
Embassy of France
Avenida España, 893
Casilla de Correo no. 97
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 212-439
Fax: (595-21) 216-690

Mr. Bernard Devilder
President
AFCOT
Palais de la Bourse
B.P. 143
Le Havre Cedex 76051 France
Tel: (33-235) 412-036
Fax: (33-235) 426-309

Mr. Gérard Estur
General Manager
Compagnie Cotonnière
11, rue de Monceau
Paris 75008 France
Tel: (33-1) 5393-1600
Fax: (33-1) 5393-1650
Telex: 640743

Mr. Michel Fichet
Président
Cie Française pour le Développement des Fibres Textiles
13, rue de Monceau
Paris 75008 France
Tel: (33-1) 4299-5425
Fax: (33-1) 4299-5476

Mr. Didier Mercier
Directeur Délégué aux Participations
Cie Française pour le Développement des Fibres Textiles
13, rue de Monceau
Paris 75008 France
Tel: (33-1) 4299-5425
Fax: (33-1) 4299-5476

Ms. Sylvie Retana
 Chef du Service Information et Relations Extérieures
 Cie Française pour le Développement des Fibres Textiles
 13, rue de Monceau
 Paris 75008 France
 Tel: (33-1) 4299-5425
 Fax: (33-1) 4299-5476

GERMANY

Dr. Josef Schraven
 Head of Section
 Federal Ministry of Economics
 Textile and Apparel Industry
 Villemonbler Str. 76
 Bonn D-53107 Germany
 Tel: (49-228) 615-3555
 Fax: (49-228) 615-2641
 Email: buero-iva3@bonn.bmwi.bund400.de

Mr. Siegbert Brückner
 Second Secretary
 Delegate to the Standing Committee
 Embassy of Germany
 4645 Reservoir Rd. NW
 Washington DC 20007 USA
 Tel: (202) 298-4339
 Fax: (202) 298-4386

Dr. Hans Christoph Hobe
 President
 Faserinstitut Bremen (Fiber Institute Bremen)
 P.O. Box 10 56 40
 Bremen D-28056 Germany
 Tel: (49-421) 339-590
 Fax: (49-421) 328-279
 Telex: 244 888 BATES D

Mr. Jan B. Wellmann
 Executive Director
 Bremer Baumwollbörse
 P.O. Box 106727
 Bremen D-28067 Germany
 Tel: (49-421) 339-7014
 Fax: (49-421) 339-7033
 Email: info@baumwollboerse.de

GREECE

Dr. Kiratso Kosmidou-Dimitropoulou
 Director
 Hellenic Cotton Board
 Syngrou 150
 Athens 176 71 Greece
 Tel: (30-1) 924-9656
 Fax: (30-1) 924-9656

Mr. Christos Fakas
 President
 General Confederation of Greek Agrarian Associations
 16, Kifissias Ave. 1st. Floor
 Athens 115 26 Greece
 Tel: (30-1) 777-9378
 Fax: (30-1) 771-0157

Dr. Urania Kechagia
 Director Cotton Res. Institute
 NAGREE
 Cotton & Industrial Plants Institute
 Sindos
 Thessaloniki Greece
 Tel: (30-31) 796-512
 Fax: (30-31) 796-513
 Email: ok31944@compulink.gr

Mr. Ioannis Tsitsipis
 President
 National Agricultural Research Foundation
 Algialias 19 & Halepa
 Narousi 151 26 Greece
 Tel: (30-1) 684-0333
 Fax: (30-1) 684-6700
 Email: nagcefgd@compulink.gr

INDIA

Mr. Ajit Kumar Seth
 Joint Secretary (Cotton)
 Ministry of Textiles
 Government of India
 Udyog Bhavan
 New Delhi 110 011 India
 Tel: (91-11) 301-5450
 Fax: (91-11) 379-4841
 Telex: 31-62762
 Email: jsas@text.delhi.nic.in

Mr. Madho Behari Lal
 Chairman Cum Managing Director
 The Cotton Corporation of India, Ltd.
 Air India Building- Nariman Point
 Mumbai 400 021 India
 Tel: (91-22) 202-2402
 Fax: (91-22) 202-5130
 Telex: 11-84701 & 83463

Mr. Mulji Premji Gajaria
 Secretary General
 Indian Cotton Mills' Federation
 17th. floor "Amba Deep"- 14, Kasturba Gandhi Marg
 New Delhi 110 001 India
 Tel: (91-11) 332-4655
 Fax: (91-11) 332-7245
 Email: icmf@del2.vsnl.net.in

Mr. Suresh A. Kotak
 President
 The East India Cotton Association Ltd.
 9th. Floor, Cotton Exchange
 175, Kalbadevi Road
 Mumbai 400 002 India
 Tel: (91-22) 201-4876
 Fax: (91-22) 201-5578
 Email: kotak.kotakco@gems.vsnl.net.in

Mr. Tsuruoka Kenji
 Manager
 Raw Materials Department
 Shikibo Ltd.
 3-2-6, Higocho, Chuo-ku
 Osaka 541 Japan
 Tel: (81-6) 268-5553
 Fax: (81-6) 266-9163

ISRAEL

Mr. Ram Vidan
 Managing and Marketing Director
 The Israel Cotton Production and Marketing Board, Ltd.
 P.O. Box 384
 Herzelia B' 46103 Israel
 Tel: (972-9) 950-9491
 Fax: (972-9) 950-9159

Mr. Jonathan Spenser
 Agronomist, Cotton Extension Specialist
 The Israel Cotton Production and Marketing Board, Ltd.
 P.O. Box 384
 Herzelia B' 46103 Israel
 Tel: (972-9) 950-9491/3
 Fax: (972-9) 950-9159
 Email: spenserj@cotton.co.il

Mr. Joseph Dloomy
 Director, Marketing & Development
 Ozcot Agro
 Kibbutz Nahal Oz
 D.N. Negev 85145 Israel
 Tel: (972-7) 680-5210
 Fax: (972-7) 680-5448
 Email: ozcot@lahavnet.co.il

ITALY

Ms. Nuwzia Aversano Izzo
 Economic and Commercial Attaché
 Embassy of Italy
 Luis Morales, 680
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 207-429
 Fax: (595-21) 212-630

JAPAN

Mr. Ueno Hisashi
 First Secretary
 Embassy of Japan
 Avenida Mariscal López, n. 2364
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 604-616
 Fax: (595-21) 606-901

Mr. Yasukazu Maeda
 President
 Toyo Cotton (Japan) Co.
 6-7 Kawaramachi 1-Chome
 Chuoku
 Osaka 541 Japan
 Tel: (81-6) 208-2562
 Fax: (81-6) 208-2570
 Telex: J63245
 Email: ymaeda@osaka1.tomen.co.jp

Mr. Takayuki Shinozawa
 Ministry of Foreign Affairs
 2-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo 203 Japan
 Tel: (81-3) 3581-5794
 Fax: (81-3) 3592-0504
 Email: takayuki.shinozawa@mofa.go.jp

MALI

Mr. Kassim Dembele
 General Secretary
 C.M.D.T.
 BP 487
 Bamako Mali
 Tel: (223) 222-462
 Fax: (223) 228-402
 Telex: 554

Mr. Lamissa Bayoko
 Représentant à Paris
 C.M.D.T.
 11 rue de Monceau
 Paris 75008 France
 Tel: (33-1) 5393-1600
 Fax: (33-1) 5393-1650
 Telex: 640743

PARAGUAY

Mr. Roberto Lesly Antebi
 Presidente
 Cámara Algodonera del Paraguay (CADELPA)
 Boggiani, no. 4744
 Casilla de Correo 2786
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 609-272
 Fax: (595-21) 663-017
 Email: cadelpa@uninet.com.py

Mr. Luis Alberto Alvarez
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Pdte. Franco 475 c/ 14 de Mayo
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 223-222
 Fax: (595-21) 223-222

Ms. Rosita Benítez
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Pdte. Franco 475 c/ 14 de Mayo
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 223-222
 Fax: (595-21) 223-222

Ing. Cayo A. Franco
 Ministro de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Pdte. Franco 475 c/ 14 de Mayo
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 442-948
 Fax: (595-21) 442-948

Ing. Graciela Gómez Bogado
 Ingeniero Agrónomo
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Pdte. Franco 475 c/ 14 de Mayo
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 223-222
 Fax: (595-21) 223-222

Ing. Gerardo López
 Viceministro de Agricultura
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Pdte. Franco 475 c/ 14 de Mayo
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 442-948
 Fax: (595-21) 442-948

Mr. Pedro Lino Morel
 CADELPA
 Boggiani 4744
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 609—272
 Fax: (595-21) 663-017

Mr. Félix A. Stiegwardt
 Funcionario
 Cámara Algodonera del Paraguay (CADELPA)
 Boggiani, no. 4744
 Casilla de Correo 2783
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 609-272
 Fax: (595-21) 663-017

Mr. Fernando Villalba
 Secretario del Directorio
 Cadelpa
 J.E. Estigarribia, 4744 (ex Boggiani)
 Casilla de Correo 2786
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 600-739
 Fax: (595-21) 663-017

Ing. Juan Carlos Wasmosy
 President
 República del Paraguay
 Asunción Paraguay

PHILIPPINES

Mr. Victoriano Leviste
 Agriculture Attaché
 Embassy of the Philippines
 Department of Agriculture
 1600 Massachusetts Ave. NW
 Washington DC 20036 USA
 Tel: (202) 467-9422
 Fax: (202) 467-9421
 Email: philemba@mnsinch.com

POLAND

Mr. Witold Auerbach
 President
 The Gdynia Cotton Association
 7, Derdowskiego St.
 P.O. Box 107
 Gdynia 81-369 Poland
 Tel: (48-58) 207-598
 Fax: (48-58) 207-597

Mr. Artur Gacek
 President
 Polontex, S.A.
 25/35 Rejtana St.
 Czestochowa 42-200 Poland
 Tel: (48-34) 631-291
 Fax: (48-34) 632-851
 Telex: 37731

Mr. Ignacy Józkwicz
President
Zawiercie Spinning Mill
95, Obr. Poczty Gdańskiej St.
Zawiercie 42-200 Poland
Tel: (48-376) 231-51
Fax: (48-376) 231-57
Telex: 315941

Mr. Zbigniew Roskwitalski
Managing Director
The Gdynia Cotton Association
7, Derdowskiego St.
P.O. Box 107
Gdynia 81-369 Poland
Tel: (48-58) 207-598
Fax: (48-58) 207-597

Mr. Jacek Topczewski
Technical Director
WI-MA Spinning Mill
135, Pilsudskiego Ave.
Łódź 92-318 Poland
Tel: (48-42) 745-618
Fax: (48-42) 744-372
Telex: 886482

Mr. Stanislaw Zareba
President
Zamatex Co. Ltd.
23, Wodna St.
Łódź 90-024 Poland
Tel: (48-42) 749-198
Fax: (48-42) 742-266
Telex: 886179

Mr. Włodzimierz Ziółkowski
President
Storemar Marine Warehouse Ltd.
34/36 Waszyngtona St.
Gdynia 81-342 Poland
Tel: (48-58) 210-612
Fax: (48-58) 210-498
Telex: 054162

SOUTH AFRICA

Dr. Eugene Brock
Chairman
Cotton Board
P.O. Box 912232
Silverton 0127 South Africa
Tel: (27-12) 804-1462
Fax: (27-12) 804-8616
Email: cotgskli@iafrica.com

Mr. Hennie Bruwer
General Manager
Cotton Board
P.O. Box 912232
Silverton 0127 South Africa
Tel: (27-12) 804-1462
Fax: (27-12) 804-8616

Mr. Leonard Venter
Board Member
Cotton Board
P.O. Box 912232
Silverton 0127 South Africa
Tel: (27-12) 804-1462
Fax: (27-12) 804-8616

SPAIN

Mr. José Alfonso Morcillo Díaz de Cevallos
Jefe de Servicios de Productos Textiles
Secretaría Gral. de Agricultura y Alimentación
Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
c/ José Abascal, 4, 6a. planta, despacho 55
Madrid 28003 Spain
Tel: (34-1) 347-5862
Fax: (34-1) 347-6982
Email: ciriaco.vazquez@mag.es

SUDAN

Dr. Abdin Mohamed Ali
Director General
The Sudan Cotton Co. Ltd.
P.O. Box 1672
Khartoum Sudan
Tel: (249-11) 771-567
Fax: (249-11) 770-703
Telex: 22345 PCOT SD

Mr. Abdel Rahman Abdalla Ali
Manager of Planning and Information Dept.
The Sudan Cotton Co. Ltd.
P.O. Box 1672
Khartoum Sudan
Tel: (249-11) 771-567
Fax: (249-11) 770-703
Telex: 22345 PCOT SD

Dr. Ahmed Salih Fadlalla
Coordinator for National Cotton Research
The Sudan Cotton Co. Ltd.
P.O. Box 1672
Khartoum Sudan
Tel: (249-11) 771-567
Fax: (249-11) 770-703
Telex: 22345 PCOT SD

SWITZERLAND

H.E. Urs Stemmler
Ambassador
Embassy of Switzerland
Calle Ing. Federico Abadie 2936/40
Montevideo 11300 Uruguay
Tel: (598-2) 704-315
Fax: (598-2) 715-031

Mr. Curt Arbenz
Assistant Vice President
Paul Reinhart AG
Technikumstrasse 82
Winterthur CH-8401 Switzerland
Tel: (41-52) 264-8181
Fax: (41-52) 212-0055
Telex: 897777

Mr. Peter Kapingu
Cotton Breeder
Ukiriguru Research Institute
P.O. Box 9161
Dar Es Salaam Tanzania
Tel: (255-51) 112-556/7
Fax: (255-51) 112-894
Telex: 41287

Mr. Ali Ngongolo
General Manager
Tanzania Cotton Lint and Seed Board
P.O. Box 9161
Dar Es Salaam Tanzania
Tel: (255-51) 1112-556/7
Fax: (255-51) 112-894
Telex: 41287

SYRIA

Dr. Ahmad Souhad Gebbara
President Director General
Syrian Cotton Marketing Organization
P.O. Box 729
Aleppo Syria
Tel: (963-21) 238-486
Fax: (963-21) 215-697

Dr. Farid Khouri
General Manager
Cotton Bureau
Ministry of Agriculture
Al Midan
Aleppo Syria
Tel: (963-21) 442-800

TANZANIA

Mr. Tirumanywa Magere
Principal Secretary
Ministry of Agriculture and Cooperatives
P.O. Box 9161
Dar Es Salaam Tanzania
Tel: (255-51) 112-556/7
Fax: (255-51) 112-894
Telex: 41287

Mr. Thomas Fille
Marketing & Operations Manager
Tanzania Cotton Lint and Seed Board
P.O. Box 9161
Dar Es Salaam Tanzania
Tel: (255-51) 112-556/7
Fax: (255-51) 112-894
Telex: 41287

TURKEY

Mr. Omer Berki
General Director of Exports
Turkish Republic Prime Ministry
Undersecretariat for Foreign Trade
Ihracat Gen. Md. 06510 Emek
Ankara Turkey
Tel: (90-312) 212-8750
Fax: (90-312) 212-8881

Mr. Fatih Dogan
Member of Board
General Secretariat of Mediterranean Exporter's Unions
P.O. Box 298
Adana 01120 Turkey
Tel: (90-322) 454-1624
Fax: (90-322) 453-5286

Mr. Sebahattin Gazanfer
General Secretary
Secretariat of Aegean Exporter's Unions
1375 Sok. no. 25/3
36210, Alsancak
Izmir Turkey
Tel: (90-232) 421-8699
Fax: (90-232) 421-6560
Telex: 53138 EXUN

Mr. Yinal Yagan
Foreign Trade Expert
Turkish Republic Prime Ministry
Undersecretariat for Foreign Trade
Ihracat Gen. Md. 06510
Ankara Turkey
Tel: (90-312) 212-8800
Fax: (90-312) 212-8757

UGANDA

Mr. Ralph W. Ocan
 Permanent Secretary
 Ministry of Trade and Industry
 P.O. Box 7103
 Kampala Uganda
 Tel: (256-41) 230-916
 Fax: (256-41) 232-975
 Email: cdo@starcom.co.ug

Mrs. Jolly K. Sabune
 Managing Director
 Cotton Development Organization
 P.O. Box 7018
 Kampala Uganda
 Tel: (256-41) 236-394
 Fax: (256-41) 232-975
 Email: cdo@starcom.co.ug

Dr. George Epieru
 Senior Research Officer
 National Agricultural Research Organisation
 P.O. Box 295
 Entebbe Uganda
 Tel: (256-41) 232-968
 Fax: (256-41) 232-975

Dr. Lastus K. Serunjogi
 Principal Research Officer
 National Agricultural Research Organisation
 P.O. Box 295
 Entebbe Uganda
 Tel: (256-41) 232-968
 Fax: (256-41) 232-975

UNITED KINGDOM

Mr. Julian R.R. Ebsworth
 Section Head
 Department of Trade and Industry
 151 Buckingham Palace Rd.
 London SW1W 9SS United Kingdom
 Tel: (44-171) 215-1890
 Fax: (44-171) 215-5801
 Telex: 8813148
 Email: julian.ebsworth@trdv.dti.uk.gov

Mr. John Anderson
 President
 Liverpool Cotton Association
 620 Cotton Exchange Building
 Edmund Street
 Liverpool L3 9LH United Kingdom
 Tel: (44-151) 236-6041
 Fax: (44-151) 255-0174
 Email: staff@lca.org.uk

Mr. T.J. Bromley
 Associate Director
 Bauman, Hinde & Co.Ltd.
 Gordon House - Leicester St.
 Southport PR9 0ER United Kingdom
 Tel: (44-1704) 543-737
 Fax: (44-1704) 536-031

Mr. Ray Butler
 Editor
 Cotton Outlook
 458 New Chester Rd
 Rock Ferry, Birkenhead
 Merseyside L42 2AE United Kingdom
 Tel: (44-151) 644-6400
 Fax: (44-151) 644-8500
 Email: editor@cotlook.com

Mr. Trevor W. Craven
 Director General
 Liverpool Cotton Association
 620 Cotton Exchange Building
 Edmund Street
 Liverpool L3 9LH United Kingdom
 Tel: (44-151) 236-6041
 Fax: (44-151) 255-0174
 Email: staff@lca.org.uk

Mr. Michael Mungavin
 Plexus Cotton Ltd.
 265/279 Martins Building - 4 Water Street
 Liverpool L2 3SP United Kingdom
 Tel: (44-151) 227-1206
 Fax: (44-151) 236-4705
 Email: earlam@plexus-cotton.demon.co.uk

Dr. Derek Russell
 Senior Cotton Specialist
 Natural Resources Institute
 Chatham Maritime
 Chatham Kent ME 44TB United Kingdom
 Tel: (44-1634) 880-088
 Fax: (44-1634) 880-066
 Email: derek.russell@nri.org

UNITED STATES

Ms. Lana Bennett
 Deputy Director for Analysis
 USDA
 Foreign Agricultural Service
 14th and Independence Ave. SW, suite 5646
 Washington DC 20250 USA
 Tel: (202) 720-9519
 Fax: (202) 690-1171
 Email: bennettl@fas.usda.gov

Mr. Wayne Bjorlie
 Director Fibers Analysis
 USDA-Farm Service Agency
 1400 Independence Ave. SW
 Washington DC 20250-0515 USA
 Tel: (202) 720-7954
 Fax: (202) 690-1346
 Email: wbjorlie@wdc.fsa.usda.gov

Mr. Adel Boutros
 Director of Middle East Sales
 Calcot, Ltd.
 P.O. Box 259
 Bakersfield CA 93302 USA
 Tel: (805) 327-5961
 Fax: (805) 861-9870
 Email: calcot2bak2.light-speed.net

Mr. Donald B. Conlin
 Chairman Emeritus
 New York Cotton Exchange
 4 World Trade Center, 8th floor
 New York NY 10048 USA
 Tel: (212) 742-5090
 Fax: (212) 742-5120

Mr. Neal P. Gillen
 Executive Vice President
 American Cotton Shippers Association
 1725 K Street, NW
 Suite 1404
 Washington DC 20006 USA
 Tel: (202) 296-7116
 Fax: (202) 659-5322

Mr. Andrew Levin
 Agricultural Economist
 USDA
 Foreign Agricultural Service
 14th. & Independence Ave. Suite 5646
 Washington DC 20250 USA
 Tel: (202) 720-9488
 Fax: (202) 690-1171

Mr. William E. May
 Senior Vice President
 Foreign & Domestic Operation
 American Cotton Shippers Association
 88 Union Ct. , Suite 1204
 Memphis TN 38103 USA
 Tel: (901) 525-2272
 Fax: (901) 527-8303
 Email: acaa-mem-wmay@worldnet.att.net

Ms. Carol Skelly
 Head, Fibers Group
 USDA-World Agricultural Outlook Board
 14th. & Independence Ave, S.W.
 Washington DC 20250 USA
 Tel: (202) 720-4144

Mr. Gary W. Taylor
 President
 American Cotton Shippers Association
 88 Union Ctr. Suite 1204
 Memphis TN 38103 USA
 Tel: (901) 525-2272
 Fax: (901) 527-8303

Mr. Allen Terhaar
 Executive Director
 National Cotton Council of America
 1521 New Hampshire Ave. N.W.
 Washington DC 20036 USA
 Tel: (202) 745-7805
 Fax: (202) 483-4040

UZBEKISTAN

Mr. Zafar Makhamadovich Islamov
 Deputy Minister
 Ministry of Foreign Economic Relations of Uzbekistan
 Buyuk Ipak Yuli 75
 Tashkent Uzbekistan
 Tel: (37-12) 689-264
 Fax: (37-12) 687-578

Mr. Rahim Ahmedovich Buriev
 Head of Department
 Sifat Uzkhlopkopromsbit
 Sh. Rustaveli, 8, A
 Tashkent Uzbekistan

Mr. Serikbaev Khaldarbek Dycebaevich
 Ministry of Internal Affairs
 Buyuk Ipak Yuli 75
 Tashkent Uzbekistan
 Tel: (37-12) 689-264
 Fax: (37-12) 687-578

ZIMBABWE

Mr. R. Dube
 Vice Chairman
 The Cotton Company of Zimbabwe Ltd.
 P.O. Box 2697
 Harare Zimbabwe
 Tel: (263-4) 739-061/9
 Fax: (263-4) 708-573
 Telex: 24633/24216
 Email: cottco@harare.iafrica

Mr. C. Chakanyuka
Operations Director
The Cotton Company of Zimbabwe Ltd.
P.O. Box 2697
Harare Zimbabwe
Tel: (263-4) 739-061/9
Fax: (263-4) 708-573
Telex: 24633/24216
Email: cottco@harare.iafrica

Mr. Michael Kemple
President
Commercial Cotton Grower's Association
P.O. Box 64191, Emerald Hill
Harare Zimbabwe
Tel: (263-4) 750-585
Fax: (263-4) 772-735
Email: ccga@samara.co.zw

Mr. Douglas Pascoe
Chief Executive Officer
Commercial Cotton Grower's Association
P.O. Box EH191, Emerald Hill
Harare Zimbabwe
Tel: (263-4) 309-845
Fax: (263-4) 309-844
Email: ccga@samara.co.zw

OBSERVERS, MEMBER COUNTRIES

ARGENTINA

Mrs. Celia Akerman
Consultora
Subsecretaría Programación Regional
H. Irigoyen, 250, piso 8, Oficina 810
Buenos Aires 1310 Argentina
Tel: (54-1) 349-5529
Fax: (54-1) 349-5738
Telex: cacker@meyosp.mecon.ar

Mr. Nelson Ayala
Merchant
Hohenberg Brothers Ltda.
Esmeralda, 718, piso 7
Buenos Aires Argentina
Tel: (54-1) 394-6591
Fax: (54-1) 394-6591

Mr. Carlos M. Basaldua
Gerente Planteamiento Estratégico
Alpartgatas Textil, S.A.
Av. Patricios 1142
Buenos Aires 1266 Argentina
Tel: (54-1) 303-075
Fax: (54-1) 303-1818

Mr. Carlos Vicente Bello
President
Textil Warbel, S.A.
Ruta 11, km 1006
Resistencia Chaco 3500 Argentina
Tel: (54-722) 61-500
Fax: (54-722) 61-800
Email: warbel@satlink.com

Mr. Miguel Alberto Chercasky
Miembro Directivo
Cámara Algodonera Argentina
Uruguay, 362, piso 10
Buenos Aires 1015 Argentina
Tel: (54-1) 374-9511
Fax: (54-1) 375-2428

Mr. Jaime Chercasky
Miembro Directivo
Cámara Algodonera Argentina
Uruguay, 362, piso 10
Buenos Aires 1015 Argentina
Tel: (54-1) 374-9511
Fax: (54-1) 375-2428

Mr. Santiago Doval
Director
HELBIG, S.A.
25 de Mayo, 565, piso 3
Buenos Aires 1002 Argentina
Tel: (54-1) 311-6120
Fax: (54-1) 311-1536
Email: santd@ba.net

Mrs. María Eugenia Iturregui
Coordinator
Subsecretaría Programación Regional
H. Irigoyen 250, piso 8, Oficina 806
Buenos Aires 1310 Argentina
Tel: (54-1) 349-5525
Fax: (54-1) 349-5738
Email: miturr@meyosp.mecon.ar

Mr. Juan C.E. Kaehler
President
Juan G.C. Kaehler, S.A.
J. Salguero, 3451
Buenos Aires Argentina
Tel: (54-1) 801-9914
Fax: (54-1) 801-1878

Mr. Alberto Alfredo Kucharuk
 President
 Pedro Kucharuk Cia.
 Belgrado, 1703
 Las Brenas Chaco Argentina
 Tel: (54-731) 602-13
 Fax: (54-731) 602-09

Mr. Carlos Lehmacher
 President
 Instituto Argentino de Sanidad y Calidad Vegetal
 Av. Paseo Colón, 367
 Buenos Aires 1063 Argentina

Mr. Juan Pablo Martínez
 Director
 HELBIG, S.A.
 25 de Mayo 565, piso 3
 Buenos Aires 1002 Argentina
 Tel: (54-1) 311-6120
 Fax: (54-1) 311-1536
 Email: jpm@ba.net

Mr. Diego de Pamphilis
 Delegado
 Cámara Algodonera Argentina
 J.D. Perón, 315, 1er. A
 Buenos Aires 1038 Argentina
 Tel: (54-1) 331-9928
 Fax: (54-1) 331-9826
 Email: depam@ssdnet.com.ar

Mr José Posse
 Técnico
 Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca y Alimentación
 Area Productos no Tradicionales
 Dirección de Mercados Agroalimentarios
 Buenos Aires Argentina
 Tel: (54-1) 349-2280
 Fax: (54-1) 349-2283
 Email: jposse@sagyp.mecn.ar

Ms. Violeta E. Retz Laff
 SENASA
 Dirección Sanidad Vegetal
 Paseo Colón 367
 Buenos Aires 1063 Argentina
 Tel: (54-1) 331-6041

Mr. Jorge Romanato
 Director
 Fibralar SRA
 Tucumán, 326, piso 4, Oficina 27
 Buenos Aires 1049 Argentina
 Tel: (54-1) 315-2197
 Fax: (54-1) 311-5854

Mr. Horacio Salgado
 Socio Gerente
 Horacio Salgado & Cia. S.R.L.
 Tucumán, 335, piso 2, Depto. D y E
 Buenos Aires Argentina
 Tel: (54-1) 312-2244
 Fax: (54-1) 312-2244

Dr. Teodoro Stadler
 Director de Proyecto
 Agencia de Ejecución, SENASA
 Ave. Paseo Colón, 367, piso 7
 Buenos Aires 1063 Argentina
 Tel: (54-1) 981-6708
 Fax: (54-1) 981-6708

Mr. Alejandro Valeiro
 Rural Development Area
 Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA)
 Jujuy, 850
 Santiago del Estero 4200 Argentina
 Tel: (54-85) 224-430
 Fax: (54-85) 224-596
 Email: avaleir@inta.gov.ar

Mr. Leonardo Zanni
 Director
 Dunavant Argentina, S.A.
 Paseo Colón, 1033
 Buenos Aires 1063 Argentina
 Tel: (54-1) 300-1910
 Fax: (54-1) 300-2207
 Email: lzanni@dunavant.com.ar

Mr. Alfredo Luis Zarate
 Jefe Comercialización
 NCAL
 Moreno, 513
 Rcia. Roque Sáenz Peña
 Chaco Argentina
 Tel: (54-732) 230-85
 Fax: (54-732) 219-60

AUSTRALIA

Mr. Pat Apperson
 Associate Director
 Rothschild Australia Ltd.
 P.O. Box R237
 Royal Exchange
 Sydney NSW 2000 Australia
 Tel: (61-2) 9323-2216
 Fax: (61-2) 9323-2305
 Email: banksyd@rothaustr.com.au

BRAZIL

Mr. Tiago Tostes Bueno
Contibrasil Comercio e Exportação Ltd.
Av. Paulista, 1842, 9 andar
Torre Norte
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 253-3399
Fax: (55-11) 253-7929

Mr. Marco Costa
Director
Unicot Commercial Ltda.
Av. Barao de Studart
1043 Aldeota
Fortaleza Brazil
Tel: (55-85) 224-1123
Fax: (55-85) 224-1542

Mr. Jan Robert Daniel
Cotton Broker
Robert Daniel Corretagem
Al. Santos, 1039, 1 andar
Sao Paulo 01419001 Brazil
Tel: (55-11) 288-5955
Fax: (55-11) 284-7793

Mr. Marcelo Escorel
Trader
Glencore Imp. Exp. S.A.
Av. Ar. Chucri Zaidan, 80, bloco C, 6 andar
Villa Cordeiro
Sao Paulo 04583-110 Brazil
Tel: (55-11) 5505-8144
Fax: (55-11) 5505-8150

Mr. Oscar Frick
Senior Economist
The Commodities & Futures Exchange, BM&F
Praça Antonio Prado, 48
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 232-5454
Fax: (55-11) 232-7550
Email: oscar.frick@bmf.com.br

Mr. Vicente Gines
Director
Gines Representacoes S/C Ltda.
Praça Ramos de Acevedo, 206, 17 andar
Conjunto 1730
Sao Paulo 01037-010 Brazil
Tel: (55-11) 222-4893
Fax: (55-11) 222-4214

Mr. Matthew Govier
Manager
Weil Brothers do Brazil
Av. Sta. Amaro 3330
No. 52/5 andar
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 530-7314/500
Fax: (55-11) 543-4692

Mr. Mario Hirose
Vice President
Case Brazil & Cia
Av. Jerome Case 1951 - Eden
Sorocaba 18087-370 Brazil
Tel: (55-15) 235-3939
Fax: (55-15) 225-2751

Mr. Katsumi Horiguchi
Director
Seiyo Mensa Corretora
Rua da Liberdade 118, cj 61/62
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 605-5468
Fax: (55-11) 604-8987

Mr. Roberto Eduardo Lefevre
Associate Director
Lefevre Corretora de Mercadorias Ltda.
Rua Libero Badaró 471, 15 andar
Sao Paulo 01009-000 Brazil
Tel: (55-11) 607-1557
Fax: (55-11) 606-4257

Mr. Altair Lombardi
Sales Manager
Case Brazil & Cia
Av. Jerome Case 1951 - Eden
Sorocaba 18087-370 Brazil
Tel: (55-15) 235-3939
Fax: (55-15) 225-2751

Mr. Marcus Menoita
Broker
Rua Ramiro de Sta. Cruz Abreu, 91
Sao Paulo 05592.120 Brazil
Tel: (55-11) 869-0071
Fax: (55-11) 212-8891

Mr. Jorge Humberto do Amaral Mineiro e Silva
Director
Esagro-Espirito Santo Agroindustrial S.A.
Grupo Espirito Santo
Av. Rio Branco, 89, 169 andar, centro
Rio de Janeiro 20.040-004 Brazil
Tel: (55-21) 516-2444
Fax: (55-21) 516-1155

Mr. Fernando Luis Pinczowski
Director Presidente
Murray Piratininga Ltd.
Rua Dr. Eduardo Gonçalves, 38
Mooca
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 608-4834
Fax: (55-11) 291-4003
Email: murray@uol.com.br

Mr. Orlando de Almeida Prado Neto
Partner
Fibra Comercial e Corretora de Mercadorias Ltda.
Rua Joaquim Floriano, 871/10
andar Conj. 101-Itaim Bibi
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 820-5971
Fax: (55-11) 829-2306

Mr. Mário Reis
Partner
O&M Corretores Associados S/C Ltda.
Rua Padre Joao Manoel, 1078, casa 05
Sao Paulo 01411-000 Brazil
Tel: (55-11) 881-8788
Fax: (55-11) 881-8612

Mr. Hans Jorg Ruckriem
Representative
Volkart International Inc.
Rua Indore, 260
Sao Paulo SP 04910.010 Brazil
Tel: (55-11) 5514-4922
Fax: (55-11) 5514-6365

Mr. Juan A. Sandrino
Director
Esagro - Espirito Santo Agroindustrial S.A.
Grupo Espirito Santo
Calle Tucuman, 540, piso 20
Buenso Aires 1049 Argentina
Tel: (54-1) 328-5001
Fax: (54-1) 328-5001

Mr. Pacho Silvera
Cotton Buyer
Vicunita Nordeste S.A.
Distrito Industrial do Ceala, Sector 51-09
Rodovia Dr. Mendel Steinbruch Km 09
Mavacanav 61910.000 Brazil
Tel: (55-85) 297-2627
Fax: (55-85) 215-3328

Mr. Rodrigo Franco Somlo
Director
Escritorio de Corretagem e Representacao, Metasul Ltda.
Av. Maria Coelho de Aguiar no. 573
Bloco E Galpao 2
Jardim Sao Luiz
Sao Paulo 05805.000 Brazil
Tel: (55-11) 522-1222
Fax: (55-11) 541-8132

Mr. Ioti Watanabe
Manager
Intercotton Cons. Association S/C Ltd.
Rua Marques de Lagos, 206
Saude
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 5589-5211
Fax: (55-11) 5589-6521

Mr. Renato Teixeira da Costa
Manager Cotton
The Commodities & Futures Exchange, BM&F
Praça Antonio Prado, 48
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 232-5454
Fax: (55-11) 232-7550

Mr. Plinio Penteado de Camargo
Agricultural Consultant
The Commodities & Futures Exchange, BM&F
Praça Antonio Prado, 48
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 232-5454
Fax: (55-11) 232-7550

Mr. Joao Roberto de Souza Naves
Director
Escritorio de Corretagem e Representacao, Metasul Ltda.
Av. Maria Coelho de Aguiar, no. 573
Jardim Sao Luis
Sao Paulo 05805-000 Brazil
Tel: (55-11) 522-1222
Fax: (55-11) 541-8132

Mr. Walter Jorge dos Santos
Instituto Agronomico do Paraná (IAPAR)
Area de Proteçao de Plantas
Rodovia Celso Garcia Cid
Km. 575
Londrina 86001-970 Brazil
Tel: (55-43) 376-2395
Fax: (55-43) 376-2101

CHINA (TAIWAN)

Mr. Simon S. Yeaw Ko
Advisor
Embassy of China (Taiwan)
Mariscal López, 1133
Asunción Paraguay

EGYPT

Mr. Samir Anis
Chief Commercial
Cotton & International Trade Co.
Egyptian Holding S.A. Co.
25, El Horreya Ave.
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 493-1099
Fax: (20-3) 491-9811
Telex: 55388 Egyco Un

Mr. Mohamed Abdelatif El-Tabbakh
Head of Supply and Import Sector
Textile Industries Holding Co.
40, Safia Zaghloul Street
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 482-3493
Fax: (20-3) 484-7498

Mr. Elsayed Fouad Nasr
Chairman & Managing Director
Al Kahira Cotton Co.
12, Mohamed Talaat Nooman Street
P.O. Box 1772
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 480-8982
Fax: (20-3) 480-9975

Mr. Said M. Haggag
Acting President
Alexandria Cotton Exporters Assoc. ALCOTEXA
12, Mohamed Talaat Nooman Street
P.O. Box 1772
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 480-6971
Fax: (20-3) 483-3002
Email: alcotexa@idsc.gov.eg

Dr. Wagdi Hendi
Chairman & Managing Director
Port Said Cotton Export Co.
71, Nebi Daniel Street
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 483-4328
Fax: (20-3) 483-8230

Mr. Galal M. Moawad
Director
Plant Protection Research Institute
Nadi Elseid Street
Dokki-Giza Egypt

Ms. Nehal Shoukry
Reporter
Ahrum Newspaper
Galah Street
Cairo Egypt
Tel: (20-2) 355-1204
Fax: (20-2) 354-8337

INDIA

Mr. Hemant Moolki
Secretary General
The East India Cotton Association Ltd.
9th. Floor, Cotton Exchange
175, Kalbadevi Road
Mumbai 400 002 India
Tel: (91-22) 201-4876
Fax: (91-22) 201-5578

Mr. Pradeepkumar Sekhsaria
Director
Satyanarayan Sekhsaria & Co.
Division of Basantlal Banarsilar Pvt. Ltd.
11-A Mittal Chambers, Nariman Point
Mumbai 400 021 India
Tel: (91-22) 202-2930
Fax: (91-22) 202-2853
Email: bbpltd@bom4.vsnl.net.in

KOREA, REP. OF

Mr. Seung Cheol Lee
General Manager
Daewoo Corporation
C.P.O. Box 2810
Jung-Gu
Seoul Korea
Tel: (82-2) 759-2769
Fax: (82-2) 759-3780

PAKISTAN

Mr. Yusuf Zafar
Head, Plant Biotech
National Institute for Biotechnology & Genetic Engineering
P.O. Box 577, Jhang Rd.
Faisalabad Punjab Pakistan
Tel: (92-41) 651-471
Fax: (92-41) 651-472
Telex: 43356 NIAB PK
Email: plantbio@nibge1.fsb.erum.com.pk

PARAGUAY

Mr. Carlos A. Barreto
Owner
CAB Control Servicios
Juan de Salazar 719
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 201-623
Fax: (595-21) 205-726

Mr. Javier Brites
Manager
Ecom Group
Avda. República Argentina, 1516
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 607-911
Fax: (595-21) 607-898

Mr. Tarcisio Coelho
Manager
COTMO, S.R.L.
Fortín Arce 421, esq. Cerro Coré
San Lorenzo Paraguay
Tel: (595-21) 570-503
Fax: (595-21) 570-531

Mr. Fernando Ferres
Manager
Glenpar
Cruz del Defensor, 1076
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 608-400
Fax: (595-21) 608-411

Mr. Luis F. Fuster
Financial Analyst
Citibank Asunción
Chile y Estrella
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 492-086
Fax: (595-21) 444-820
Email: luis.fuster@mailexlite.com

Mr. Iván Gallo
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Pdte. Franco 475 c/14 de Mayo
Asunción Paraguay

Mr. Bertrand Gayet
Vice President
Ecom Group
Avda. República Argentina, 1516
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 607-911
Fax: (595-21) 607-898

Mr. Víctor Gómez López
Instituto Agronómico Nacional
Ruta 11, Km 48.5
Caacupé Paraguay

Mr. Augusto Ingolotti
Director
Cultivares del Paraguay, S.A.
14 de Mayo no. 150, Oficina 404
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 446-910
Fax: (595-21) 446-910

Mr. Luis Damato Junior
Comercial Manager
Ecom Group
Avda. República Argentina, 1516
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 607-911
Fax: (595-21) 607-898

Mr. Vicente Mangano
Director
Cultivares del Paraguay, S.A.
14 de Mayo no. 150, Oficina 404
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 446-910
Fax: (595-21) 446-910

Mr. Eladio Nuñez Alvarez
General Manager
Inagrisa
Av. Artigas, 3443
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 294-785
Fax: (595-21) 294-786

Mr. Alejandro Pozzi
Trader
C&T Corporation
Padieco, 5881
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 606-795
Fax: (595-21) 609-951
Email: cotton@quanta.com.py

Mr. Aristides Raidan
Dirección General de Planificación
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Pdte. Franco 475 c/14 de Mayo
Asunción Paraguay

Mr. Pedro Daniel Roa
 Dirección de Comercialización
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Pdte. Franco 475 c/14 de Mayo
 Asunción Paraguay

Ms. Paula Inés Sica
 Ramón Zubizarreta 570 c/ Sagunto Benítez
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 294-961
 Email: paulasic@pla.net.py

Mr. José M.H. Vargas Peña
 President
 Vargas Peña Apezteguia Co. SAIC
 Quesada 5240, esq. Cruz del Chaco
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 602-841
 Fax: (595-21) 600-262
 Email: jvpa@pla.net.py

Mr. Antonio Vidal Esteve
 President
 Ecom Group
 Avda. República Argentina, 1516
 Asunción Paraguay
 Tel: (595-21) 607-911
 Fax: (595-21) 607-698

SWITZERLAND

Mr. Heinz Gosselke
 Executive Director
 Cogecot Cotton Company S.A.
 16, Av. Eugène-Pittard
 Geneva 25 CH-1206 Switzerland
 Tel: (41-22) 347-8206
 Fax: (41-22) 347-8269

Mr. Tim Kuba
 CEO
 Volkart Cotton Ltd.
 Turnerstr. 1
 Winterthur 8401 Switzerland
 Tel: (41-52) 268 6818
 Fax: (41-52) 268 6840

Mr. Laurent Peyre
 Commercial Director
 Cotton Distributors, Inc.
 P.O. Box 3873
 Lausanne 1002 Switzerland
 Tel: (41-21) 341-1370
 Fax: (41-21) 341-1371
 Email: 217-3101@mcimail.com

TURKEY

Mr. Brian Giraud
 Director
 Izmir Pamuk
 1201 Sokak no. 11
 Halkapinar
 Izmir Turkey
 Tel: (90-232) 449-8289
 Fax: (90-232) 433-9782

UNITED STATES

Mr. Karl P. Blank
 Vice President Latin America
 Conticotton USA
 6a. Ave. 6-94, zona 9
 Guatemala City Guatemala
 Tel: (50-2) 331-0606
 Fax: (50-2) 331-4184
 Email: unicott@infovia.com.gt

Dr. Judith K. Brown
 Assistant Professor
 University of Arizona
 Department of Plant Sciences
 Forbes Bld. 303
 Tucson AZ 85737 USA
 Tel: (520) 621-1402
 Fax: (520) 621-8839
 Email: jbrown@ag.arizona.edu

Mr. Charles H. Christie
 Vice President
 Deca International, Inc.
 116 1/2 S. Front St.
 Memphis TN 38103 USA
 Tel: (901) 525-1533
 Fax: (901) 526-3023

Mr. Peter Egli
 President
 Volkart International Inc.
 615 S. 51st. Avenue
 Phoenix AZ USA
 Tel: (602) 447-4250
 Fax: (602) 447-4254
 Email: pmegli@aol.com

Mr. Joseph C. Fermon
 Chairman & CEO
 Continental Eagle Corporation
 P.O. Box 1000
 Prattville AL 36054 USA
 Tel: (334) 365-8811
 Fax: (334) 361-7627

Mr. Roger Fermon
Vice Chairman
Continental Eagle Corporation
P.O. Box 1000
Prattville AL 36054 USA
Tel: (334) 365-8811
Fax: (334) 361-7627

Mr. Peter J. Graham
Manager
Weil Brothers-Cotton, Inc.
4444 Park Blvd.
Montgomery AL 36106 USA
Tel: (334) 244-1800
Fax: (334) 271-4238

Mr. J. Nicholas Hahn
President & Chief Executive Officer
Cotton Incorporated
1370 Avenue of the Americas
New York NY 10019 USA
Tel: (212) 586-1070
Fax: (212) 956-6559
Email: jnhahn@msn.com

Mr. Nathaniel Lippitt
Sales Director
Lummus Corporation
712 Tenth Avenue
Columbus GA 31901 USA
Tel: (706) 322-4511
Fax: (706) 327-0803

Mr. David E. Mrozinski
Vice President, Int'l Sales
Continental Eagle Corporation
P.O. Box 1000
Prattville AL 36054 USA
Tel: (334) 365-8811
Fax: (334) 361-7627

Mr. Tim G. North
Vice President
Weil Brothers-Cotton Inc.
4444 Park Blvd.
Montgomery AL 36106 USA
Tel: (334) 244-1800
Fax: (334) 271-4238

Mr. Thomas A. Plato
President
Plato Industries Inc.
2020 Holmes Rd.
Houston TX 77045 USA
Tel: (713) 797-0406
Fax: (713) 795-4665
Email: plato@nol.net

Mr. Craig Rohrbach
Sales Engineer
Continental Eagle Corporation
P.O. Box 1000
Prattville AL 36054 USA
Tel: (334) 365-8811
Fax: (334) 361-7627

Mr. Raymond R. Rude
Sales Representative
Continental Eagle Corporation
12, Calle 6
35 Zona 10 ND F3
Guatemala City Guatemala
Tel: (502-3) 324-755
Fax: (502-3) 346-245

Mr. William Spencer
Editor
Cotton International
65 Germantown Court # 220
Cordova TN 38018 USA
Tel: (901) 756-8822
Fax: (901) 756-8879

Mr. Ricardo A. Varela
Executive Vice President South American Oper.
Dunavant Enterprises, Inc.
3797 New Getwell Rd.
Memphis TN 38115 USA
Tel: (901) 369-1464
Fax: (901) 369-1608
Email: rvarela@dunavant.com

Mr. José O. da Silva
Latin American Manager
Hohenberg Brothers Company
7101 Goodlett Farms Parkway
Cordova TN 38018 USA
Tel: (901) 937-4500
Fax: (901) 937-4461
Email: Jose-Ozire@Cargill.com

OBSERVERS, INTERNATIONAL ORGANIZATION

WORLD TRADE ORGANIZATION

Mr. Alberto Campeas
Director, Textile Division
World Trade Organization
Centre William Rappard
154 rue de Lausanne
Geneva 1211-21 Switzerland
Tel: (41-22) 739-5650
Fax: (41-22) 739-5780
Email: Alberto.Campeas@wto.org

COMMON FUND FOR COMMODITIES

Mr. Sietse van der Werff
Project Manager
Common Fund for Commodities
Stadhouderskade 55
Amsterdam AB 1072 The Netherlands
Tel: (31-20) 575-4953
Fax: (31-20) 676-0231
Email: CommonFund@compuserve.com

**INTERNATIONAL TEXTILE
MANUFACTURERS FEDERATION**

Mr. Andrew Macdonald
Director
International Textile Manufacturers Federation
Am Schanzengraben 29
Postfach CH-8039
Zurich Switzerland
Tel: (41-1) 201-7080
Fax: (41-1) 201-7134

CICCA

Mr. Trevor W. Craven
Secretary
CICCA
620 Cotton Exchange Building
Edmund Street
Liverpool L3 9LH United Kingdom
Tel: (44-151) 236-6041
Fax: (44-151) 255-0174
Email: staff@lca.org.uk

CIRAD-CA

Mr. Michel Fok A.C.
Head Department of Cotton Program
CIRAD-CA
BP 5035
Montpellier 34032 France
Tel: (33-4) 6761-5606
Fax: (33-4) 6761-7160
Email: fok@cirad.fr

**OBSERVERS,
NON MEMBER COUNTRIES****COSTA RICA**

Mr. Patrick Deprez
President
Compañía Algodonera S.A.- COMALSA
P.O. Box 620-1250
Escazu San José Costa Rica
Tel: (506) 289-8082
Fax: (506) 228-0579
Email: comalsa@sol.racsa.co.cr

ECUADOR

Ms. Ximena Mora López
Consultora Económica
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Eloy Alfaro y Amazonas, piso 9
Quito Pichincha Ecuador
Tel: (593-2) 569-172
Fax: (593-2) 564-972
Email: prsa1@prsa.mag.gov.ec

EL SALVADOR

Mr. José Ramiro Parada Díaz
Director Vice-Presidente
Cooperativa Algodonera Salvadoreña Limitada
Km. 7 y medio
Blvd. Ejército
Soyapango El Salvador
Tel: (503) 294-1737
Fax: (503) 294-1738

Mr. José Edgar Zelaya Galeas
Director Presidente
Cooperativa Algodonera Salvadoreña Limitada
Km. 7 y medio
Blvd. Ejército
Soyapango El Salvador
Tel: (503) 294-1737
Fax: (503) 294-1738

URUGUAY

Ms. Sonia Kirchheimer
Managing Partner
Bernsen Limitada
Treinta y Tres 1356, p. 4, esc. 40-42
Montevideo 11000 Uruguay
Tel: (598-2) 916 0429
Fax: (598-2) 916 0837

SECRETARY GENERAL

Dr. Lawrence H. Shaw

SECRETARIAT

Dr. Terry Townsend
Statistician

Dr. Rafiq Chaudhry
Head, Technical Information Section

Mr. Carlos Valderrama
Economist

Mr. John Mulligan
Manager, Information Systems

Mr. Federico Arriola
Administrative Officer

Mrs. Carmen S. León
Bilingual Assistant

Mr. Guillermo Baserva
Spanish Interpreter
P.O. Box 99
Orlean, VA 22115 USA
Tel: (540) 364-3711
Fax (540) 364-7332

Mr. Vladimir Goldgor
Russian Interpreter
5500 Friendship Blvd.
Suite 923 N
Chevy Chase, MD 20815 USA
Tel: (301) 718-1734
Fax (301) 718-0114

Mr. Manning Hudson
French Interpreter
P.O. Box 507
Cerrillos, NM 87010 USA
Tel: (505) 470-7373

Mrs. Shuckran Kamal
Arabic Interpreter
P.O. Box 305
Vienna, VA 22183 USA
Tel: (703) 242-0740
Fax: (703) 242-0750

Mrs. Mokha Laget
French Interpreter
P.O. Box 507
Cerrillos, NM 87010 USA
Tel: (505) 470-7373

Mr. Eugène Ostrovsky
Russian Interpreter
12625 Thunder Chase Dr.
Reston, VA 22071 USA
Tel: (703) 435-1975
Fax: (703) 481-3772

Mrs. María Cristina Quesada
Spanish Interpreter
Calle Teque Teque
Residencias Monterrey- Torre A, 9A
Colinas de la California
Caracas, 1070 Venezuela
Tel: (58-2) 256-3776
Fax: (58-2) 256-3776

Mr. Magdy Rizk
Arabic Interpreter
4527 Windsor Arms Ct.
Annandale, VA 22003 USA
Tel: (703) 642-8843
Fax: (703) 642-5212

ORGANIZING COMMITTEE FROM THE MINISTRY OF AGRICULTURE AND LIVESTOCK IN PARAGUAY

Ing. Víctor Santander
Ing. Teresa de Olmedo
Ms. Odaliz Acuña
Mr. Sixto Acuña
Mr. Sergio Ayala
Ms. Carmen Centurión
Ms. Alina de Delgado
Ms. Silvana Doldán
Ms. Rocío Esquivel
Mr. Evaristo Franco
Mr. Silvano Galeano
Ms. Diana Gauto
Ms. Ivonne Godoy de López
Mr. Bernardo Gómez
Mr. Cristino Leguizamón
Mr. Oscar Maciel
Mr. Cristian Martínez
Ms. Blanca Mendoza
Mr. Heriberto Olmedo
Ms. Mirian Oviedo
Mr. Luis M. Palacios
Mr. Agustín Palma
Ms. Graciela de Pampliega
Ms. Zenaida Ríos
Mr. Euologio Robles
Mr. José Rodríguez
Mr. Jorge Sánchez
Ms. Fátima Santander
Mr. Genaro Villaverde